

Université Jean Jaurès
Toulouse
Master VIHATE
Année universitaire
2018-2019

Bidonvilles : Quelles réponses pour un logement salubre et durable ?

EXEMPLE DE TOULOUSE ET DE MONTPELLIER



Mémoire dirigé par
MARIE CHRISTINE
JAILLET et FABRICE
ESCAFFRE
Présenté et soutenu par
ELINE BOULANGER

Illustration : Bidonville du Zénith – Montpellier – 10 mai 2019. Eline Boulanger

On peut voir à gauche l'habitation d'une femme yougoslave au bidonville du Zénith de Montpellier. A droite, on observe un jardin dont elle prend soin. Ce dernier est respecté par l'ensemble des habitants du bidonville.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier l'équipe de l'antenne Occitanie de la Fondation Abbé Pierre qui s'est montré extrêmement généreuse et bienveillante auprès de moi. Je tiens particulièrement à remercier Sylvie Chamvoux qui m'a appuyé et encouragé tout au long de l'année.

Je tiens également à remercier les personnes suivantes qui me soutiennent et m'ont soutenu dans mes projets et dans la réalisation de ce travail :

Les associations AREA et La Cimade (Montpellier) pour leurs disponibilités, leurs conseils et leurs partages. Elles m'ont permis d'enrichir ma réflexion et de mieux comprendre les enjeux du territoire.

Yolène Valière pour nos échanges intéressants. Il a été très agréable de travailler en sa compagnie.

Les habitants des bidonvilles pour m'avoir offert l'hospitalité et m'avoir fait confiance lors de mes visites sur les terrains.

Enfin, je tiens à remercier mes parents, Leslie, Rachid et mes amis qui sont toujours présents pour moi et me permettent de m'améliorer.

Sommaire

Introduction	1
I- Se questionner, comprendre et apprendre le bidonville : questions de définitions, contextes et méthodologie.....	3
A – L’habitat d’urgence « bidonville »	3
Comment définir un bidonville ?	3
Qui sont les habitants des bidonvilles ?.....	9
B – Etudier les bidonvilles d’Occitanie à travers une fondation engagée : la Fondation Abbé Pierre	12
Qu’est-ce que la Fondation Abbé Pierre ?.....	12
La Fondation Abbé Pierre en Occitanie	15
Comment étudier le bidonville, objet de lutte et de rejet ? : Questions de méthodologie	16
II – Observation et état des lieux du bidonville toulousain et montpellierain en 2019	24
A – Regard national sur les bidonvilles : contexte politique et médiatique	24
Situation nationale et actions gouvernementales.....	24
Un traitement politico-médiatique particulier	28
La cause des habitants de bidonville : une lutte nécessaire et perpétuelle	30
B – Comprendre la situation des habitants de bidonville dans la ville de Montpellier	32
Regard général : Quelle est la situation actuelle ?	32
Bidonvilles de Montpellier : Comment les acteurs du territoire répondent aux problématiques ?	33
Vivre dans un bidonville à Montpellier : comment l’habitat d’urgence devient un mode de vie ?	35
C – Comprendre la situation des habitants de bidonville dans la ville de Toulouse.....	42
Regard général : Une situation similaire à Montpellier ?	42
Bidonville à Toulouse : Comment les acteurs du territoire répondent aux problématiques ? ..	43
Vivre dans un bidonville à Toulouse : mode de vie similaire à Montpellier ?	45
III – Habitats et habiter : comment lutter efficacement contre l’habitat précaire des bidonvilles ? ..	49
A – Quelles sont les réponses institutionnelles en Occitanie aujourd’hui ?.....	49
Le logement d’abord : Un exemple toulousain.....	49
Une stratégie d’expulsion	51
L’accompagnement sur les terrains : non-viabilisés et « viabilisés »	52

Les terrains de « transition » : une réponse sollicitée	55
B – Des réponses parfois peu adaptées et des défis à prendre en compte.....	57
L'entrée dans un logement : bouleversement d'un mode de vie d'urgence.....	57
La discrimination et le rejet : la barrière invisible.....	58
L'effacement des logiques individuelles, des parcours et des aspirations	60
C – Quelles pourraient être les améliorations ou les alternatives aux réponses actuelles ?	63
L'importance de la recherche et du dialogue	63
Prendre en compte la parole et le savoir-faire des habitants des bidonvilles.....	64
La question des terrains viabilisés ou des zones aménagées	65
Les deux métropoles occitanes : des mesures communes ?	67
Conclusion.....	69
Bibliographie	72
Annexe	74

Introduction

Vivre aujourd'hui dans un bidonville en France est un défi quotidien. Les habitants sont soumis à de nombreuses difficultés : en premier lieu, il s'agit de satisfaire les besoins vitaux, puis de s'adapter aux problématiques de la vie en extérieur : trouver comment se loger le plus confortablement possible. Par confortablement, on entend réussir à faire face aux aléas climatiques, aux problèmes d'insécurité et aux problèmes de salubrité, mais aussi réussir à se créer un « chez soi » : s'adapter et s'approprier un espace dans la ville. Cette situation difficile ne peut être tolérée en l'état par les pouvoirs publics : il s'agit alors de trouver le moyen de sortir les habitants de celle-ci tout en prenant en compte les leviers et les freins auxquels ils font face.

Les accompagnements mis en place en France s'orientent principalement vers l'intégration des populations par le travail et le logement. Même si tous les aspects de la vie sociale sont liés, dans ce mémoire, il s'agit de traiter essentiellement la question du logement. Dans un contexte de crise du logement social, c'est une question qui fait largement débat entre les différents acteurs traitant de la problématique des bidonvilles. Il semblerait que plusieurs points soient essentiels à prendre en compte dans l'accès à un logement salubre et durable :

- Les modes de vie des habitants des bidonvilles¹
- La solvabilité des individus
- Le statut des individus
- Les problèmes liés aux discriminations

En prenant en compte ces différents points, j'essaierai, dans ce mémoire, d'énoncer, d'analyser et de comparer les situations dans les deux métropoles d'Occitanie ainsi que les réponses et pistes proposées actuellement. Ces dernières ont pu être comprises et réfléchies dans le cadre du stage effectué à la Fondation Abbé Pierre. Les missions de

¹ Les modes de vie renvoient ici principalement aux façons dont les habitants vivent dans l'urgence et non à des critères purement culturels.

recherche portant sur une immersion dans les bidonvilles au sein des deux métropoles occitanes pendant six mois ont permis d'élaborer des questionnements et des propositions de réponses. Ainsi, il s'agira d'apporter des clefs de compréhension concernant les bidonvilles et de proposer plusieurs perspectives.

On va se demander **comment répondre aux nombreux questionnements qui entourent l'accès à un logement salubre et durable : qu'est-ce qui permettrait aux habitants des bidonvilles de vivre dans un environnement plus sain ? Tout en étudiant les solutions temporaires, comment parvenir à des solutions qui perdurent et par-là, qui diminuent l'existence des bidonvilles tels qu'ils sont ? Comment peut-on permettre aux individus de se projeter, de faire des choix pour leurs avenir ? Par-là comment rendre acteur, les habitants des bidonvilles dans leur accès à un habitat confortable ?**

I- Se questionner, comprendre et apprendre le bidonville : questions de définitions, contextes et méthodologie

A – L’habitat d’urgence « bidonville »

Comment définir un bidonville ?

« Qu’est-ce qu’un bidonville, si ce n’est une solution construite par ceux qui n’arrivent pas à accéder à un logement ? »²

Le terme « bidonville » ne manque aujourd'hui pas de définition. C'est cette pluralité de définitions correspondantes à de nombreuses situations qui engendre finalement une difficulté à expliquer ce qu'est un bidonville. Il n'y a pas une forme particulière qu'on retrouve partout, mais des formes multiples correspondantes à des situations géopolitiques,

culturelles et historiques plurielles. Le terme « bidonville » permettrait finalement de catégoriser une situation résidentielle extrêmement précaire par rapport à une population donnée. Initialement, le terme « bidonville » a été utilisé pour qualifier des zones



Carte postale de Casablanca - Date NC

d'habitats insalubres au Maroc. À la fin des années 1930, de nombreux habitants des communes rurales se sont rapprochés de Casablanca et y ont établis des habitats faits de matériaux recyclés et notamment de bidons.

Si le terme se démocratise dans la langue française à partir de cette date, l'existence des bidonvilles en est bien antérieure. Il est difficile de dater la naissance des bidonvilles. Il faudrait que l'on rattache ce terme au processus de métropolisation et donc à l'histoire de

² DOMERGUE Manuel, HUYGUES Florian, « Un symptôme du mal-logement », *Revue Projet* n°348, 2015

chaque territoire. En effet, le bidonville, *slum* en anglais ou encore *favela* en Amérique latine semble dans toutes définitions, être étroitement lié à l'attraction des villes. Si dans un premier temps, nous pourrions affirmer que ces formes d'habitats sont dues majoritairement, dans le monde, à l'exode rural. Aujourd'hui, les habitants des bidonvilles ne sont plus forcément originaires des zones rurales. Certains sont nés dans les bidonvilles, d'autres proviennent d'autres villes voire d'autres pays. Dans une vision globale, l'objectif de déplacement des populations serait de gagner en capital économique. Ils se déplacent donc vers la ville, parfois à l'étranger où les droits et les possibilités qui s'offrent à eux y semblent plus favorables, notamment en matière d'emploi. Une fois le déplacement effectué, les populations doivent s'installer où ils le peuvent avec des moyens économiques très restreints. De nombreuses villes mondiales sont à saturation : l'explosion démographique ne permet pas de loger l'ensemble des individus et là où un espace est délaissé, il se crée alors instantanément à nouveau, un espace occupé. Le bidonville est finalement un produit de la ville et de ses dysfonctionnements : « Les bidonvilles [...] appellent en fait des transformations qui les dépassent, de la ville comme de la société qui les contiennent et les produisent. »³. Il est important de noter que la migration économique est parfois accompagnée de migrations contraintes (famine, guerre, persécutions, etc.) ou de rapprochement familial.

Le bidonville est donc une zone d'habitat aux constructions spontanées plus ou moins solidifiées. Cette zone est apparue dans les interstices d'une ville attractive souvent de façon illégale. Il faut noter que les habitants des bidonvilles possèdent un capital économique et un accès culturel et éducatif souvent plus faible que le reste de la population de la ville. Par conséquent, l'accès aux services, aux droits, à l'emploi, ou encore à la scolarité sont restreints. De plus, la population des bidonvilles est en proie à une forte stigmatisation et à un rejet massif de leur forme d'habitat et de leurs pratiques effectives ou imaginées.

³ JOUFFE Yves, MATHIVET Charlotte, PULGAR PINAUD Claudio, « Une ZAD qui s'ignore », *Revue Projet* n°348, 2015

Aujourd'hui encore, lorsqu'on évoque les bidonvilles en France, l'imaginaire collectif semble renvoyer aux *favelas* brésiliennes ou encore aux *slums* indiens, accolés à une grande insécurité et une insalubrité notable. Seuls les pays qualifiés de « pays du Sud » seraient concernés par ce phénomène. Les illustrations montrant de vastes étendus d'habitats insalubres parmi les déchets, parfois accolés à de « beaux » quartiers résidentiels font partis intégrants de l'imaginaire collectifs puisqu'elles font leurs apparitions dans de nombreux reportages ou bien dans les manuels scolaires. Les



Bidonville de Nanterre (1966) - Malgré une réalité indéniable et persistante, l'histoire des bidonvilles en France est très peu enseignée. [Source : France Inter]

exemples de bidonvilles étrangers sont utilisés pour expliquer la notion d'inégalité. Ces

enseignements, bien que réels, peuvent masquer pour certains individus

l'existence des bidonvilles dans les pays d'Europe, en

France et parfois même dans la ville qu'ils

fréquentent. Durant la période de recherche, j'ai été amené à discuter de mon travail avec des personnes habitantes à Toulouse et à Montpellier. Ces dernières n'avaient pas toujours conscience de l'existence de bidonville en France. La présence de ces formes d'habitats précaires semble finalement invisible pour certain et par là, ne portait aucun nom et aucune définition. Ce qui n'est pas nommer est d'une certaine façon inexistante.

La terminologie variée rencontrée lors de l'expérience de recherche est significative d'un flou parfois stratégique, parfois subis. Le terme de « bidonville » renvoi, comme énoncé précédemment, à une image négativement connotée : une vaste zone insalubre et dangereuse. Ce présupposé peut potentiellement servir à dénoncer une situation difficile en France. En effet, le rapprochement sémantique des situations en France et à l'étranger peut permettre d'indigner un large public. Cependant, l'utilisation du mot est à double tranchant : s'il permet de soulever des enjeux forts dans la conscience collective, il peut aussi faire peur. La présence de bidonville dans sa commune, ou bien à proximité de son lieu d'habitat peut transformer la vision du lieu comme insécuritaire et sale pour certains individus. Les préjugés collant à l'image des bidonvilles sont alors un frein pour

l'attraction résidentielle et parfois commercial. Cet aspect, saisi par les municipalités, pousse les agents et les élus à communiquer de façon différente sur la présence des bidonvilles et sur les différentes politiques menées. On peut alors entendre le mot « campements ». Ce mot peut renvoyer à une notion plus proche des individus. Il s'agit d'un habitat spontané qui a un caractère provisoire. C'est ce caractère provisoire souligné qui permet de mieux communiquer sur la situation. Le « campement » permet de défaire certains préjugés fortement ancrés dans le terme « bidonville ». Cependant, le terme étant de plus en plus associé à une question ethnique, il gomme la situation précaire des bidonvilles : « L'emploi même du terme « bidonville » demeure parcimonieux au sein des institutions, lesquelles préfèrent celui de « campements illicites » censé renvoyer de manière plus ou moins explicite à la « question des Roms » plutôt qu'à des problématiques de mal-logement. »⁴. Parmi les mots utilisés par la population, on peut également entendre « camp ». Le camp, bien qu'à caractère provisoire, renvoi tout de même une image assez négative. En effet, les connotations de l'enfermement et des règles strictes rattachées à ce mot semblent fortes. On peut penser aux camps de détention voire aux camps de concentration. De plus, on trouve de nombreuses variantes et parfois des qualificatifs qui viennent appuyer les présupposés ou la situation particulière des bidonvilles : « camps de Roms », « campements illicites », « terrains illicites », etc. De nombreux individus font également l'amalgame avec les « gens du voyage » et les terrains deviendraient alors des « aires de voyage ». Puisque le terme bidonville pour les terrains concernés en France n'est que très peu utilisé par le paysage politique et médiatique, les individus ont besoin de clefs pour dénoncer ou tout simplement nommer ce qu'ils observent. Les termes utilisés pour catégoriser vont alors être propres à chacun. Ils vont varier selon l'approche que chaque individu a eue l'occasion d'avoir de l'objet : du fait de sa socialisation, son expérience, son emploi, sa proximité avec le public concerné, etc.

Si les noms utilisés pour qualifier ces zones d'habitats particulières sont pluriels au sein des institutions et du langage courant, on peut se questionner sur la reconnaissance de ces noms par les habitants des bidonvilles eux-mêmes. Il semblerait que les habitants utilisent les termes précédemment énoncés uniquement avec les individus qui les emploient. Une famille ne va pas s'identifier comme habitante d'un « campement illicite » par exemple. Cela reviendra à s'incriminer d'habiter. En France, on rencontre au sein des populations

⁴ OLIVERA Martin « 1850-2015 : de la zone aux campements » Revue Projet, n°348, 2015.

occupants les bidonvilles, le mot « Platz » qui reviendrait à dire « le lieu », « l'endroit », « la place ». Il est difficile de connaître l'origine exacte de ce terme. En effet, Platz est un mot allemand qui renvoie à « la place ». Le mot utilisé dans les bidonvilles pourrait également renvoyer à « Pletzl » qui provient du yiddish et qui veut dire « petite place ». Cette petite place nommait le quartier juif de Paris où s'installaient les Juifs originaires d'Europe de l'Est, fuyant les persécutions dès le XIXe siècle, comme l'indique Grégoire Cousin, membre de l'observatoire des politiques publiques Urba-Rom : « Ce bidonville, les Roms l'appellent le *platz* en utilisant, par un détour historique très *Mittel Europa*, le terme employé par les Ashkénazes dans les années trente pour désigner le quartier juif du Marais. »⁵. La « Platz » utilisée par les habitants des bidonvilles en France aurait donc une histoire et une connotation bien particulière. L'idée du lieu serait alors « le refuge »⁶. Il est intéressant de voir comment un lieu peut à la fois représenter le rejet pour les uns et le refuge⁷ pour les autres et à quel point le choix des mots peut avoir des conséquences sur les approches et les traitements d'une situation.

Le point commun que l'on peut trouver à tous les termes est la situation d'urgence. La création du bidonville fait suite à un déplacement imposé par une situation économique précaire ou une fuite de persécutions. La création d'habitat dans l'urgence entraîne des défis importants. En effet, les logements sont parfois très peu consolidés et dangereux, l'absence de sanitaires et l'accumulation de déchets entraînent une insalubrité notable et des facteurs de risque plus importants concernant la santé. Il est important de souligner la réalité de pratiques illégales qui peuvent parfois être inévitables afin de subvenir aux besoins d'une famille. Les défis pour améliorer les conditions de vie dans les bidonvilles sont nombreux.

Dans ce mémoire, j'ai choisi d'utiliser le terme bidonville afin de ne pas masquer la situation très précaire vécue sur les terrains. Cependant, « bidonville » englobera tous les termes cités précédemment, y compris celui du « refuge ».

⁵ COUSIN Grégoire, « Le *platz* des Roms » *Revue Projet* n°348, 2015

⁶ AGUILERA Thomas, VITALE Tommaso, « Bidonvilles en Europe, la politique de l'absurde », *Revue Projet* n°348, 2015

⁷ La notion de « refuge » est développée dans les ouvrages de Michel Agier. Il explique comment les bidonvilles sont un lieu incertain : « Le spectre de la disparition détermine le quotidien des occupants comme la précarité technique de leurs installations. Il détermine aussi l'état d'esprit du refuge, anxieux et paranoïaque, un lieu dont les habitants sont animés par une tension permanente face au risque environnant de la violence, de la destruction et de l'expulsion. » AGIER Michel, *Campement urbain, du refuge nuit le ghetto*, Broché, 2013 p.33

Étant donné la frontière poreuse entre les types d'habitats indignes allant du squat à la tente isolée, il a fallu faire des choix pour cloisonner l'objet d'étude. Nous nous baserons sur cette définition donnée par Thomas Aguilera, docteur en science politique⁸ et Tommaso Vitale, sociologue⁹ : « Nous définissons le bidonville comme l'occupation plus ou moins durable d'un terrain sur lequel des habitations sont construites à partir de matériaux de récupération, disposant ou non d'un accès aux infrastructures de services (eau, électricité), généralement de façon informelle. »¹⁰. Par conséquent, dans ce mémoire, le bidonville qualifiera des zones d'habitats organisées en groupe, ayant ou souhaitant un mode de vie sédentaire. Généralement, les membres du groupe sont de la même famille, sont amis ou ont le même lieu d'origine. Les habitants logent dans des caravanes, des mobil-homes, ou bien des habitats fabriqués à partir de matériaux de récupération. En effet, le fait de fermer l'objet d'étude permet d'avoir une visibilité plus précise de la situation concernant ces bidonvilles. Il est cependant essentiel de garder en tête les liaisons possibles existantes avec d'autres formes d'habitats et d'autres populations précaires, occupants les territoires toulousains et montpelliérains.



Le bidonville Canadareal à Madrid. [Source : Le Monde]

Les deux photos présentent des similitudes quant aux matériaux de construction et aux formes d'habitats de manière globale. L'Europe se voit redécouvrir de plus en plus l'architecture d'urgence.



Le Slum de Indiramma Nagar à Hyderabad en Inde. [Source : le-cartographe]

⁸ Thomas Aguilera est docteur en sciences politiques. Il est spécialisé dans les questions des squats et des bidonvilles à Paris et Madrid.

⁹ Tommaso Vitale est sociologue spécialisé dans la sociologie urbaine et politique.

¹⁰ AGUILERA Thomas, VITALE Tommaso, « Bidonvilles en Europe, la politique de l'absurde », *Revue Projet* n°348, 2015

Qui sont les habitants des bidonvilles ?

Les bidonvilles étudiés sont principalement habités par des individus originaires des pays de l'Est de l'Europe. On peut parfois croiser des individus originaires d'autres pays, mais cela reste des cas très rares. On trouve principalement des ressortissants européens parmi lesquels des Roumains, mais aussi des Bulgares. À ces populations s'ajoutent des habitants d'Albanie et enfin ceux de l'Ex-Yougoslavie (principalement des Monténégrins et des Serbes). Ces dernières populations sont très fréquemment concernées par des problèmes d'accès au droit étant donné que les pays d'origine n'appartiennent pas à l'Union européenne. Les individus originaires d'ex-Yougoslavie, ayant connu de nombreux conflits récents, sont parfois concernés par l'apatridie rendant les démarches extrêmement complexes.

Au-delà du pays d'origine, on trouve de nombreux Roms (ou Rroms) au sein des bidonvilles concernés. À l'image de la définition des bidonvilles, il semble difficile de définir qui en sont les habitants. Le terme de Rom englobe une population peu simple à définir. Chacun des acteurs propose des définitions variées reposant à la fois sur des recherches, des reportages, mais aussi des échanges avec les populations, auxquels s'ajoutent des idées préconçues. Il ne s'agit pas ici d'expliquer ce qu'est un Rom. La communauté rom semble englober un certain nombre de communautés ayant des pratiques, des langues et des représentations propres. Si de nombreux habitants interrogés dans les bidonvilles se reconnaissent Roms, certains utilisent le terme « tzigane ».

En France, les Roms sont victimes d'une stigmatisation importante. La catégorisation de l'ensemble des habitants des bidonvilles comme Roms permet à certains individus de rejeter ces lieux, assimilant les Roms à diverses formes de pratiques illégales. D'autre part, l'idée présumée que l'ensemble des Roms sont des nomades incite à avoir une vision globale des bidonvilles et des aires de gens du voyage. Il est pourtant important de souligner que la grande majorité des individus vivant dans les bidonvilles étudiés, ont un mode de vie sédentaire ou y aspirent. L'absence d'information et d'apprentissage en France à propos de ces diverses communautés entraîne des confusions importantes voire des préjugés extrêmement ancrés entraînant de lourdes conséquences sur le traitement des populations. Les préjugés sont transmis entre les individus et rencontrent peu de freins.

De plus, les images partageaient par la presse notamment, sont souvent peu flatteuses concernant les populations roms ou considérées comme tel. Ce problème de stigmatisation semble être un défi important puisqu'il a un poids sur le traitement des populations. Les acteurs travaillant sur la question des bidonvilles ont potentiellement été témoins de refus auprès de travailleurs sociaux, d'élus et d'agents de l'état ou encore de riverains. Certains de ces refus ont été dus aux origines ethniques des populations concernées. Si les Roms sont victimes d'une grande stigmatisation en France et à l'étranger, certaines organisations comme Romeurope mettent en avant l'origine rom « ou présumée rom » en défendant les droits des personnes originaires d'Europe de l'Est vivant dans des conditions précaires. On retrouve également à Toulouse, l'association Rencontre roms nous, qui valorise la culture rom au sein de la ville à travers diverses actions. Se reconnaître en tant que Rom permet alors une cohésion de groupe et une revendication collective des droits. Néanmoins, il faut noter que la parole rom reste peu diffusée et peu entendue.

La conscience de groupe des Roms est une cause directe du regroupement des individus sur les terrains, mais ce n'est pas la seule identité qui relie les individus entre eux. En effet, les influences de part et d'autre des pays de l'Est européens entraînent des pratiques similaires et par là, des regroupements sur un terrain. Il faut noter tout de même que l'organisation spatiale des terrains permet de mettre en lumière le fait que les individus se rapprochent selon le pays d'origine et l'histoire commune avant de se rapprocher selon le fait qu'ils soient Roms. Cependant, si l'on se rend sur un terrain occupé par des individus de nationalités différentes, la tendance ne sera pas au mélange, mais plutôt à une organisation en forme de quartier. La raison de cette tendance est également due au fait que les individus appartiennent souvent à une cellule familiale commune ou bien viennent du même village ou de la même ville.

Les habitants des bidonvilles ne suivent pas tous le même schéma migratoire. Certains ont migré par plusieurs pays d'Europe avant d'accéder à la France, d'autres sont venus directement en France et enfin certains y sont nés et ont finalement migré d'une ville à l'autre dans le pays. Cette question sous-entend également la durée de présence sur le territoire qui varie énormément d'un parcours à l'autre. Même si l'on peut souvent rapprocher les différents parcours migratoires dans un bidonville donné, il existe une pluralité des parcours et non un chemin bien défini. Au même titre, la raison des

migrations est plurielle. La raison économique semble indéniablement présente pour tous les parcours néanmoins, on peut ajouter à cela la fuite d'une persécution par exemple, ou encore la nécessité de suivre sa famille.

Il est important de rappeler que le bidonville est avant tout habité par des individus qui n'en ont pas fait le choix. Il est le résultat des dysfonctionnements d'une société et non un mode de vie choisie correspondant aux pratiques d'une ethnie particulière. Il est donc important de noter qu'en France les « origines géographiques ont varié au cours du temps, mais il s'agit aujourd'hui comme hier de populations modestes, souvent d'origine rurale, peu qualifiées et, notamment à partir des années 1950, au statut administratif incertain »¹¹.

Pour traiter le « problème » qu'est le bidonville, il est nécessaire de catégoriser à la fois le lieu et les individus qui s'y trouvent pour les pouvoirs publics, mais aussi pour les associations. Cela permet de créer différentes mesures dans le but d'améliorer la situation. Néanmoins, cela peut également potentiellement gommer la pluralité des parcours et par là, ne pas prendre en compte la réalité des aspirations plurielles des uns et des autres.

Les mots qui entourent le bidonville et ses habitants ont finalement des définitions poreuses adaptées à celui qui l'utilise. Le flou permet à la fois une certaine liberté de parole et par là d'action, mais il peut aussi entraîner des freins.

¹¹ OLIVERA Martin « 1850-2015 : de la zone aux campements » Revue Projet, n°348, 2015.

B – Etudier les bidonvilles d’Occitanie à travers une fondation engagée : la Fondation Abbé Pierre

Qu’est-ce que la Fondation Abbé Pierre ?

- **Petit point historique et engagements de la Fondation Abbé Pierre**

À l’origine l’Afap (Association pour la création de la Fondation Abbé Pierre), a été créée en 1988, à la suite des rencontres Humanitaires Internationales¹² de 1987. C’est le 11 février 1992 que la Fondation Abbé Pierre a été reconnue d’utilité publique à la suite d’un décret signé par Edith Cresson, alors Première Ministre du Président François



L’Abbé Pierre, figure emblématique de la lutte contre le mal-logement est représenté sur le logo de la fondation. On retrouve souvent des hommages et des références à ses discours dans les travaux de la Fondation Abbé Pierre.

Mitterrand. La Fondation Abbé Pierre fait partie du Mouvement Emmaüs regroupant l’ensemble des structures et groupes fondés sous l’impulsion des idées de l’Abbé Pierre. Il a été investi dans la fondation jusqu’à son décès le 22 janvier 2007, au côté de Raymond Etienne puis de Laurent Desmard, son secrétaire particulier, actuel président de la Fondation Abbé Pierre.

La Fondation Abbé Pierre, pour le principe de l’égalité, lutte pour un logement décent pour tous. L’idée est de permettre à tous les individus sans aucune distinction d’obtenir une « vie digne ». Même si l’essentiel de ses actions se passent en France, la Fondation intervient également à l’étranger.

Les actions de la Fondation Abbé Pierre¹³ :

Accueillir et loger

La fondation a mis en place et accompagne des accueils de jour appelés Boutiques Solidarité où tout individu peut se rendre sans condition. Ils ont à disposition des sanitaires, des machines à laver, des espaces d’échange ou de repos. De plus, il est possible de recevoir de l’aide afin de faciliter leurs démarches notamment vers un logement.

¹² Ces rencontres sont organisées en présence de représentants de l’état et de responsables d’associations durant l’année 1987 : choisie par l’ONU comme l’Année mondiale des sans-abris.

¹³ Les actions sont consultables et détaillées sur le site de la Fondation Abbé Pierre <https://www.fondation-abbe-pierre.fr/>

La fondation a également mis en place des pensions de famille avec des associations gestionnaires. Ces pensions de famille permettent aux individus d'avoir un hébergement dans la durée où ils peuvent trouver à la fois une vie collective qui leur permet de ne pas être isolés, mais aussi un espace privatif.

Lutter contre l'habitat indigne

« SOS Taudis » est un « programme national d'éradication de l'habitat indigne » financé par la Fondation Abbé Pierre. Ce programme permet de soutenir des associations investies dans la rénovation de l'habitat. Il est complémentaire de l'action des agences régionales. Avec l'appui de la fondation, ce sont environ 2000 « taudis » qui ont été rénovés depuis 2012.

Produire du logement très social

La Fondation Abbé Pierre a lancé un programme « Toits d'Abord » en 2012. Ce programme permet de produire des logements d'insertion – « à loyer très social ». Il s'agit notamment de maîtriser les dépenses énergétiques.

Conseiller et accompagner

La Fondation Abbé Pierre soutient des associations qui tiennent des permanences d'accompagnement d'accès aux droits. Il s'agit d'aider les individus dans leurs démarches administratives et juridiques. D'autre part, la fondation s'occupe de la plateforme téléphonique « Allo prévention expulsion » qui permet d'informer et de conseiller les locataires.

Changer le regard et rendre acteur

La Fondation Abbé Pierre participe à la valorisation des habitants de quartiers dégradés. Par-là, elle finance des activités telles que les expositions, les projets sportifs ou artistiques, etc. mais aussi des projets qui visent à sensibiliser le grand public de la situation.

Comprendre et interpeller

La Fondation Abbé Pierre bénéficie d'une visibilité nationale non-négligeable. Cette dernière est maintenue par une communication importante et centrale pour sensibiliser la population et pour recevoir des dons. Cette visibilité, complétée par son indépendance, permet à la fondation d'avoir un poids politique.

En plus des travaux produits tout le long de l'année, la fondation édite un rapport sur l'état du mal-logement tous les ans. Il est présenté à Paris lors d'une réunion annuelle qui rassemble des acteurs du territoire, mais aussi des personnalités politiques.

Sensibiliser au mal-logement

Tous les ans, la Fondation Abbé Pierre lance une campagne d'hiver. Elle est transmise à l'ensemble des médias et est également visible sur les affichages publics.

Agir au-delà des frontières

La Fondation Abbé Pierre est engagée à l'étranger notamment dans les pays ayant vécu des catastrophes naturelles et dans les régions du monde où l'on trouve de nombreux individus vivant dans la précarité. Elle finance la construction de logements tout en rendant acteurs les populations locales.

Solifap

Solifap est une société d'investissement solidaire créée par la fondation. Le but est de proposer aux individus d'investir leur épargne auprès d'acteurs associatifs.

Aujourd'hui, la Fondation Abbé Pierre compte neuf agences régionales (dont son siège se trouvant à Paris), trente boutiques solidarités et quarante pensions de famille. Elle vit des dons d'environ 240 000 donateurs. Cette indépendance financière vis-à-vis de l'état lui permet de communiquer librement tout en ayant un poids dans la vie politique. La Fondation compte plus de 250 bénévoles et environ 140 employés.

La Fondation Abbé Pierre agit partout en France



*Les Agences Régionales sont dispersées sur l'ensemble du territoire. Elles travaillent en étroite collaboration tout en prenant en compte les spécificités de leur propre territoire.
[Source : carte Fondation Abbé Pierre]*

Les bidonvilles pour la Fondation Abbé Pierre

Les luttes de la Fondation Abbé Pierre sont étroitement liées aux problématiques qui entourent la ville aujourd'hui : la principale étant la crise du logement. La Fondation Abbé Pierre s'est engagée, finance et soutient des associations qui luttent contre les mauvaises conditions de vie des habitants des bidonvilles et des squats sur les territoires.

La Fondation Abbé Pierre en Occitanie

- **La Fondation Abbé Pierre en Occitanie : une antenne récente**

L'agence Occitanie était au départ, à l'image d'autres agences de France, un collectif de bénévoles locaux. De 2009 à 2013, la Fondation Abbé Pierre était investie dans la région Languedoc-Roussillon à travers l'agence régionale de la région Provence-Alpes-Côte d'azur. C'est donc en 2013 que l'agence Languedoc-Roussillon a vu le jour.

Initialement, l'agence régionale traitait uniquement le territoire de l'ancienne région Languedoc-Roussillon. Depuis 2017, elle voit son territoire d'action s'agrandir à l'ensemble de l'Occitanie. En effet, la réforme des régions¹⁴ datant de 2015, a modifié le partage des compétences y compris au sein de la Fondation Abbé Pierre. D'autre part, la région Midi-Pyrénées ne possédait pas d'agence régionale. De ce fait, il a fallu revoir les méthodes de travail et s'investir pleinement dans l'échange avec de nouveaux acteurs. Le territoire d'action étant devenu bien plus vaste, l'agence a dû s'adapter et répondre à de nouveaux défis. D'autre part, les communes possèdent de nombreuses disparités, il a donc fallu et il faut encore, les étudier et les comparer.

Pour effectuer les missions de la Fondation Abbé Pierre, l'Agence Occitanie compte quatre salariés et plusieurs bénévoles.

- **Les bidonvilles occitans et la Fondation Abbé Pierre**

L'agence Occitanie suit les principes de La Fondation Abbé Pierre. Ces derniers reposent sur un accès au logement digne pour tous. Il semble donc essentiel de porter l'idée que les habitants des bidonvilles doivent quitter leurs lieux de vie afin d'être logés « dignement » avec leurs familles. La Fondation Abbé Pierre valorise la politique du « Logement d'abord ». L'idée est de proposer l'accès et le maintien dans un logement stable appuyé par un accompagnement. Ce programme, appuyé par le gouvernement français depuis 2017 au travers de la DIHAL, se veut être une alternative aux solutions d'urgences et aux solutions temporaires.

Localement, l'Agence Occitanie est investie dans les questions concernant les bidonvilles. En effet, elle finance des actions menées par des associations engagées sur

¹⁴ LOI n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral.

les terrains. Elle s'investit pleinement dans le travail de recherche et d'information autour du sujet et rencontre les acteurs des deux territoires. Cependant, il est parfois difficile d'avoir un regard précis sur l'ensemble de l'Occitanie d'où l'intérêt de produire des travaux de recherche sur le temps long.

- **Ma place à la Fondation Abbé Pierre**

Mon stage a été effectué entre les villes de Toulouse et de Montpellier, éloignées de 250 kilomètres environ. La distance avec l'agence m'a permis d'avoir une autonomie pour aller sur les terrains à la fois toulousains et montpelliérains.

En tant que stagiaire, j'ai eu l'occasion à la fois de participer à la vie de l'Agence, mais aussi de la représenter seule lors de rendez-vous. Dans la globalité des objectifs et des missions de la Fondation Abbé Pierre, mon rôle gravitait uniquement autour du sujet qu'est le bidonville.

Comment étudier le bidonville, objet de lutte et de rejet ? : Questions de méthodologie

La Fondation Abbé Pierre déjà impliquée sur le territoire de l'ancien Languedoc-Roussillon sur les questions entourant les problématiques des bidonvilles, avait besoin d'une vision plus globale sur l'Occitanie. Il était alors question de faire un état des lieux sur la région. Pour des raisons matérielles et pratiques, le sujet s'est recentré rapidement sur les deux métropoles de la région : Toulouse et Montpellier.

La commande fait suite à un contexte particulier à Montpellier : la question du logement transitoire qui divise les acteurs du territoire. Il s'agissait alors d'éclaircir la situation de la politique toulousaine qui semblait d'un premier abord, résoudre nombre de problèmes liés aux logements. En comparant les situations, l'une des idées de la commande était d'élargir les possibilités d'une ville en s'inspirant de ce que fait l'autre.

Dans un premier temps, nous avons dû recentrer l'objet « bidonville ». En effet, il a fallu « choisir » une définition tout en prenant en compte que cela exclurait forcément des publics. Cela était pour autant nécessaire par manque de temps et de moyen. Pour définir les publics concernés par la recherche, je me suis basée sur le travail d'associations impliquées dans les bidonvilles sur les deux territoires : La Cimade et Area pour Montpellier et Médecins du Monde pour Toulouse. Si le travail de repérage des

bidonvilles était très documenté à Montpellier, celui de Toulouse semblait très partiel. Cela s'explique par l'organisation différente instituée dans les deux métropoles. Pour pallier ce manque, se déplacer sur le terrain a été primordial. En effet, en s'appuyant sur les travaux déjà fait, Yolène Valière¹⁵ et moi avons pratiqué plusieurs repérages y compris en nous déplaçant sur des sites indiqués comme inexistant aujourd'hui.

➔ Le terrain : Où sont les bidonvilles ?

Le travail de repérage des bidonvilles est perpétuel. Même si les associations essaient d'être les plus vigilantes possibles aux nouvelles installations, il est important de prendre en compte le caractère parfois temporaire et urgent de celles-ci. De plus, on peut observer que plusieurs événements ont pour conséquence la séparation ou le déplacement d'individus :

- Les expulsions de terrains obligent les habitants qui n'ont pas eu de solutions de relogement, à s'installer sur un terrain existant ou à en créer un nouveau. Il se peut également que les individus viennent grossir les squats ou quittent le territoire à la suite d'une expulsion. Par conséquent, il devient aussi difficile de suivre l'évolution des individus.
- Les conflits au sein du bidonville sont courants et semblent parfois avoir pour conséquence le déplacement immédiat d'une partie du groupe. On peut alors voir se créer un nouveau bidonville parfois à proximité de l'ancien.
- Les aléas climatiques et les incendies : les installations parfois peu solides et très abîmées ne résistent pas aux aléas climatiques. Il faut noter que les bidonvilles sont souvent installés en zone à risques élevés. De plus, certaines installations électriques sont dangereuses et peuvent potentiellement entraîner un incendie. Dans les cas les plus violents, une partie des habitants ou la totalité se voient contraint de changer de lieu de vie.¹⁶
- Le déplacement d'individu peut provenir d'un autre territoire. On voit alors un nouveau bidonville se former.

¹⁵ Yolène Valière est une étudiante Architecte bénévole à la Fondation Abbé Pierre. Elle m'a accompagné dans ma recherche à Montpellier et à Toulouse.

¹⁶ À la suite de l'incendie du bidonville de Gabardie à Toulouse, une grande majorité des habitants ont quitté le bidonville. Pendant plusieurs semaines, je n'ai pas réussi à savoir où ils se trouvaient. Une partie s'est finalement réinstallée sur le terrain quelques temps après et une autre partie semble s'être approprié un ancien terrain.

Même si certains bidonvilles sont implantés et identifiés depuis une dizaine d'années dans les villes, la carte globale des bidonvilles peut se voir modifier d'un jour à l'autre.

Pour pouvoir repérer un maximum de terrain à un instant précis, nous avons parcouru la ville de Toulouse et ses interstices. Comme il n'était pas possible pour nous de faire chaque rue de la métropole, nous avons dû faire des choix. En effet, nous avons d'abord choisi de trouver les bidonvilles identifiés par Médecins du monde, puis nous nous déplaçons à proximité. En effet, l'idée était de parcourir les lieux relayés de la ville et de voir où il était potentiellement possible de s'installer. Nous avons alors parcouru certaines zones industrielles et commerciales, les abords du périphérique et des grands axes routiers et les terrains plus ou moins excentrés de la ville. Ces choix se sont basés sur les informations dont nous disposions déjà.

Contrairement à Montpellier, il est important de relever que la ville de Toulouse est pour moi à la fois le lieu de la recherche, mais aussi l'espace vécu. Cette information a pour conséquence une connaissance plus fine du territoire et une possibilité plus importante de repérage des terrains. À Montpellier, l'implication d'associations spécialisées sur le sujet a grandement alimenté le repérage des terrains. Il est cependant important de ne pas écarter la possibilité que certains bidonvilles n'ont pas été identifiés, et cela, dans les deux villes.

→ Le terrain : Comment entrer dans un bidonville ?

Avant de faire du terrain, j'ai dû me questionner sur mes propres idées préconçues. N'ayant jamais été dans un bidonville et n'étant que très peu informée de la situation, j'ai dû faire autant que possible abstraction des informations engrangées avec les années. Même si j'avais conscience d'avoir des idées probablement éloignées de la réalité, il était essentiel de faire un travail plus approfondi pour m'en écarter. Celles-ci étaient basées sur une observation partielle des terrains. Par exemple, l'accumulation de déchets autour des sites me laissaient à penser maladroitement que cela devait être de même à l'intérieur des habitats. De plus, en questionnement ma place dans la ville, je me suis rendu compte que mes proches et moi n'étions jamais amenés à fréquenter ses lieux. Malgré la conscience de leur existence et l'absence de rejet de ma part, ma façon de vivre la ville semblait m'éloigner de ces espaces cachés, relégués et stigmatisés.

Au début de ma recherche, j'ai échangé avec quelques individus sur le sujet et il était courant de ressentir une certaine appréhension de la part de mes interlocuteurs quant à

mes déplacements sur le terrain. Puisque le bidonville est un sujet peu rependu dans les discussions courantes, il interroge. En effet, si l'on ne s'est pas intéressé au sujet, que sait-on du bidonville ? La couverture médiatique du sujet en France est très souvent peu valorisante et donne une image négative et très insécuritaire. Cela a pour conséquence, pour certain habitant de la ville, de placer le bidonville comme le lieu visible que l'on ne veut pas voir. De ce fait, lorsqu'on incite à comprendre les mécanismes qui entourent ce sujet, on réalise la grande ignorance qui l'entoure.

Pour ma part, j'ai souhaité m'appuyer sur les discours des personnes qui allaient régulièrement sur le terrain. Cette façon de procéder m'a aiguillé sur les questions que je devais me poser en amont. En effet, si les habitants des bidonvilles et les autres habitants de la ville ne se mélangeaient pas, il semblait essentiel de me demander comment j'allais être accueillis et par-là, comment je devais me présenter.

Je suis allée sur les premiers terrains avec Yolène. Nous avons échangé en amont sur nos visions méthodologiques différentes afin d'être les plus efficaces possibles. Nous avons fait le choix de faire un entretien complémentaire pour éviter d'être répétitives auprès des familles. En effet, l'idée était d'être efficace afin de recueillir un nombre de témoignages suffisant sans pour autant gêner les individus dans leurs activités. Pour nous introduire auprès des familles, nous avons été accompagnées de Ambre Bastide, chargée de mission à de La Cimade à Montpellier, et de Marie Autin, bénévole à Médecins du monde à Toulouse. Par la suite, il a été possible pour Yolène et moi de nous rendre seules sur les terrains déjà visités.

→ Le terrain : Perception des habitants ?

Malgré les biais que cela implique, nous avons fait le choix d'être présentées par des membres d'associations de terrain. En effet, les habitants des bidonvilles peuvent potentiellement se méfier de nous. À la suite des entretiens effectués, on a pu se rendre compte de la relation asymétrique entre les habitants et nous. Le fait que nous soyons inconnues, identifiées comme Françaises et portions sur nous des documents sur lesquels nous inscrivions des renseignements à leur sujet, nous place dans une position pouvant être perçue comme dominante. En ce sens, les habitants des bidonvilles semblent fortement porter leurs stigmates. Afin d'avoir la relation la plus égale possible, il est important de nous faire comprendre, de nous présenter par quelqu'un en qui ils ont déjà confiance et d'échanger suffisamment longtemps avec chaque individu.

Les réactions face à la présence des acteurs associatifs nous ont permis de voir l'intérêt et la reconnaissance des habitants du bidonville pour le travail d'accompagnement effectué. Cette relation de confiance a forcément eu un impact sur nos présences dans les bidonvilles.

Nous nous sommes présentées comme des étudiantes essayant de comprendre comment les individus s'organisent, s'installent et se sentent dans la ville. La présentation pourtant concise, a été difficilement comprise des habitants des bidonvilles. Il est important de prendre en compte qu'ils ont à faire à de nombreux acteurs qu'il est parfois difficile d'identifier. Il est nécessaire pour nous de s'écarter de la vision souvent négative qu'ils ont des institutions et des forces de l'ordre. D'autre part, ils ont de nombreuses nécessités, ce qui les pousse à s'attendre à quelque chose de notre part. L'intérêt de la recherche est rarement immédiat et il peut être difficile d'appréhender le besoin de notre démarche. Cette dernière ne répondant pas de façon suffisamment rapide aux problèmes pourtant urgents. Les habitants pensaient que nous étions là pour leur parler de leur situation professionnelle, pour traiter les problèmes d'hygiène ou encore pour leur permettre d'obtenir des caravanes. Ces demandes pouvaient être une conséquence directe de notre présence avec des acteurs de l'accompagnement.

→ Le terrain : L'entretien

Yolène et moi avons décidé en amont de mener des entretiens semi-directif traitant à la fois de questions sur la cellule familiale, sur le « chez-soi » et sur le bidonville¹⁷. Le but était de comprendre comment les individus vivaient leurs territoires, mais aussi comment le logement pouvait s'adapter à leurs aspirations. En utilisant l'entretien sur le terrain, nous avons dû nous adapter aux interlocuteurs qui ne saisissaient pas toujours le sens de nos questions ou l'intérêt de celles-ci. Les entretiens sont alors quasiment toujours devenus libres. Mais cet aspect, qui pourrait être critiqué, m'a semblé avoir des points bénéfiques. Certains individus se sont exprimés sur des sujets dont il n'avait jamais réfléchi et ont libéré une parole. Quasiment aucune personne que nous avons abordée a refusé de discuter avec nous. Les exceptions sont les individus reconnus comme méfiant y compris envers les associations ou bien ceux qui n'arrivaient pas du tout à nous comprendre.

¹⁷ Annexe 2

Il est important de noter que dans les terrains où nous nous sommes rendues, une grande partie des habitants ne parlaient pas du tout français. Ceux qui parlaient français étaient souvent jeunes (cela peut s'expliquer par la scolarité, l'accès à l'emploi, le fait d'avoir grandi en France par exemple). On pouvait aussi constater que lorsqu'un membre d'une famille parlait français, sa famille était plus susceptible de parler également français ou d'avoir des bases. Cela peut biaiser les résultats puisque nous nous retrouvions à interroger uniquement des membres d'une même famille (qui ont par conséquent un parcours, des pratiques et des opinions parfois similaires.)

La barrière de la langue est un frein important dans l'enquête. Grâce à Ambre Bastide qui parlait roumain, Marie Autin qui parlait un peu espagnol et Yolène qui parlait espagnol aussi, j'ai eu la possibilité de faire plus d'entretien. Cependant, il est vrai que ça n'a pas toujours été tâche facile. Il est important de prendre en compte les biais que cela implique. Les questions n'ont pas été forcément bien transmises puisque la traduction peut parfois changer le sens. La compréhension de la démarche et les relations entre les enquêteurs et les enquêtés ont été perturbées. En effet, le fait de passer par une personne tierce, qui plus est un acteur associatif, a pu mettre une distance supplémentaire entre les enquêtés et moi. De plus, le fait que ça soit un acteur associatif faisait parfois dévier la conversation vers des sujets qui n'avaient plus nécessairement de rapport direct avec l'enquête. L'enquêté voulait soudainement s'adresser aux acteurs associatifs. Il faut tout de même noter que l'observation de ces échanges a été très enrichissante pour moi. Elle a permis de mieux comprendre les relations entre les acteurs, la situation vécue par les habitants et les multiples difficultés auxquels ils doivent faire face.

➔ Entretiens avec les acteurs institutionnels et associatifs

Le fait d'être stagiaire à la Fondation Abbé Pierre a eu une grande influence sur les entretiens institutionnels et associatifs. En effet, la Fondation Abbé Pierre est perçue comme très engagée. Cette image m'a sans doute permis d'accéder plus facilement aux associations impliquées sur les terrains, mais a aussi amené quelques réticences auprès des institutions locales.

J'ai choisi en premier lieu de mener des entretiens avec les associations. La première raison est qu'elles étaient plus accessibles et la seconde est qu'il était nécessaire d'avoir des échanges avant d'aller sur le terrain. La proximité entre les associations montpelliéraines AREA et La Cimade et la Fondation Abbé Pierre m'a permis tout au

long de la recherche d'être accompagnée et appuyée par ces deux associations. J'ai eu l'occasion de participer à des réunions, des échanges plus informels et des interventions sur le terrain. Le rapport avec les associations toulousaines a été un peu plus complexe. En effet, l'antenne de la Fondation Abbé Pierre se trouvant à Montpellier, les relations sont nécessairement moins importantes. Par-là mes contacts avec les associations ont été plus formels.

Ces échanges différents peuvent également s'expliquer par les politiques elles aussi différentes, menées dans les deux villes. Mis à part Médecins du Monde, les associations qui s'investissent sur les terrains à Toulouse travaillent étroitement avec la municipalité. Par conséquent, les discours associatifs se voient potentiellement bridés par les discours institutionnels. L'engagement de la Fondation Abbé Pierre peut potentiellement impliquer des non-dits sur le sujet sensible qu'est le bidonville pour une municipalité. Nous avons alors choisi de procéder à un entretien avec les agents de la Direction des Solidarités et de la Cohésion Sociale de la mairie de Toulouse avant de voir l'association AVEC (Action pour Vaincre l'Exclusion Citoyenne) et SOLIHA31, toutes deux mandatées pour l'accompagnement de trois terrains toulousains : Rupé, Flambère et Grynfogel.

Si les échanges avec les associations montpelliéraines m'ont été facilités, ça n'a pas été le cas pour la municipalité. La première raison à cela est la difficulté d'identifier un acteur chargé de ce sujet à la mairie de Montpellier¹⁸. Il faut ajouter à cela la disponibilité des agents qui est parfois restreinte. Mon éloignement de la ville de Montpellier a certainement été un frein supplémentaire à la prise de rendez-vous.

Enfin, j'ai eu des difficultés à joindre l'association 2 Choses Lune à Montpellier. Il faut noter que la relation entre les autres acteurs associatifs de la ville et cette association n'était pas parfaite. Les idées et actions menées par cette association n'étaient également pas complètement partagées par la Fondation Abbé Pierre Occitanie. Etant stagiaire à la Fondation Abbé Pierre et accompagnée dans mes recherches par les deux autres associations, il a été difficile de prendre contact avec 2 Choses Lune. Après plusieurs échanges pour un entretien qui n'a pas eu lieu, l'association a rencontré quelques difficultés au sein même de son organisation. Son action sur le territoire a alors été

¹⁸ Cette information a été constaté durant la période de recherche. Il semblerait que la mairie de Montpellier échange plus facilement sur ce sujet avec les associations à ce jour (juillet 2019).

interrompue et je n'ai donc pas pu avoir un échange riche avec eux. Cela aurait sans doute pu apporter des éléments prenant en compte des points de vue fort divergents.

Mon rôle de stagiaire à la Fondation Abbé Pierre m'a permis de rencontrer un panel d'acteur assez riche, d'entendre des points de vue divergents et intéressants notamment aux réunions de Romeurope à Paris. Cette dernière réunissait des acteurs de toute la France : à la fois des travailleurs sociaux, acteurs associatifs, anciens habitants de bidonvilles, ...

→ Méthodologie générale

Pour aborder ce sujet, j'ai choisi d'utiliser des méthodes sociologiques et ethnologiques. Pour répondre aux questions que la commande posait, il était essentiel de comprendre ce qui se passent au sein même des bidonvilles, d'appréhender les comportements et les interactions entre les acteurs à travers les méthodes d'observation et d'entretien. L'observation longue des discours associatifs et institutionnels m'a permis de saisir rapidement les enjeux et l'existence d'une complexité importante autour de ce sujet.

Pour compléter mon travail, j'ai eu l'opportunité de travailler avec Yolène Valière. Cette dernière, en formation d'Architecture, m'a permis d'avoir une approche méthodologique plurielle. Nous avons pu échanger des points de vue et des angles différents, mais à la fois complémentaires.

II – Observation et état des lieux du bidonville toulousain et montpellierain en 2019

A – Regard national sur les bidonvilles : contexte politique et médiatique

Situation nationale et actions gouvernementales

Selon une enquête de la DIHAL¹⁹ (Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement), la France métropolitaine comptait en 2018 près de 500 bidonvilles représentant environ 16 090 personnes dont 4 186 mineurs. Ces chiffres assez précis sont sans doute plus faibles que la réalité étant donné qu'il est difficile de capter parfaitement le nombre d'habitants dû aux nombreux mouvements sur les différents sites. Ces sites étant eux même mouvants. Si l'on trouve des terrains ancrés historiquement sur un territoire, d'autres se font et se défont d'un mois à l'autre²⁰. Ces faits rendent le suivi et par-là le recensement difficile : « Les expulsions et évacuations à répétition tendent à fragmenter les groupes, et à les éloigner. Elles poussent à se réfugier dans des endroits plus difficiles à repérer, les coupant du suivi social mené par la société civile ou les organismes publics »²¹. Selon l'état des lieux produit par la DIHAL en 2018, les données restent stables. Ils expliquent une légère augmentation par une collecte de données plus précises.

¹⁹ DIHAL, Etat des lieux des bidonvilles en France Métropolitaine au 1^{er} Juillet 2018 [Consultable en ligne sur le site du gouvernement]. La DIHAL publie des enquêtes depuis 2013.

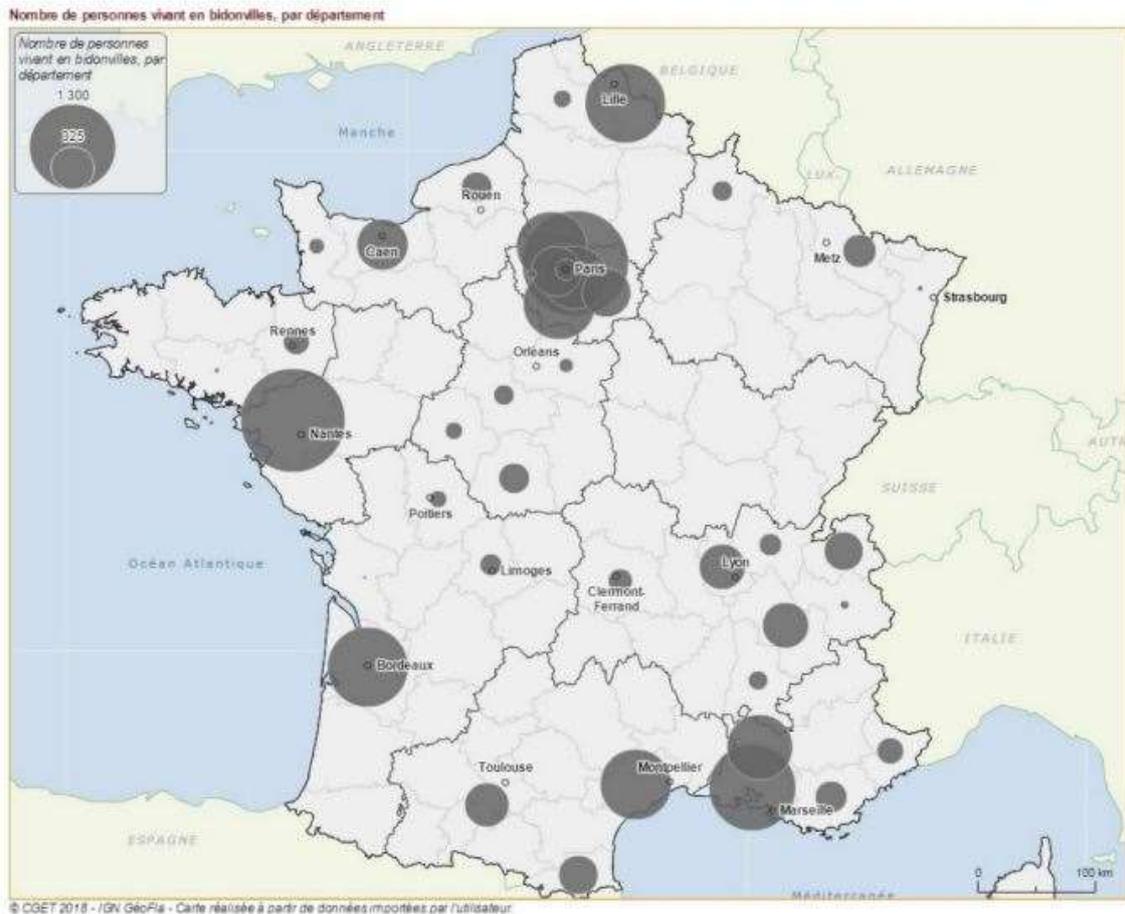
²⁰ Voir Partie I-A-Missions et méthodologie – Où sont les bidonvilles ?

²¹ DOMERGUE Manuel, HUYGUES Florian, « Un symptôme du mal-logement », *Revue Projet* n°348, 2015



Selon les résultats de la DIHAL, la tendance serait à la stagnation voire à la baisse du nombre d'habitants des bidonvilles ainsi que des sites depuis 2012. Néanmoins, la pertinence des résultats est à remettre en question. En effet, les résultats des enquêtes sont appuyés par les informations transmises ou non par les départements. Si la DIHAL est investie depuis plusieurs années, ça n'est pas le cas de l'ensemble des territoires français. Il faut tout de même noter que les résultats devraient être de plus en plus précis étant donné l'apparition d'une volonté politique qui semble plus forte. [Source des graphiques : DIHAL, Etat des lieux des bidonvilles en France métropolitaine au 1^{er} juillet 2018]

C'est donc, selon la DIHAL, 41 départements qui étaient concernés en 2018. On trouve un tiers de la population des bidonvilles dans les départements d'Ile-de-France. On peut évidemment lier ce chiffre à l'attractivité économique importante de la ville de Paris. L'Occitanie et ses deux métropoles importantes occupe la quatrième place des régions habitées par le plus d'habitants de bidonville, derrière l'Ile-de-France, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Pays de la Loire.



Cette carte publiée par la DIHAL montre une importante présence d'individus vivants en bidonville en Ile-de-France. Les bidonvilles semblent être présent sur une majorité de métropoles françaises. On peut se questionner sur une apparente absence des bidonvilles dans des villes plutôt importante comme Nancy, Brest, Dijon ou encore Amiens. Il est important de souligner que la DIHAL n'a pas encore toute les données. En effet, par exemple, le département de l'Oise et plus particulièrement la ville de Creil qui abrite des bidonvilles, est inexistant dans le rapport de la DIHAL. [Source de la carte : DIHAL, Etat des lieux des bidonvilles en France métropolitaine au 1^{er} juillet 2018]

Au sein des bidonvilles²², on trouverait principalement une population intra-européenne dont 6 % aurait la nationalité française. La population non-ressortissante européenne représenterait 9 % des habitants de bidonville.

Les bidonvilles en France sont dans un état qui semble alarmant. En effet, en juillet 2018, on estimait que 68 % des terrains n'avaient pas accès à l'eau et 72 % à l'électricité²³, ces deux ressources étant essentielles à de bonnes conditions de vie.

²² La DIHAL n'a pas publié une définition claire de ce qu'était un bidonville. Les données prennent en compte à la fois les terrains et certains squats.

²³ FONDATION ABBE PIERRE, *L'état du mal-logement en France*, Rapport annuel #24, 2019

La DIHAL²⁴ a été instituée en 2010 afin de répondre aux besoins de coordination et de suivi face aux défis du mal-logement. Son champ d'expertise et d'intervention se définit sur six politiques publiques :

- L'hébergement et l'accès au logement
- La lutte contre l'habitat indigne
- L'accueil et l'accompagnement des Gens du voyage
- La prise en charge de l'hébergement et l'accompagnement dans le logement des réfugiés
- Le logement des personnes immigrées et la résorption des bidonvilles et des campements illicites

À la suite de l'instruction du gouvernement du 25 janvier 2018²⁵, la DIHAL a pour mission d'assurer sa mise en œuvre. Cette dernière vise à renouveler le cadre d'instruction des plans de résorptions des bidonvilles.

La situation visiblement stagnante en France serait due à des politiques de résorption, d'expulsion et de relogement qui ne fonctionnent pas ou qui fonctionnent mal. Les politiques menées ne permettraient pas aux individus de s'insérer correctement par l'emploi notamment. Par conséquent, le maintien dans un logement devient compliqué. De plus, les expulsions sans solution de relogement, encore existantes sur le territoire français, entraînent uniquement un déplacement de population. Partant de ce constat, le gouvernement a donc publié une instruction aux préfets de régions et aux préfets de départements le 25 janvier 2018. L'objectif principal étant de réduire significativement le nombre de bidonvilles dans les cinq ans à venir en adoptant des stratégies territoriales plus adaptées. L'instruction met en avant les partenariats d'acteurs afin de favoriser une insertion plus aboutie des habitants des bidonvilles. D'autre part, il s'agit d'élaborer des diagnostics de terrains pour répondre au mieux aux situations plurielles rencontrées sur les terrains. Enfin, l'instruction invite les collectivités à solliciter l'enveloppe programmée par la DIHAL.

²⁴ Présentation de la DIHAL sur le site du gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/presentation-de-la-dihal>

²⁵ Instruction du gouvernement visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles – Annexe 5

D'une manière générale, les régions, les départements et plus précisément les métropoles semblent de plus en plus préoccupées par les questions qui entourent le bidonville. C'est dans ce contexte que le gouvernement semble essayer d'apporter des moyens et des réponses aux différents territoires.

L'impulsion gouvernementale sur les questions de pauvreté semble être « en marche » puisque le Président Emmanuel Macron a annoncé le « Plan Pauvreté » : nouvelle « Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté²⁶ » le 13 septembre 2018²⁷. Dans celui-ci, on retrouve un budget dédié au logement : il s'agit de 125 millions d'euros qui permettraient d'élargir l'offre d'hébergement et favoriseraient l'accompagnement vers le logement aux familles en situation difficile.

Un traitement politico-médiatique particulier

Si l'approche gouvernementale semble être en apparence de plus en plus favorable à des politiques de lutte contre les mauvaises conditions de vie dans les bidonvilles, elle n'a pas toujours considéré le phénomène de cette façon.

La communication gouvernementale et plus largement médiatique a été largement vecteur de confusion autour du sujet des bidonvilles jusqu'à aujourd'hui. Il n'a pas été rare, lorsque Nicolas Sarkozy était Ministre de l'Intérieur, puis Président, de l'entendre assimiler ce que l'on appelle ici les bidonvilles à des « camps Roms », à des populations « gens du voyage », transformant les individus étant en apparence issus de l'Europe de l'est, en un tout. Ce tout posant un « problème » et étant véhiculé comme tel dans les discours et les reportages télévisuels.

Le 18 juillet 2010, à la suite du décès d'un individu issu d'une communauté de gens du voyage tué par un gendarme²⁸, des incidents ont eu lieu à la gendarmerie de Saint-Aignan dans le Loir-et-Cher. C'est dans ce contexte, que le Président Nicolas Sarkozy publie un communiqué où il indique que « ces événements soulignent les problèmes que posent les comportements de certains parmi les gens du voyage et les Roms ». Malgré les vives

²⁶ Toutes les informations sur la « Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté » sont disponibles sur le site du Ministère des solidarités et de la Santé. <https://solidarites-sante.gouv.fr/>

²⁷ Le plan pauvreté s'inscrit dans un contexte où la réputation du président français est mis à mal. En effet, il est vu dans l'opinion publique comme le « président des riches ». Ce plan ne permettra pas au Président d'améliorer son image puisque le mouvement des gilets jaunes commencera moins de 3 mois seulement après cette annonce.

²⁸ L'individu aurait forcé un barrage routier

critiques de l'opposition et d'associations, le Président réitéra un parallèle entre l'insécurité et les populations perçues comme Roms ou gens du voyage lors de son discours le 30 juillet 2010 à Grenoble²⁹. Il parlera de « campements Roms » comme des « zones de non-droits ». À la suite de ce discours, l'Elysée avait fait paraître une circulaire³⁰ qui donnait pour objectif le démantèlement de « campement Roms » en « priorité ». Cette circulaire ayant fait polémique, puisqu'elle ciblait ouvertement une ethnie, a été modifiée rapidement.

Cette mise en lumière de plus en plus prononcée médiatiquement ne sera pas favorable aux populations perçues comme Roms dans l'opinion publique. Les gouvernements suivants continuant à mettre l'accent sur une insécurité présente sur le territoire, le lien entre cette insécurité et les Roms a persisté. D'autre part, la télévision s'est vu multiplier le nombre de reportages sur les pratiques illégales d'une partie de la population perçue comme Roms, stigmatisant toujours plus les individus. À cela, on peut ajouter les journaux qui semblent avoir tendance à titrer principalement les événements négatifs entourant les bidonvilles : expulsions, incidents, insécurité, etc. et à peu mettre en avant les initiatives locales favorisant la valorisation des habitants des bidonvilles.

Manuel Valls alors Ministre de l'intérieur du Président François Hollande, a affirmé en 2013³¹ que les « Roms ont vocation à revenir en Roumanie ou en Bulgarie » et qu'il était « illusoire de penser qu'on réglerait le problème des populations roms à travers uniquement l'insertion ». Pensant et affirmant que les populations roms ne souhaitaient pas « s'intégrer », il n'y avait selon lui que la solution du démantèlement des campements et de la reconduite à la frontière.

Les populations perçues comme Roms subissent alors une forte stigmatisation quant à leur volonté de s'intégrer. Cette stigmatisation a forcément une influence sur les possibilités d'emploi et de logements ainsi que sur le jugement de leurs capacités. Elle finit par impacter sur une vision dualiste précarité et sécurité³² qui endommage sérieusement les actions sociales.

²⁹ Discours du Président Nicolas Sarkozy sur la sécurité, le 30 juillet 2010 à Grenoble. Il fait suite à des heurts dans le quartier de la Villeneuve à Grenoble.

³⁰ Circulaire du 5 août 2010 annulée

³¹ Manuel Valls à la radio France Inter le 24 septembre 2013

³² BELQASMI Mohamed, « Entre dissuasion, assistance et activisme : l'accueil ambivalent des migrants roms en France », *Confluences Méditerranée* 2015

Les liens systématiquement fait dans les discours médiatiques entre insécurité, illégalité et Roms finissent par gommer la situation précaire, les difficultés et les aspirations des individus vivants dans les bidonvilles (et squats). L'origine des individus devient un outil de discours politiques à part entière et entraîne des problèmes de discriminations. Les dysfonctionnements ne sont plus traités comme des problèmes de logements, mais comme des « problèmes culturels ».

La cause des habitants de bidonville : une lutte nécessaire et perpétuelle

Pour lutter contre ces stigmatisations et défendre les droits des habitants des bidonvilles, on trouve quelques organisations et associations en France.

À la suite d'un colloque nommé « Roms, Sintés, Kalés, Tsiganes, en Europe. Promouvoir la santé et les droits d'une minorité en détresse » qui rendait compte des résultats inquiétants d'une recherche élaborée par Médecins du Monde dans six pays de l'Union Européenne dont la France, un collectif d'association s'est formé. Ce dernier se nomme le Collectif National des Droits de l'Homme Romeurope (CNDH Romeurope)³³. Ce groupe représenté par 45 associations et collectifs, s'est donné pour mission depuis 2000 de défendre les droits et lutter contre le racisme subit par les populations roms ou perçues comme telles. Romeurope élabore des travaux de recherche et interpelle sur la cause en travaillant avec de nombreux acteurs locaux sur les bidonvilles, squats ou toutes formes d'habitats précaires.

En s'appuyant sur la circulaire interministérielle du 25 janvier 2018 soutenue par Emmanuel Macron, Romeurope a aidé des habitants d'un bidonville de Champs sur Marne (Seine et Marne) à écrire une lettre ouverte au Président³⁴. Cette dernière, dont l'information a été relayée par les médias, demandait au Président d'éviter l'expulsion du terrain à l'approche de la fin de la trêve hivernale. Ces familles souhaitaient témoigner de leur intégration dans leur quartier et par-là des difficultés auxquels elles feraient face en cas d'expulsion.

³³ L'ensemble des missions et des travaux de Romeurope sont disponibles sur leur site <https://www.romeurope.org>

³⁴ La lettre ouverte datant du 12 mars 2019 <https://www.romeurope.org/lettre-ouverte-de-familles-roms-de-champs-sur-marne-a-e-macron/>

À l'image de Romeurope, la FNASAT³⁵ est très investie sur le territoire français. La Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et les Gens du Voyage (FNASAT) voit le jour en 2004. Cette fédération réunit près de 80 associations sur tout le territoire. Elle cherche à favoriser les échanges entre les acteurs. De plus, elle publie des travaux et communique pour lutter pour les droits des personnes Tsiganes et Gens du voyage.

C'est en 2010, qu'Alain Daumas alors président de l'UFAT³⁶ pointait du doigt les propos du Président Nicolas Sarkozy. Il indiquait que ses réunions « sur les 'problèmes posés par les Tsiganes' [étaient] une première depuis la libération ». Ces mots tentaient à rappeler les persécutions et déportations vécues par les populations 'tsiganes' durant la Seconde Guerre mondiale³⁷

En plus de ces collectifs d'associations et d'organisation, ils existent donc de nombreux soutiens locaux. De manière plus anecdotique, on trouvera des soutiens politiques lors de débat. Ces débats portant encore très souvent sur l'insécurité et l'intégration des étrangers ou des individus perçus comme tel.

³⁵ <http://www.fnasat.asso.fr/>

³⁶ Aujourd'hui l'UFAT (Unions Françaises des Associations Tsiganes) est rattachée à la FNASAT

³⁷ Le « Porajmos » qui renvoi au percutions et aux exécutions des individus perçus comme roms durant la seconde guerre mondiale n'a pas encore été reconnu comme génocide.

Celleneuve par exemple au nord-ouest de Montpellier) et d'autres qui en compte une dizaine (c'est le cas de Pablo et de Mas Rouge 2 par exemple, les deux terrains se trouvant proches, au sud-est de Montpellier).

On peut observer que les bidonvilles sont souvent très proches les uns des autres. C'est le cas de Zenith 1, 2, et 3 à l'est de la ville par exemple. Les habitants de ces terrains qui sont pourtant relativement bien délimités ont souvent une histoire commune. En effet, comme énoncé précédemment, il n'est pas rare que des conflits éclatent au sein du bidonville. Si les habitants trouvent le lieu suffisamment adapté à leurs besoins d'urgence, ils restent alors à proximité de leur terrain d'origine. De plus, la recherche de nouveau terrain peut s'avérer difficile. En plus des conflits existants, l'organisation de l'espace social est aussi marquée par la séparation entre les individus de nationalités différentes. Même si les terrains sont proches afin de favoriser certains échanges, la séparation entre les différentes nationalités semble inévitable.

La grande majorité des habitants des bidonvilles de Montpellier sont originaires de Roumanie (surtout Urziceni et Barbulesti, villes voisines à proximité de Bucarest et Deva à l'ouest du pays). On trouve également de nombreux habitants ex-yougoslaves dont une partie d'entre eux est née et a vécu en Italie. D'un point de vue global, les habitants des bidonvilles de Montpellier ont des liens souvent antérieurs à leurs arrivées dans les bidonvilles : ils se sont connus dans leurs pays d'origine ou bien sont de la même famille. Les ex-yougoslaves ont des défis supplémentaires puisqu'ils sont considérés comme apatrides. Ce statut les empêche d'avoir certains droits et de travailler comme il est possible pour des individus originaires de pays appartenant à l'Union européenne. Cette situation participe aux rapports de force qu'on trouve parfois sur les terrains entre Roumains et Ex-Yougoslaves.

Bidonvilles de Montpellier : Comment les acteurs du territoire répondent aux problématiques ?

À Montpellier, la municipalité est principalement tournée vers les questions d'éducation en ce qui concerne les bidonvilles. Elle tend à favoriser la scolarisation des enfants en finançant en partie un médiateur scolaire. Il faut noter que son implication est très partielle, mais qu'une volonté semble naître depuis quelques années.

C'est la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de l'Hérault qui semble la plus impliquée à propos des bidonvilles sur le territoire. En effet, à la fin de l'année 2015, elle a commencé à mettre en place un projet d'accompagnement et d'insertion des personnes vivant en squats et en bidonvilles en partenariat avec les associations locales : AREA, 2Choses Lune et La Cimade. Chaque terrain s'est alors vu attribuer une association référente chargée d'un accompagnement global : accompagnement vers l'emploi et le logement, mais également l'accès au droit, la scolarisation et la santé. Le but de ce partenariat étant l'insertion par l'emploi et le logement et par-là la résorption des bidonvilles.

AREA (Association Recherche Education Action)³⁹ est une association montpelliéraine qui lutte contre l'exclusion et les inégalités sociales. Pour se faire, elle s'appuie sur la réalisation de travaux de recherche en sciences sociales. Ces derniers lui permettent de produire chaque année un rapport pour l'Observatoire départemental des bidonvilles de l'Hérault, mais aussi plusieurs projets qui participent à rendre visible la lutte contre les préjugés, mais aussi la réalité de la vie en bidonville. L'association s'adresse essentiellement à un public qui vit en bidonville. Elle est référente de certains terrains dans lesquels elle pratique un accompagnement à l'insertion socio-professionnelle et un accompagnement vers le logement.

La Cimade⁴⁰ est une association investie pour la cause des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés. Elle mène des actions internationales avec des partenaires à l'étranger mais est principalement investie en France. Cette association est surtout active dans la défense et l'accès aux droits. À Montpellier, les salariés de La Cimade font un travail d'accompagnement global sur les bidonvilles⁴¹. Au même titre qu'AREA, ils sont référents de plusieurs terrains.

Enfin, 2choses Lune est une association nationale spécialisée sur les questions d'hébergement d'urgence. Elle intervient à Montpellier comme opérateur de politiques publiques impulsées par la ville pour le bidonville de Celleneuve notamment. Depuis septembre 2017, ce bidonville, où vivent plus de 150 individus en situation précaire, est

³⁹ <https://area-asso.org/>

⁴⁰ <https://www.lacimade.org/>

⁴¹Au départ, La Cimade était investie bénévolement sur le bidonville de Bonnier de la Mosson puis, en 2015, elle a développé une action salariée pour répondre à une nécessité importante sur le territoire montpelliérain.

sujet à un projet de résorption. Une partie des individus serait amenée à entrer en logement grâce à l'accompagnement social et les ménages considérés comme moins solvables seraient transférés dans un « terrain de transition ». Ce projet connaît depuis 2017 énormément de frein. La situation de Celleneuve ne semble pas s'améliorer et les récents problèmes au sein de l'association 2choses Lune à Montpellier ont accentué les retards.

Ces trois associations sont financées par l'Etat pour mener à bien leurs missions d'accompagnement. Elles sont appuyées par le travail de Médecins du Monde et d'autres acteurs du territoire.

Les relations entre les associations montpelliéraines sont entachées par des divergences importantes quant aux traitements des individus sur les terrains et aux idées plus ou moins défavorables face aux terrains de transition. Il est donc aujourd'hui question pour elles de s'organiser afin de trouver des solutions alternatives qui répondent à la fois aux attentes des habitants des bidonvilles, mais aussi aux attentes de l'état.

Vivre dans un bidonville à Montpellier : comment l'habitat d'urgence devient un mode de vie ?

On trouve dans les bidonvilles montpelliérains des habitats fabriqués à l'aide de matériaux de récupération comme des panneaux publicitaires, des planches de bois, des anciennes portes, des bâches, des tapis, etc. La visite sur les terrains met en évidence la faculté des individus à s'organiser dans l'urgence et par-là à réussir à détourner l'utilisation première de certains objets afin de consolider ou d'améliorer leurs habitations. Si certains bidonvilles se sont implantés très récemment d'autres existent depuis 2006 (Zénith 2).



Habitation à Bonnier de la Mosson à Montpellier. [Photo prise par Yolène Valière lors de nos terrains]

On observe des disparités entre certains habitats. Le bidonville, comme un micro-système, compte des habitats extrêmement mal isolés, fabriqués avec très peu de matériaux et parfois très dangereux et des habitats beaucoup plus bétonnés, isolés et solides. D'autres encore possèdent une ou plusieurs caravanes, parfois très abîmées et parfois peu, avec ou sans prolongations. Certains ont même construit des maisons sur le terrain. C'est le cas au terrain de Zénith 1. Ces différences peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs : en premier lieu la taille de la famille aura tendance à définir la taille de l'habitat⁴². Un couple avec plusieurs enfants disposera par exemple d'une caravane comme chambre à coucher et d'une prolongation faites de matériaux de récupération pour le salon, la cuisine et coucher les enfants le soir. En second lieu, le savoir-faire n'est pas le même pour tous les individus. Bien que nous ayons été témoins d'un savoir-faire non-négligeable pour beaucoup des habitants, les individus ayant occupés une fonction dans les travaux du bâtiment en France ou dans leurs pays d'origine sont évidemment favorisés. Enfin, un des facteurs le plus important est le capital économique dont dispose un ménage : plus le capital est important plus il est possible pour lui de faire un habitat plus convenable. D'autre part, les individus disposant d'un capital économique important⁴³ occupent souvent une place non-négligeable dans l'échelle sociale exercée sur le bidonville. Il est

⁴² Il faut souligner que ça n'est pas systématique. Plusieurs familles nombreuses disposent d'un faible espace.

⁴³ Le niveau de capital économique est à relativiser. La donnée est une comparaison entre les individus vivants dans le bidonville.

important de noter que des individus ont plus ou moins l'ascendant sur les autres et cela impacte forcément sur l'organisation de l'espace sociale au sein même du bidonville⁴⁴. À Zénith par exemple, on peut observer, en plus de la séparation concernant les origines entre Ex-Yougoslaves et Roumains, une disparité forte quant aux types d'habitat occupés par les individus.

Si les habitats sont un peu différents et témoignent de la pluralité des situations des individus, les habitants d'un terrain donné, sont soumis aux mêmes contraintes d'accès aux services. Les bidonvilles de Montpellier sont tous éloignés du centre-ville. Pour se rendre dans les différentes institutions ou encore dans les lieux de soin⁴⁵, il est nécessaire d'avoir un véhicule ou bien de prendre les transports. En excluant les terrains situés à Zénith ou celui de Saporta, les bidonvilles de Montpellier restent tout de même accessibles en transport à travers l'existence du tram. Cela permet aux individus de pouvoir se rendre où ils veulent sans être dépendant de ceux qui ont un véhicule.

On trouve un nombre important de véhicules, fonctionnant ou non, sur les terrains montpellierains. La voiture permet aux habitants des bidonvilles une certaine indépendance quant à leur utilisation de la ville. Celle-ci est un moyen de s'approprier un territoire qui leur est pourtant peu accueillant, en y circulant. Elle peut avoir fonction de moyen de transport dans le sens du transport de marchandises récupérées, ce moyen de subsistance étant rependu dans les bidonvilles. La voiture sert donc à circuler et à travailler. D'autre part, il n'est pas rare de croiser dans les bidonvilles un grand nombre de pièces détachées de véhicules motorisés qui soulignent alors un savoir-faire concernant la mécanique sans doute non-négligeable de la part de certain habitant.

⁴⁴ Dans les bidonvilles en France, on trouve souvent ce qui est appelé un chef de Platz. Ce dernier représente l'autorité au sein du bidonville. Son statut peut reposer sur son capital économique, sur ses ressources pour trouver un terrain ou du travail pour les autres ou sur sa place ancrée depuis longtemps au sein d'un réseau familial ou social. Il peut abuser de la faiblesse d'autres individus allant de la pression sociale au mauvais traitement humain dans les pires cas. Il est nécessaire de ne pas accoler qu'une mauvaise image autour des chefs de Platz. Ils accèdent aussi parfois à ce statut en étant le lien direct avec les institutions et les acteurs du territoire. Durant la recherche à Toulouse et à Montpellier, nous n'avons rencontré ni entendu parler d'aucun chef de Platz. Cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas. En effet, certains individus semblent plus charismatiques et respectés sur les terrains que d'autre. De plus d'après les associations, certains individus ont l'ascendant sur les autres. Il est difficile de comprendre l'organisation sociale des bidonvilles sur un temps court. En effet, la confiance des individus et les risques peuvent potentiellement rendre difficile le dialogue sur ce sujet.

⁴⁵ Les associations aident parfois les individus qui n'ont pas de véhicules à se rendre sur les lieux de soins.

En plus de ces pièces, on trouve aux abords des bidonvilles, une accumulation de meubles, de pièces mécaniques ou électroniques obsolètes et de déchets en tout genre. Il faut noter que le ramassage des ordures par la ville est mis en place dans la majorité des bidonvilles montpelliérains. Si les pratiques des habitants au sein de leurs habitats et aux abords directs avec leur voisin tendent vers un respect de certaines normes d'hygiène, les abords plus éloignés sont souvent peu nettoyés par les habitants et ce, malgré des initiatives associatives. On pourrait expliquer cela en premier lieu par un ordre de priorité. La création d'habitat d'urgence et les situations de survie entraînent nécessairement un ordre de priorité particulier. De plus, la conscience écologique est un processus long et parfois coûteux.



L'intérieur des habitats dans les bidonvilles montpelliérains témoignent d'une appropriation. En effet, les individus soignent et décorent leur logement. Par-là ils ne se considèrent pas à la rue, mais chez eux. De plus, les normes instituées entre les habitants d'un même bidonville poussent généralement à un respect mutuel quant à la propreté entre les différents logements. [Photo prise par Yolène Valière durant nos terrains – Bonnier de la Mosson]

Les abords des bidonvilles sont témoins d'une activité de récupération importante. Ils soulignent également des besoins et des difficultés à trouver des objets fonctionnels et durables. Si l'état de ces abords peut en premier lieu choquer, les associations et certains habitants des bidonvilles mettent en place des initiatives afin d'améliorer la situation. Ces accumulations favorisent la prolifération de nuisible. Ces derniers constituent une inquiétude supplémentaire dont nous ont fait part un bon nombre d'habitants lors des entretiens. [Photo prise par Yolène Valière durant nos terrains – Bonnier de la Mosson]



Il faut noter que les abords de certains bidonvilles sont nettoyés avant l'été par la municipalité. Si ce geste permet aux habitants d'avoir un environnement plus sain, la motivation est portée par l'activité touristique importante à Montpellier durant l'été. La ville trouve un intérêt à faire des bidonvilles des zones invisibles pour valoriser son image.

La majorité des bidonvilles de Montpellier dispose d'un point d'eau ou d'une borne à incendie à proximité du terrain. Ce point d'eau permet aux individus de se laver, de manger et de faire le ménage. Ce sont les femmes qui transportent l'eau à l'aide de poussette, cette dernière étant un outil de transport à part entière au sein du bidonville. De nombreux objets sont détournés de leur usage premier et témoignent d'un savoir-faire qu'on pourrait qualifier d'un savoir-faire d'urgence. Les individus s'adaptent à leurs conditions en adaptent l'utilisation des objets. En ce qui concerne l'électricité, on trouve de nombreux branchements électriques dangereux. Les fils courent entre les habitats et les risques d'incendie sont importants. Enfin, peu de terrains disposent de sanitaires. Les sanitaires sont souvent auto-construits par un ou plusieurs ménages. Les ressources que sont l'eau et l'électricité, mais aussi les sanitaires sont des sources de conflits entre habitants d'un même bidonville. Chacun essaye de disposer du meilleur confort possible. On peut tout de même souligner une entraide importante sur les bidonvilles de Montpellier contrairement à ceux de Toulouse.

Travailler à Montpellier lorsqu'on vit en bidonville n'est pas évident. La stigmatisation est le premier frein rencontré par les individus. On peut ajouter à cela la difficulté à parler français pour beaucoup d'habitants. Il faut noter que les individus originaires de pays membre de l'Union européenne peuvent travailler plus facilement en France par rapport à d'autres migrants. Cependant, la grande majorité des emplois trouvés sont précaires. Les associations montpelliéraines témoignent de l'existence d'entreprises privées peu scrupuleuses qui viennent démarcher les habitants des bidonvilles afin de les exploiter au sein de leur structure. La grande nécessité de travailler entraînent parfois les individus à accepter des emplois illégaux et parfois dangereux pour eux-mêmes. D'autres part, certains font le choix ou sont contraints d'exercer des activités illégales de l'ordre de la mendicité ou de la prostitution. Durant les entretiens, nous avons rencontré de nombreuses femmes exerçant la mendicité. On avait pu souvent établir un lien entre l'activité des individus dans leurs pays d'origine et celle exercée en France. Les personnes travaillant dans la rue dans leurs pays d'origine semblaient avoir plus de difficultés à se projeter dans un autre emploi, mais aussi dans un logement.

Durant la recherche sur les terrains, nous avons constaté un partage des tâches genré. Par-là, nous avons rencontré majoritairement des femmes, qui s'occupaient des enfants⁴⁶ et

⁴⁶ Même si les enfants des bidonvilles montpelliérains sont de plus en plus nombreux à être inscrits à l'école, il semblerait qu'il y a peu d'assiduité.

du ménage sur le terrain pendant que leurs maris travaillaient. Il faut noter que l'une des principales sources d'emplois pour les femmes vivant en bidonville est le ménage. Les associations constateraient que les femmes sont, de manière générale, plus employables que les hommes. Les hommes se voient trouver des missions dans l'industrie du bâtiment, mais généralement de plus courte durée. Si une majorité des individus souhaitent trouver du travail et notamment un CDI afin d'accéder plus facilement à un logement, d'autres souhaitent maintenir une certaine liberté en occupant des emplois de courte durée.

Grâce aux associations engagées sur le terrain, les habitants des bidonvilles sont accompagnés dans leurs démarches pour l'emploi. Selon elles, si les individus sont engagés dans leurs recherches, ils peuvent trouver un emploi en un an pour les situations les plus favorables. Cet emploi servirait de tremplin à l'accès à un logement, d'autant plus si les enfants sont scolarisés. Les plus gros défis pour les associations, en plus des individus ayant un statut particulier, concernent les personnes âgées et malades. En effet, ces dernières ne sont pas en mesure de travailler. Cette impossibilité les empêche d'être solvable et d'accéder à un logement si elles ne sont pas accompagnées par leur famille.

Les associations occupent un rôle majeur à Montpellier. Il est possible d'observer des liens forts entre certains individus et des membres d'associatifs : une relation de confiance et de reconnaissance s'est nouée. En effet, les associations comme AREA et La Cimade semblent pleinement investies dans leurs actions et cela se fait ressentir dans le discours des habitants, qui ont accepté une proximité.

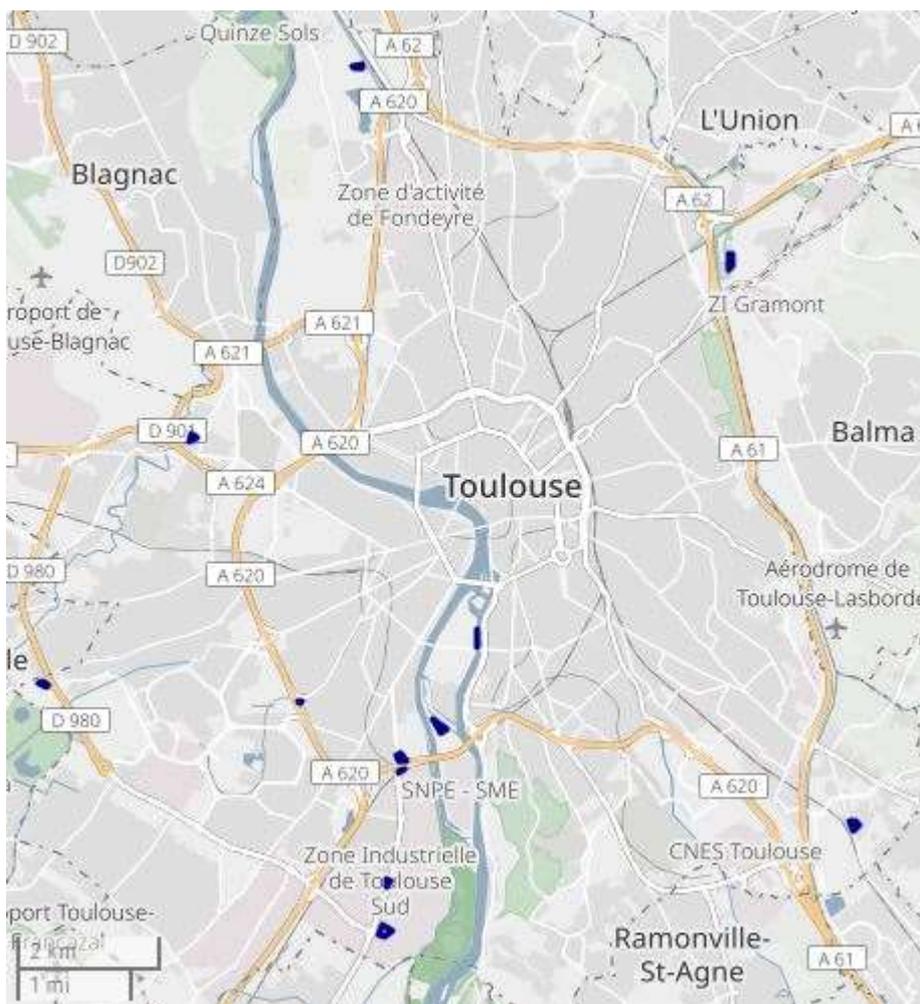
Comme énoncé précédemment, plusieurs origines se côtoient dans les bidonvilles montpelliérains et cela crée des disparités au sein même des bidonvilles. Les origines sociales, les situations économiques, familiales sont distinctes d'une famille à une autre. Si de manière générale, on peut estimer que tous les habitants des bidonvilles vivent dans une grande précarité, le degré de précarité peut différer d'un Homme à l'autre. Cela à son importance quant à sa situation dans le bidonville et à ses aspirations. D'autre part, ces disparités sont visibles d'un bidonville à l'autre. Un petit bidonville ne rencontrera pas tout à fait les mêmes problématiques qu'un grand. Prenons le bidonville de Celleneuve par exemple, ce dernier est occupé par une centaine d'habitants implantés depuis longtemps dans le quartier. La grande précarité des habitants a entraîné des problèmes sanitaires notables s'étalant sur l'ensemble du bidonville et créant des nuisances importantes. Les déchets s'entassent à l'intérieur et autour du bidonville, et cela, a des

conséquences sur la santé des individus déjà très fragilisées. Il est important de souligner les disparités entre bidonvilles et entre individus eux-mêmes afin de comprendre que le bidonville n'est pas un tout unique, mais plusieurs systèmes complexes à la fois entremêlés et différents.

C – Comprendre la situation des habitants de bidonville dans la ville de Toulouse

Regard général : Une situation similaire à Montpellier ?

Selon Médecins du Monde, environ 700 personnes se trouvaient en bidonvilles à Toulouse en 2018. Il est difficile d’avoir un chiffre exact puisqu’il n’existe pas d’observatoire des bidonvilles à Toulouse. La municipalité témoignerait d’une stagnation voire d’une diminution du nombre d’habitants des bidonvilles toulousains. Néanmoins, dans le cas du bidonville de la Flambère par exemple, on constate que malgré les accès aux logements de certains individus, le nombre d’habitants dans le bidonville ne diminue pas. Nous comptons onze bidonvilles en février 2019. En juillet 2019, on en compte le même nombre, néanmoins celui de l’île du ramier n’existe plus et un nouveau s’est recréé sur un ancien terrain à proximité du centre commercial Balma Gramont.



[Source de la carte : Eline Boulanger]

À l'image de Montpellier, on constate que la grande majorité des bidonvilles se trouvent en périphérie à proximité des grands axes routiers.

L'exception est pour l'Île du Ramier : cette île, poumon vert de la ville de Toulouse, se trouvant très

proche du centre, s'est retrouvé en 2018, habitée par plusieurs migrants qui y ont trouvé refuge au bord de la Garonne. Si au moment de la recherche, ce bidonville existait encore, il a été résorbé en mai 2019.

Le bidonville le plus éloigné se trouve au nord de Toulouse. Il s'agit de Rupé qui est à environ 8 km du centre-ville. La plupart des bidonvilles toulousains sont installés dans les zones industrielles ou les zones d'activités économiques.

Les bidonvilles de Toulouse sont majoritairement habités par des Roumains et des Bulgares. Cependant depuis quelques années, des individus originaires d'Ex-Yougoslavie, des Albanais ou des Serbes sont de plus en plus nombreux à s'installer à Toulouse. Ces individus, étant extra-européens ou considérés comme apatrides, se voient devoir affronter plusieurs défis. Selon Médecins du monde à Toulouse, de nombreuses demandes d'asile se voient rejeter et par conséquent, l'accompagnement de certains ménages devient extrêmement complexe.

Si des individus sont venus directement de leurs pays d'origine, une grande partie a d'abord migré vers la Grèce ou vers l'Espagne avant de se tourner vers la France. En effet, on croise un nombre important d'individus qui parlent espagnol sur les bidonvilles. À la suite de la crise de 2008, certains Roumains présents en Espagne, ont choisi d'aller trouver du travail à Toulouse. Certains ont quitté un bidonville et d'autres ont quitté un appartement.

Bidonville à Toulouse : Comment les acteurs du territoire répondent aux problématiques ?

En apparence et contrairement à la municipalité de Montpellier, la ville de Toulouse semble très investie sur la question des bidonvilles. La ville travaille sur l'accompagnement des habitants des bidonvilles vers le logement sur trois terrains (Rupé au nord de Toulouse, Flambère, derrière l'hôpital Purpan et Grynfolgel à l'ouest à proximité de Tournefeuille) en partenariat avec SOLIHA 31 et l'association AVEC. De plus, et en témoigne une communication assez importante à ce sujet, la ville de Toulouse s'est engagée dans la politique du logement d'abord.

La politique de la ville de Toulouse semble favorable aux habitants des bidonvilles. Néanmoins, il faut souligner que la majorité des bidonvilles se trouvent dépourvus d'accompagnement. Seul Médecin du monde et son équipe de neuf personnes assurent une veille sanitaire dans l'ensemble des bidonvilles toulousains. Il ne semblerait qu'aucune coordination associative n'existe. Il faut tout de même noter qu'après plusieurs années de conflits sur ce sujet avec Médecins du monde, la municipalité de Toulouse souhaite insuffler un dialogue entre tous les acteurs concernés en vue de créer des partenariats.

Médecins du monde est l'association la plus investie sur la question de l'ensemble des bidonvilles toulousains. Elle oriente le circuit patient, accompagne physiquement les individus vers les établissements de soin et signale, quand c'est possible, les problèmes rencontrés par les habitants des bidonvilles à des organismes compétents.

La municipalité de Toulouse a choisi trois bidonvilles pour lesquels elle a mandaté des associations. Ces accompagnements favoriseraient alors une insertion des habitants de ces bidonvilles. Parmi les associations mandatées, on trouve l'association AVEC⁴⁷ (Actions pour Vaincre l'Exclusion de Citoyens). Cette dernière est investie à la fois dans des questions sociales et dans des questions culturelles, en visant tous les publics ayant des difficultés à accéder aux droits communs sur la ville de Toulouse. Elle intervient majoritairement dans les quartiers Politique de la Ville (Par exemple Bagatelle⁴⁸) mais aussi sur le terrain de Rupé au Nord de la ville. Elle est à la fois gestionnaire et accompagnante sur le terrain. L'accompagnement porte essentiellement sur l'insertion professionnelle, mais aussi dans le logement puisque l'objectif est de résorber le bidonville de Rupé.

En plus de l'association AVEC, la mairie de Toulouse a mandaté SOLIHA 31⁴⁹ afin d'être gestionnaire et d'accompagner les individus du terrain de la Flambère et de Grynfolgel. Les problématiques de ces deux terrains ne sont pas les mêmes. En effet, la Flambère est un bidonville auto-construit installé de longue date dans la ville de Toulouse et Grynfolgel est considéré comme un village d'insertion. Des mobil-homes ont été mis à disposition des familles afin de faciliter leurs insertions socio-professionnelles. Nous y reviendrons.

⁴⁷ <https://assoavec.org/>

⁴⁸ AVEC accompagne des individus installés dans des logements provisoires à Bagatelle afin d'obtenir un emploi et un logement à long terme.

⁴⁹ <http://www.soliha31.fr/>

SOLIHA 31 est un organisme qui intervient sur plusieurs problématiques autour de la crise du logement sur le territoire toulousain : il se qualifie également d'agence immobilière sociale.

Vivre dans un bidonville à Toulouse : mode de vie similaire à Montpellier ?

Vivre dans un bidonville à Toulouse comporte des similarités avec la vie à Montpellier. On trouve évidemment des habitats d'urgence fabriqués avec des matériaux de récupération, mais aussi des mobil-homes et des maisons préfabriquées⁵⁰.



Les habitats des bidonvilles de Toulouse témoignent également d'un savoir faire important. On trouve des styles différents ainsi que des techniques adaptées aux différents matériaux. Le but étant de se créer un chez soi confortable et sécuritaire. L'intérieur des logements est très soigné et décoré ainsi que meublé autant que possible. [Photo prise par Yolène Valière lors de nos terrains – Langlade]

Lorsque l'on se rend sur l'ensemble des bidonvilles toulousains, on peut également observer un niveau de précarité différent. Si l'ensemble des bidonvilles ne sont pas des lieux agréables à vivre, certains semblent être encore plus touchés que d'autre par l'extrême pauvreté et l'insalubrité. On peut penser à celui de Gabardie, ainsi qu'au

⁵⁰ Nous avons choisi d'inclure dans les bidonvilles toulousains celui de Grynfogel. Il n'est pas considéré par la ville comme un bidonville puisque les mobil-homes sont mis à disposition. Il est considéré comme ce qui est appelé un « terrain de transition ». Néanmoins, sa présence dans notre recensement est importante puisque les habitants du terrain sont confrontés à des problématiques similaires aux autres habitants des bidonvilles.

bidonville présent au bord de la Garonne, sur l'île du ramier début 2019. Ce dernier s'est construit sur une pente boueuse qui ne permettait pas l'entrée de véhicules. Les habitants ont donc dû se débrouiller avec des éléments récupérés. De plus, au vu de l'aménagement du territoire : bloqués entre une route et la Garonne, les habitants du bidonville avaient difficilement accès à l'électricité et à l'eau. Des sanitaires avaient été construits à la vue de tous au bord du trottoir. En effet, aucune intimité n'était possible pour l'ensemble des familles vivant sur ce bidonville. En ce qui concerne le bidonville de Gabardie, l'état des constructions semblait déplorable et l'accumulation de déchets très impressionnante par rapport aux autres bidonvilles toulousains. Nous reviendrons après sur la situation du bidonville de l'île du ramier/stadium. Pour ce qui est de Gabardie, le bidonville a pris feu au mois de mars 2019. Les installations très précaires ont sans doute participé à la propagation du feu. Si les disparités sont si flagrantes dans les bidonvilles de Toulouse, elles laissent à penser que l'absence d'un réel accompagnement dans certains terrains peut être responsables de leur dégradation importante et d'une insécurité importante pour les habitants des bidonvilles.

Si l'on prend la globalité des bidonvilles toulousains, on observe des séparations ethniques notables. En effet, certains terrains ne sont habités que par des Roumains et d'autres par des Bulgares uniquement. De manière globale et à l'image de Montpellier, nous avons observé peu de mélange entre les membres de différentes origines. Il faut noter que les individus se retrouvent sur le même terrain souvent à cause de lien familial ou de lien dans le pays d'origine.

À l'inverse de Montpellier, où les habitants nous signifiaient l'existence d'une entraide notable, les habitants de certains terrains toulousains notamment celui de Malepère, nous ont laissé à penser que l'entraide avait des limites pour certains habitants. Certains entretiens montraient l'existence de conflits et l'absence d'aide (surtout financière). D'autre part, ils ne voyaient « pas pourquoi eux-mêmes, ils aideraient, si quand ils [avaient] un problème personne n'était là ». On pourrait penser que les personnes les plus précarisées sont les plus solidaires entre elles, mais c'est aussi gommer les singularités des individus.

Également à l'image de Montpellier, les individus vivants sur les terrains toulousains semblent être nombreux à avoir des liens entre eux. Les terrains sont donc liés les uns aux autres et témoignent d'une histoire commune du bidonville dans la ville de Toulouse. Si

les intérêts entre habitants des bidonvilles sont plus ou moins communs, il n'en est rien avec les riverains. Selon la municipalité de Toulouse, médecins du monde, mais aussi les habitants eux-mêmes, beaucoup de conflits éclatent entre riverains et habitants des bidonvilles⁵¹. On trouve des exemples à Malepère avec les habitants des résidences voisines. C'est également le cas sur le terrain de Palayre qui se trouve à côté d'un restaurateur. Enfin, la mairie de Toulouse est actuellement en conflit avec les riverains du bidonville de la Flambère. Ces conflits peuvent s'expliquer par des pratiques différentes, mais aussi par un jugement de ces pratiques. D'autre part, il faut noter les branchements sauvages qui impactent parfois les branchements des riverains ou leur matériel. Enfin, la présence de bidonville a un impact sur la visibilité positive d'un restaurant par exemple, et plus largement d'un quartier.



Une route sépare le bidonville de Malepère à des appartements standards. Cet habitat vu comme « extraordinaire » peut alors former des relations de voisinage complexe. L'insécurité prétendue ou non du lieu crée une défiance entre les individus. De plus, les pratiques de brulage et les problèmes sanitaires peuvent inquiéter les riverains. Le dialogue et la compréhension des parcours soutenu par les associations comme AVEC par exemple peut aider les habitants de la ville à moins rejeter les habitants des bidonvilles. [Photo prise par Yolène Valière durant nos terrains]

Si la gestion des conflits peut être plus ou moins gérés à Rupé et à la Flambère, ceux qui concernent les autres bidonvilles se rapportent alors du « maintien de l'ordre » fait par les forces de l'ordres. L'absence d'accompagnement par la municipalité sur certains terrains toulousains est expliquée par une présence de pratique illégale sur ces terrains. Ces terrains sont par conséquent ciblent de nombreuses interventions policières dénoncées par

⁵¹ Il s'agit ici des bidonvilles non excentrés. Certains sont localisés très proches d'habitations ou de lieux de services.

Médecins du monde. Nous avons pu lors de nos terrains, assistées à l'une d'entre elle. Malgré la difficulté d'accompagner une partie de la population en bidonville, les associations du territoire essaient d'orienter les habitants vers l'emploi. Il est malgré tout difficile d'avoir une idée du nombre de personne qui travaille en dehors de pratique telle que la mendicité. Grâce à l'accompagnement global des bidonvilles de Rupé, de la Flambère et de Grynfogel, il faut noter que de nombreuses personnes vivant sur ces terrains occupent un emploi ou ont des missions de temps en temps. Cet accompagnement semble permettre à l'issue de s'insérer dans le logement. Concernant la scolarisation, un médiateur scolaire est investi dans les bidonvilles toulousains et se charge d'inciter les enfants et les parents à s'imposer une assiduité à l'école. Il semblerait que cette démarche porte ces fruits puisque nous avons rencontré très peu d'enfants durant nos recherches sur les terrains. D'autre part, ceux que nous avons interrogés étaient scolarisés.

Si l'on questionne l'état des bidonvilles montpelliérains et toulousains, il est difficile de savoir quelles conditions de vie sont les plus favorables. Il faut prendre en compte les disparités de chaque bidonville. En effet, dans ces deux métropoles, on peut observer des précarités plus ou moins importantes d'un terrain à l'autre, et même d'un ménage à l'autre. Les habitants des deux villes sont confrontés à des problématiques similaires quant à leur place dans la métropole et leurs obligations à la « débrouille ». Par-là les individus sont dans un combat permanent afin de s'échapper d'une manière ou d'une autre de leur situation.

Si le mode de vie qualifié d'urgence est de manière globale similaire à Toulouse et à Montpellier, c'est le traitement des bidonvilles qui s'avère différent. L'absence d'accompagnement socio-professionnel comme on peut le retrouver dans l'ensemble des bidonvilles montpelliérains, fait du tort à certains habitants de bidonville toulousain. Les bidonvilles sont considérés par la ville de Toulouse comme des endroits à résorber avant tout. L'accompagnement vient après. C'est dans le cadre de la politique du logement d'abord que cette vision de la résorption paraît alors moins violente. À son tour, l'accompagnement permanent sans toujours trouver de solution durable à Montpellier, peut questionner. La ville de Montpellier semble alors se défaire de certaine responsabilité comptant uniquement sur la présence associative et les acteurs du logement.

III – Habitats et habiter : comment lutter efficacement contre l’habitat précaire des bidonvilles ?

A – Quelles sont les réponses institutionnelles en Occitanie aujourd’hui ?

La tendance nationale semble être à la reconnaissance des conditions de vie dans les bidonvilles et à l’impulsion de campagnes de résorption de ces derniers dans le respect des individus. C’est dans ce contexte que la région Occitanie et plus précisément ses deux métropoles semblent faire émerger une volonté politique et associative vers la fin des bidonvilles. Cette « fin » passe évidemment par la connaissance de solution adaptée à tous. À première vue, pour résorber les bidonvilles, il faut trouver les moyens pour les habitants de ce lieu, de s’insérer, que ça soit par le travail ou par le logement. Nous allons nous centrer ici exclusivement sur les réponses aux problématiques du logement mises en place par les institutions et les associations à Toulouse et à Montpellier.

Les réponses apportées sont nécessairement influencées par les politiques générales entreprises dans chaque métropole. D’autre part, le calendrier électoral impose des délais ou des actions à mener ou à reporter y compris sur la question des bidonvilles. Cette dernière étant considérée comme très épineuse. Il faut noter en plus que les municipalités font des choix sur ce qui est communiqué ou ce qui ne l’est pas. Les informations sont alors contrôlées afin d’éviter tous problèmes avec les habitants de la ville et le potentiel électoral.

Selon AREA, les habitants des bidonvilles souhaitent tous accéder aux logements. C’est également ce qui est porté par la Fondation Abbé Pierre et par un grand nombre d’acteurs. Les solutions actuelles sont alors toutes tournée vers l’insertion dans le logement normalisé. Toulouse fait alors ville exemple quant à sa politique de logement d’abord sur laquelle elle communique. La ville de Toulouse souhaite éviter les expulsions sèches et par-là proposer à tous les habitants des bidonvilles se faisant expulser une solution de relogement.

Le logement d’abord : Un exemple toulousain

Daniel Rougé, adjoint au maire et coordinateur des politiques de solidarité et des affaires sociales, se félicitait d’une politique exemplaire lors du dernier rapport annuel sur

le mal-logement organisé à Paris par la Fondation Abbé Pierre en février 2019. En effet, il avait pris la parole pour assurer le bon fonctionnement du logement d'abord à Toulouse, ville pilote. Cette communication bien rodée par les institutions de la ville porte très bien ses fruits puisque la ville de Toulouse devient une référence dans les discours, y compris associatif.

Plusieurs politiques concernant les bidonvilles de Toulouse ont été mises en place. On observe à la fois la politique du logement d'abord, mais aussi des mesures mises en place en amont pour certains publics.

Le logement d'abord consiste en une mise à disposition d'un logement diffus sans passer par des logements intermédiaires. D'autre part, il s'agit d'éviter les expulsions sèches. Lorsque les terrains sont évacués, les individus se voient proposer directement une solution de logement. C'est ce qui a été observé dans le cas de l'évacuation de Ginestous et de Montaudran, ainsi qu'en 2019 sur l'île du ramier et dans le jardin du Pech.

La démarche fut la suivante : un recensement et un état des lieux des besoins ont été fait avec les familles avant l'évacuation. Le jour de l'évacuation, les habitants du bidonville sont rassemblés dans un gymnase sous la présence d'un délégué du préfet, d'un agent municipal, des forces de l'ordre et des travailleurs sociaux en charge de leur dossier⁵². On leur explique les procédures qui vont suivre et où ils vont être installés. Les habitants peuvent, s'il le souhaite, récupérer leurs affaires sur les terrains. Une fois dans leur logement, l'accompagnement se poursuit sans limite de temps. Il s'agit d'assurer un suivi jusqu'à l'intégration complète des individus. Par intégration complète, on entend ici, l'emploi stable, la scolarité des enfants et la capacité à payer un loyer. Le logement d'abord permet aux individus de ne pas passer par un terrain de transition ou des solutions d'hébergements temporaires.

Si les individus sont quasiment tous éligibles au logement d'abord à Toulouse, ils ne viennent pas tous d'un terrain expulsé. La ville de Toulouse s'est engagée avec deux associations : AVEC et Soliha31 afin d'accompagner de manière plus fine les habitants de deux bidonvilles toulousains : terrain de Rupé et le terrain de la Flambère.

⁵² Les habitants doivent signer un contrat. Ce dernier pose question au sein des associations montpellieraine.

Une stratégie d'expulsion

Si le logement d'abord semble être positif pour les familles, il est important de noter que tous les bidonvilles et par-là, tous leurs habitants, ne sont pas concernés par cette politique dans la même temporalité. Si les Toulousains sont marqués par l'existence de l'ancien terrain de Ginestous, on peut aussi noter la résorption de Montaudran⁵³. Ces deux évacuations de terrain peuvent être liées à l'intérêt foncier et les projets pour l'attractivité de la ville. En effet, Montaudran est une zone d'activité toulousaine en pleine expansion et on trouve un projet de grand Golf sur l'ancien terrain de Ginestous. Enfin et pour prendre l'exemple le plus récent concernant Toulouse, le terrain présent à l'abord du Stadium sur l'île du ramier a disparu en à peine six mois d'installation. Il faut noter que ces terrains ont un intérêt pour la ville et sa visibilité, il va alors de soi qu'ils sont prioritaires dans l'ordre des résorptions. On retrouve ici l'idée d'invisibiliser la misère. Cette situation pouvant faire écho plus largement au « nettoyage » des favelas au Brésil pour le mondial de foot en 2014 ou plus récemment à l'expulsion de 300 personnes du « plus vieux bidonville de France » à La Courneuve en 2015 avant la Cop21⁵⁴. Les terrains cachés, excentrés, ou à faible valeur foncière se retrouvent dans des procédures plus longues et donnent alors aux individus une possibilité plus éloignée de profiter de la politique du logement d'abord. Il faut néanmoins noter que la ville de Toulouse souhaite résorber l'ensemble des bidonvilles⁵⁵. À l'image d'une politique française générale, la logique de l'expulsion reste prédominante⁵⁶. Cette volonté affichée ne nous permet pas de clarifier toutes les expulsions qui ont été faite dans la ville. Certaines relèvent de problèmes judiciaires sur certains terrains. Par exemple, l'ancien terrain de Gabardie a connu de nombreuses expulsions dont des reconduites à la frontière. D'autres individus auraient été laissés sans solutions de relogement.

⁵³ Selon Médecins du Monde, 400 personnes vivaient à Montaudran. À la suite de l'évacuation du terrain 1/3 des personnes auraient accéder aux logements. Les autres n'auraient pas réussi à s'y maintenir et serait partis ou revenu grossir d'autres bidonvilles. Il est vrai que nous avons rencontré des individus originaires du terrain de Montaudran sur d'autres terrains.

⁵⁴ MERCKAERT Jean, « Le déni n'est pas une politique », *Revue Projet*, n°348, 2015

⁵⁵ Entretien Mairie

⁵⁶ SCHULMANN, « Relogement vs « évacuation », *Vacarme* 2015 (n°70)

L'accompagnement sur les terrains : non-viabilisés et « viabilisés »

On trouve des politiques d'accompagnements dans les deux villes d'Occitanie comme énoncé avant. D'un point de vue global, l'ensemble des bidonvilles étudiés a reçu ou reçoit un accompagnement. Ce qui diffère entre les bidonvilles est le niveau d'accompagnement. Si à Montpellier, on trouve un accompagnement plutôt homogène sur tous les bidonvilles, à Toulouse, seules les interventions de Médecins du monde seront effectives dans l'ensemble des bidonvilles. Il semblerait que plus les terrains semblent avoir une faible valeur (ou bien aucun projet à venir), plus les pouvoirs publics ne sont pas investis sur les conditions de vie des individus. Les problèmes sont renvoyés aux autorités judiciaires.

À Montpellier, les associations se partagent les terrains et vont à la rencontre de tous les habitants, essayent d'être à l'écoute de leur demande et tentent d'intégrer tous les ménages dans un processus d'insertion. Il faut noter que l'accompagnement sur les terrains semblent primordial pour améliorer les conditions de vie sur place par l'information des droits. De plus, cet investissement sur place fait ses preuves puisqu'il a permis à des familles de trouver un emploi et un logement et par-là de quitter le bidonville. L'accompagnement global sur les terrains permet aux habitants de s'autoriser de nouvelles perspectives en comprenant comment atteindre leurs objectifs avec l'aide d'organismes renseignés. Pour ceux qui ne peuvent pas entrer en logement, l'accompagnement sur le terrain permet aux gens de maintenir un strict minimum pour vivre ou des acquis. Le témoignage associatif permet également la mise en place de politique financée par les institutions. Les associations sont un interlocuteur primordial entre les institutions et les habitants des bidonvilles. Elles essayent de communiquer et d'élaborer des stratégies dans l'intérêt des individus vivant sur le terrain. Si l'on peut énoncer le fait qu'un terrain accompagné semble plus vivable, cela repose sur la différence entre les terrains accompagnés et ceux qui ne le sont pas dans la ville de Toulouse.

- Le terrain de Rupé

Situé au nord-ouest de Toulouse, à proximité du lac de Sesquières, le terrain de Rupé⁵⁷, légalisé depuis 2010, est plutôt éloigné des lieux attractifs de Toulouse. C'est ce terrain caché derrière de grandes haies, qui a été choisi par la municipalité. Cette dernière a entrepris à travers l'association AVEC (Action pour Vaincre l'Exclusion Citoyen) un projet de viabilisation et d'accompagnement sociale des habitants du bidonville à partir de l'année 2015. Au début du projet, il s'agissait d'accompagner vers un accès à la couverture santé et à la scolarisation des enfants. Par la suite, un accompagnement social global a été mis en place. La quarantaine de ménages représentant une centaine de personnes a été recensé au départ afin de mener un travail ciblé. Au début du projet, aucun des habitants du bidonville n'avait de contrat salarié. Il fallait tout de même noter la présence de quelques auto-entrepreneurs, mais cela était résiduel. Petit à petit, un accès à l'emploi s'est fait et a permis à certains habitants de quitter le terrain pour un logement. Les habitants du terrain doivent respecter un règlement intérieur qui indique qu'aucune nouvelle installation est possible et que s'ils font le choix de quitter le terrain pendant un long moment, ils ne peuvent plus revenir. Une convention d'occupation a été mise en place maintenue par une attestation de résidence à faire tous les trois mois. Même s'il y a un règlement intérieur, dans les faits, l'association AVEC assure qu'il n'y a jamais eu de sanction. Il est surtout dissuasif, mais le but est d'avant tout réussir à résorber le bidonville sans que d'autres personnes viennent s'installer lorsqu'il y a un départ. Pour chaque ménage, l'association AVEC a formulé un contrat d'engagement adapté afin de permettre aux individus de se fixer des objectifs. Même avec les contraintes apparentes, les habitants du bidonville sont restés et ont tous signé à l'annonce du projet. Aujourd'hui, le bidonville compterait une quarantaine de personnes, soit une soixantaine de moins qu'il y a quatre ans. L'association semblait confiante quant à l'insertion future des habitants sauf de dix personnes. Ces dernières sont des personnes âgées ou handicapés qui sont en impossibilité de travailler.

⁵⁷ Ce terrain a connu des aménagements en 2018 appuyé par l'école d'architecture de Toulouse. Ces derniers ont créé un « abrité » en bois modulable adapté aux pratiques des individus vivant dans le bidonville. Ils ont essayé d'évaluer les besoins d'un logement provisoire.

- Le terrain de la Flambère

SOLIHA 31, comme AVEC, a été mandaté par la mairie en 2014 pour accompagner les habitants du terrain de la Flambère, présents depuis de nombreuses années sur le territoire toulousain. Ce terrain conventionné a la particularité d'être un terrain privé. Ce terrain, composé d'environ 140 personnes, pose plusieurs problématiques : une insalubrité importante et de grandes divergences avec les riverains. Le but de ce partenariat est donc de résorber ce bidonville. Comme pour le terrain de Rupé, les habitants ont contracté avec SOLIHA 31 et la mairie des accords dont celui de détruire son habitat quand on le quitte afin d'éviter une nouvelle arrivée. Si le terrain de Rupé n'est pas confronté aux nouvelles arrivées, celui de la Flambère voit systématiquement apparaître de nouveaux habitants. Dans les faits, les habitats ne sont pas détruits et les individus se servent de leurs réseaux pour occuper les places nouvellement vides. Il faut noter que SOLIHA 31 a fait un recensement au début de son intervention et seuls les habitants y figurant sont concernés par l'accompagnement. Par-là, des individus ayant des besoins sont écartés de l'accompagnement. Il est difficile pour les deux travailleurs de SOLIHA⁵⁸ investis sur le terrain de devoir faire des différences entre les individus. Ces derniers étant venus parfois sur le terrain avec l'idée de faire partie du projet d'insertion : la recherche de solution de logement, la défense des droits et la régularité des situations. Il faut noter que le but affiché par la mairie est de diminuer un maximum la population de ce grand terrain avant de le démanteler complètement. Par-là, le choix a été fait de ne pas le viabiliser malgré une situation sanitaire inquiétante. Il est important de souligner que le terrain n'a vu aucun retour des familles logés⁵⁹. C'est un constat souvent fait autour des terrains accompagnés à Toulouse et à Montpellier.

Si l'on observe l'ensemble des terrains accompagnés ont remarque que cet investissement associatif et/ou municipal permet de nombreuses insertions dans l'emploi et dans le logement. L'accompagnement se poursuivant, on remarque que peu d'habitants reviennent vivre sur les terrains. Le manque de moyens des associations, la gestion pas toujours efficace des bidonvilles et les logements parfois peu adaptés ou étant trop

⁵⁸ Les travailleurs de SOLIHA 31 se rendent sur le terrain deux demi-journée par semaine. Il semblerait qu'il soit difficile pour eux d'établir un vrai accompagnement au vu du nombre d'habitants et de la charge de travail.

⁵⁹ L'accompagnement a permis également en 5 ans de scolariser 100% des enfants recensés sur le terrain.

contraignant entraînent nécessairement des difficultés. De plus, les individus considérés comme « moins insérables » ne voient toujours pas de solutions s'offrir à eux. Enfin, malgré l'efficacité du travail associatif, les besoins extrêmement importants des individus vivants en bidonville apparaissent trop rapidement par rapport aux solutions pouvant être proposées.

Les terrains de « transition » : une réponse sollicitée

Enfin, parmi les solutions proposées par les institutions, on retrouve le terrain de « transition » appelé aussi de « résorption », « d'insertion », etc. Cette solution arbore uniquement des mots qui lui donne une image positive. Cependant, elle est loin de faire l'unanimité. En effet, si les terrains de transition offraient la possibilité pour les individus de se défaire de leurs situations d'urgence et de se concentrer sur leur accès aux logements et à l'emploi, l'offre d'un habitat provisoire plus salubre pourrait contraindre les habitants du terrain. On observe une défiance d'un bon nombre d'associations envers cette solution. En effet, elles dénonceraient des conditions de vie normées par les institutions qui réduiraient drastiquement les libertés des individus. L'autorité étant faite sur les individus, ils pourraient être infantilisés. D'autre part, ce système ne permet pas à tous les individus d'accéder aux logements. Il faut noter que si le terrain de transition peut être perçu comme une solution asservissante pour les uns, il peut paraître apaisant pour les autres. Il semblerait que l'état soit favorable à cette solution qui permettrait à la fois d'avoir une structure sociale avec l'accompagnement et une structure économique avec la gestion du logement. Il permet aux individus une insertion plus douce vers les contraintes qu'impose la vie en logement standard. Le traitement des individus dans le terrain de transition et l'intérêt de ce dispositif posent particulièrement question dans la ville de Montpellier pour les habitants du terrain très dégradé de Celleneuve⁶⁰. À Toulouse, la question du terrain de transition ne se pose pas en ce moment. Néanmoins, il existe un terrain particulier installé par les institutions toulousaines et porté par SOLIHA 31.

- Le terrain de Grynfogel

Ce terrain est aujourd'hui semblable à ce qu'on peut appeler en France un terrain de transition. Initialement, les mobil-homes qu'on y trouve, étaient dédiés à reloger des

⁶⁰ Le terrain se voit gonflé par de plus en plus d'habitant voyant qu'il y a un projet.

habitants d'une copropriété insalubre du quartier du Mirail. Cette dernière était principalement occupée par des habitants originaires de Roumanie. Aujourd'hui, le terrain viabilisé possède une vingtaine de mobil-homes occupés à la fois par une population originaire de Roumanie et de Bulgarie. L'entente entre les deux communautés est cordiale sur le terrain. Selon la Mairie et SOLIHA 31, les habitants n'ont pas vocation à rester longtemps⁶¹, il s'agirait d'un « sas » entre la vie en bidonville ou en squat et la vie en logement. Pour accéder à ce terrain, il faut candidater et être sélectionné. Les critères de sélection choisis par la mairie et SOLIHA 31 se portent sur les individus qui sont déjà dans une démarche d'insertion entamée : « C'est du cas par cas, on évalue la capacité à habiter ». Cela exclut nécessairement une partie importante des habitants des bidonvilles et des squats. Il faut aussi noter que les habitants se trouvant sur un terrain conventionné (La Flambère ou Rupé) n'ont pas accès au terrain de Grynfogel même s'ils sont avancés dans leur démarche.

Le terrain de Grynfogel est une sorte de terrain de transition. Il n'a pas vocation à accueillir tous les habitants d'un bidonville ou d'un squat comme ce qu'on pourrait voir ailleurs y compris sur le projet de Celleneuve à Montpellier. Il n'existe donc pas un seul modèle de terrain, mais plusieurs qu'il serait intéressant d'étudier dans leur façon d'inclure et d'exclure et dans leur gestion.

Les institutions tentent d'apporter des réponses adaptées à leurs attentes : résorber les bidonvilles afin d'améliorer l'image de la ville. Il faut noter également une volonté naissante d'améliorer l'insertion des individus afin d'éviter d'installer encore plus durablement les bidonvilles dans les métropoles.

Il est important d'avoir un regard critique pour améliorer la situation encore très précaire des habitants des bidonvilles. Si l'accès au logement semble très normé, on peut s'interroger sur une nécessité de contrainte qui apparaît dans toutes les mesures mises en place de manière plus ou moins forte.

⁶¹ On a observé sur les terrains qu'un habitant avait énormément décorer son intérieur et son extérieur. Cela laissé à penser qu'il était là depuis longtemps et qu'il souhaitait y rester.

B – Des réponses parfois peu adaptées et des défis à prendre en compte.

L'entrée dans un logement : bouleversement d'un mode de vie d'urgence

Les migrations parfois répétées, les activités et les conditions de vie imposées par l'urgence et la priorisation ont nécessairement une incidence dans la façon de vivre son logement. S'il est important de rappeler le fait qu'il ne faut pas ethniciser la question, il ne s'agit pas de gommer la vie des individus dans leur environnement. Les données doivent être objectivées et non être des critères de stigmatisation ou de rejet.

Vivre en bidonville repose sur un système à part entière puisqu'il s'agit de vivre en communauté selon des normes données. Les normes acquises durant la vie antérieure au bidonville et la vie en son sein influencent nécessairement la vie après le bidonville. À l'intérieur du bidonville, la sphère professionnelle et sociale se développe par des expériences communes et un réseau. L'entrée au logement qui tend à être un désir partagé par un grand nombre que ça soit pour les individus vivant dans les bidonvilles ou les organismes chargées de la problématique de ces terrains, comporte ses désillusions et ses difficultés. Toutes les normes ancrées par l'expérience des individus ne sont pas toujours prises en compte : le logement se retrouve peu adapté et crée de nouvelles difficultés.

Les activités professionnelles telles que la prostitution et la mendicité sont parfois devenues des modes de vie à part entière dont il est difficile de se défaire. Il faut ajouter à cela les pressions autour des individus lorsque le fonctionnement de l'emploi repose sur un réseau. Ces activités étant existantes, elles sont importantes à prendre en compte dans l'accès à un logement. D'autre part, le mode de vie auquel sont soumis les individus peut les pousser à travailler la ferraille. On a observé de nombreux exemples dans les bidonvilles. Ce travail prend forcément de la place pour stocker les matériaux notamment. Il est alors difficile de transposer cet emploi lorsqu'on occupe un logement en appartement. D'autre part, la scolarisation peut être mise à mal par des déplacements pluriels d'un logement à l'autre.

Si l'on doit pointer un autre aspect qui pose des problèmes dans l'insertion dans le logement, il s'agit d'une perte de sociabilité riche. Le bidonville permet à une

communauté de se rencontrer, d'échanger et de s'entraider. Lors du relogement, il n'est pas rare que les différentes familles soient séparées de part et d'autre d'une métropole voire du département. Il est alors difficile pour les individus de rencontrer les proches avec qui ils ont partagé la vie en bidonville. On observe, d'ailleurs, qu'un grand nombre d'individu vivant en appartement revient très régulièrement sur le bidonville afin de partager un moment avec leur proche. Dans des cas plus rares, les individus finissent par quitter le logement où une solitude trop importante se fait ressentir, pour revenir vivre sur un terrain.

Le passage du bidonville au logement peut être vécu comme une violence et une perte de repères puisque les habitudes et les pratiques sont bousculées. De plus, les individus vivant des expulsions et entrant tout de suite en logement ne sont pas forcément préparés à cela contrairement à ceux qui en font une demande. Le logement est alors moins vécu comme une contrainte.

Si le logement permet aux individus de satisfaire des besoins, il est aussi source de contraintes par rapport à la vie en bidonville qui apporte une indépendance. « [Les conditions de vie] préservent en ces lieux une certaine autonomie et une forme de sécurité affective et relationnelle qui, dans bien des cas, donne naissance à un sentiment de nostalgie du « temps des baraques » lorsque [les familles] ont accédé au relogement ». ⁶²

La discrimination et le rejet : la barrière invisible

Les bidonvilles pourtant produits par la ville possèdent une place invisible dans celle-ci. Par-là, les habitants des bidonvilles sont toujours vus comme des étrangers à la ville : « Même présents dans la ville depuis des décennies sur les mêmes territoires, jamais les bidonvillois ne sont regardés comme des citoyens » ⁶³. Cette considération se répercute sur le traitement des institutions, des organismes et des habitants de la ville. C'est un cercle vicieux puisque les préjugés s'alimentent entre eux. Il est reproché aux bidonvilles d'être visible. En effet, les difficultés sont visibles dans la morphologie et l'environnement des terrains contrairement à celles des individus vivants dans leur voiture ou seul dans des endroits discrets. Les discours politiques et médiatiques qui ont

⁶² OLIVERA Martin « 1850-2015 : de la zone aux campements » Revue Projet, n°348, 2015

⁶³ OLIVERA Martin « 1850-2015 : de la zone aux campements » Revue Projet, n°348, 2015

instrumentalisé les habitants des bidonvilles ont eu une incidence sur le traitement des individus. En effet, ils subiraient un traitement différencié de la part de certains travailleurs sociaux ou des bailleurs. On trouve alors envers les individus Roms ou catégorisés comme tel, un accompagnement particulièrement « contraignant et sélectif »⁶⁴. L'instrumentalisation dans le sens de l'engagement militant a parfois aussi des incidences sur des décisions politiques. Par exemple pour répondre à une situation provoquée par des militants qui met à mal une municipalité et qui bloque le dialogue, les demandes d'asiles peuvent être refusées.

L'évaluation d'une « capacité à habiter » peut également poser question puisque les critères peuvent être discriminants et infantilisants. D'autre part, on remarque qu'une fois l'accès au logement établi, les individus issus de bidonville se voient habiter dans des logements parfois dégradés au sein de quartier politique de la ville. Certains bailleurs sociaux proposeraient les habitats les moins demandés aux anciens habitants des bidonvilles. Ces habitats étant implantés parfois dans des environnements qui leur sont hostiles. À Toulouse, des violences ont été exercées sur des familles à cause d'une stigmatisation importante. Les habitants ont dû demander un autre logement afin de vivre plus sereinement. Pour éviter les complications avec les riverains, la municipalité ne communique pas ou très peu sur le relogement de population issu de bidonville dans un quartier. Il faut noter qu'en plus du logement, les individus issus des terrains rencontrent des problèmes discriminatoires dans tous les domaines de la vie quotidienne : emploi, scolarité, services, ...

La stigmatisation portée lorsque les individus étaient en bidonville les suit même lorsqu'ils semblent s'intégrer dans la ville. Une barrière invisible et infranchissable semble alors se dresser devant les individus qui ne se sentent finalement jamais vraiment citadins.

Si certains individus accèdent aux logements, ce n'est évidemment pas le cas pour tous les habitants des bidonvilles comme énoncé précédemment. Certains bidonvilles sont écartés du système d'accompagnement et d'insertion pour des aspects judiciaires. Lorsqu'un bidonville est catégorisé comme ayant une forte activité illégale, l'ensemble

⁶⁴ POTOT Swanie, « Mobilités intra-européennes : quel accueil pour les indigents ? Roms roumains en France », *Savoir/Agir* 2016/2 (n°36)

des habitants en pâtissent. L'action publique criminalise alors les habitants des bidonvilles en niant toutes responsabilités de l'Etat sur celui-ci. C'est alors un bras de fer entre les politiques sociales et les politiques sécuritaires appuyées par le Ministère de l'intérieur.

Les difficultés à trouver un emploi ou un logement salubre sont aussi le résultat d'une catégorisation et d'une stigmatisation forte, parfois inconsciente et ancrée dans le paysage français.

Le problème des bidonvilles abordé de manière culturelle est discutable. En plus d'être discriminant, il efface l'existence de la crise du logement. Les solutions sont alors parfois portées sur une logique de rééducation. On infantilise les individus, on efface les logiques individuelles et les savoir-faire et on fait en sorte qu'ils rentrent dans un cadre décidé par les institutions. Ce cadre paraissant bien plus rigide⁶⁵ que celui imposé au reste de la population du territoire. « Les politiques de résorption sont élaborées dans une logique de rééducation. En 1960 comme aujourd'hui, le relogement est intégré dans une entreprise globale de « réinsertion sous contrat » : un régime d'hospitalité publique conditionnel et contraignant qui ne prend pas en compte l'autonomie des « bénéficiaires », voire la conteste. D'où, peut-être, la difficulté récurrente de sa mise en œuvre sur le terrain (qui se heurte à des stratégies individuelles et familiales variées) et ses échecs relatifs, hier comme aujourd'hui. »⁶⁶.

L'effacement des logiques individuelles, des parcours et des aspirations

On trouve sur le territoire français plusieurs solutions. Même si elles sont plurielles, elles ne sont pas toujours adaptées. En effet, la majorité des solutions proposées effacent les logiques individuelles, traitant les individus comme un tout homogène. Il semble souvent être oublié que les habitants des bidonvilles ont des parcours variés : certains n'ont connu que le bidonville, d'autres ont possédé ou possèdent une maison à l'étranger par exemple.

Le bidonville n'est pas un projet de vie. Il a été imposé aux individus à un moment donné de leur parcours. L'urgence d'avoir un toit bloque parfois les ambitions et provoque des

⁶⁵ La façon d'habiter est quasiment toujours régit par des contraintes, des contrats et des contrôles.

⁶⁶ OLIVERA Martin « 1850-2015 : de la zone aux campements » Revue Projet, n°348, 2015

crainces face à une insertion incertaine. Les entretiens menés auprès des habitants des bidonvilles nous ont questionné quant aux aspirations des uns et des autres. Il est arrivé que certains discours s'orientent vers un désir de rester dans le bidonville. Ils peuvent bien entendu être discutés, mais il est essentiel de penser à la rationalité des individus. La vision parfois misérabiliste fait oublier que les individus font des choix actifs et sont capables de faire des comparaisons coûts/avantages/risques. Ils peuvent avoir des stratégies d'accumulation de richesse par exemple. L'insertion entre alors dans une temporalité particulière qui dépasse celle de certaines politiques. Certains individus sont dans un moment de leur parcours où il est trop tôt pour entrer en logement par exemple. D'autre part, on oublie parfois que certains individus ont pour but de retourner dans leur pays d'origine plus ou moins rapidement ou bien de migrer dans un autre pays. Chaque ménage peut être à une étape différente dans son processus migratoire. Les temporalités sont en prendre en compte dans une projection à la fois sur le territoire français à la fois ailleurs. « Chacun a un projet de vie, de carrière professionnelle, de logement ou d'éducation différent. Comment enfermer leurs aspirations dans une formulation homogène ? »⁶⁷. Les réponses proposées actuellement gommant parfois cela.

La contrainte exercée par l'aspect normatif d'un logement peut être vécue comme une violence dans des projets pas encore bien établis. Nous avons constaté que l'expérience vécue influence forcément la vision de la vie en logement. Par exemple, les individus ayant vécu à la rue dans leur pays d'origine semblaient se projeter beaucoup plus difficilement que ceux qui avaient possédé une maison. À l'inverse, les individus ayant vécu en appartement souhaitaient systématiquement y retourner. On remarque que l'insertion et par-là, le désir exprimé de l'installation en logement est corrélé avec une situation d'origine un peu plus favorable. Cet exemple pousse à réfléchir sur la pluralité des individus et donc des solutions adaptées.

Il faut noter que ces migrations sont relativement récentes sur le territoire occitan. Par-là, on établit que les enquêtés représentent la première génération installée sur le territoire. Il s'agit alors d'avoir une réflexion sur le temps long, le désir de cette première génération ancrée dans un système d'urgence ne sera pas nécessairement le même pour les suivantes. On peut appuyer cela par le fait que si certains avaient tendance à être septiques et inquiet sur l'installation et l'intégration actuelle dans un logement, ils ont tous appuyé l'ambition

⁶⁷ DOMERGUE Manuel, HUYGUES Florian, « Un symptôme du mal-logement », *Revue Projet* n°348, 2015

d'une « belle maison » ou d'un « toit en sécurité » pour leurs enfants. Les phénomènes migratoires s'inscrivent sur des processus longs qui ne correspondent pas toujours aux attendus des organisations.

D'autre part, le fait de proposer des solutions pour une communauté perçue comme homogène entraîne l'oubli des personnes fragilisées : les personnes âgées ainsi que certaines personnes handicapées ne sont pas en mesure de travailler. L'accès à un logement est alors restreint puisqu'il est nécessaire de payer un loyer.

Le fait de reloger des habitants de bidonville fait parfois peur aux institutions et aux habitants puisque le fait d'afficher un projet pourrait potentiellement attirer de nouvelles personnes désireuses de s'insérer en logement. Les questions du flux migratoire et des choix politiques qui en découlent sont alors sujet à controverses. Par-là, les solutions proposées sont souvent discutées.

C – Quelles pourraient être les améliorations ou les alternatives aux réponses actuelles ?

Si les solutions trouvées et exercées dans les régions de France et notamment en Occitanie cherchent globalement à réduire l'existence des bidonvilles et la précarité qui les accompagne, il semblerait que de nouvelles pistes et des améliorations pourraient être mises en place.

L'importance de la recherche et du dialogue

Les solutions apportées aujourd'hui se basent évidemment sur des expertises souvent menées par les professionnels de l'action sociale. Elles comportent leur qualité et leur défaut. Par-là, il est important de noter que ce qui est proposé permet à un nombre non-négligeable d'individu de quitter sa situation précaire. Le problème résulte principalement dans le fait que des individus qui sont écartés de cette insertion. C'est dans cette optique que de plus en plus d'associations et de collectifs dont Romeurope font le choix du dialogue entre les différents organismes. L'idée est de mutualiser les connaissances et les expériences dans le domaine.

AREA à Montpellier a fait le choix de proposer un groupe de travail début 2019 sur les alternatives au terrain de transition. Ces réunions permettent des échanges entre plusieurs organismes du territoire. En plus d'être enrichissant pour chacun, les travaux produits peuvent être un appui de taille pour présenter et soutenir des projets notamment face aux institutions. Le groupe de travail proposé par AREA se composait d'acteurs associatifs impliqués sur les terrains, mais aussi d'architectes, de sociologues, ... Le choix de traiter la question avec des acteurs de terrain, mais aussi avec des chercheurs permet d'avoir une vision plus nette de la situation et de confronter des points de vue.

Il faut noter que certaines réunions se déroulent uniquement entre acteurs de terrains. Bien que ces réunions soient enrichissantes, le risque est de ne plus réussir à avoir suffisamment de recul sur le sujet. Objectiver un travail militant se veut évidemment difficile pour le militant lui-même. L'appui de plus en plus recherché de chercheurs tels que des sociologues, des ethnologues, des urbanistes, des psychologues ou encore des architectes permet aux organisations de s'appuyer dans leurs actions et leurs revendications sur des outils reconnus. D'autre part, les chercheurs peuvent permettre d'élargir le champ des possibles dans l'action et sa méthodologie. L'idée est d'apporter

des expertises pour savoir comment traiter au mieux les différents sujets entourant les bidonvilles et notamment celui du logement.

De nombreuses recherches sur les bidonvilles ont été menées en France. Néanmoins, leurs visibilitées sont très limitées et peu mis en dialogue. Il y a une absence de mutualisation des travaux à la fois universitaire et professionnel. Une volonté de rencontre entre tous les acteurs émerge de plus en plus, mais celle-ci reste encore résiduelle et chacun applique sur son territoire ce qui lui semble le mieux.

Prendre en compte la parole et le savoir-faire des habitants des bidonvilles

Le groupe de travail commencé par AREA a proposé une participation des habitants. Un des points d'interrogation portait sur la méthodologie opérée pour faire participer les habitants. Tout l'enjeu était de permettre à des personnes à qui on ne donne jamais la parole de s'exprimer sur leurs désirs tout en ne leur promettant rien.

Si de nombreuses personnes au sein des associations semblent favorables à la remontée de parole des habitants des bidonvilles, certains sont sceptiques quant à l'efficacité et la véracité des propos tenus par les habitants. Comme pour toute concertation, l'enjeu est de savoir comment traiter de sujet spécialisé avec des individus qui n'ont pas la capacité d'expertise attendue. D'autre part, comment savoir si les paroles énoncées sont la volonté des uns et non le résultat d'une ascendance sociale d'autres. Ces interrogations gommant parfois l'intérêt même de la participation. On peut estimer que les biais sont intéressants et donnent aussi des informations sur une situation. On voit ici comment l'expertise de sociologue pourrait avoir son importance sur l'analyse des discours des individus.

La concertation peut prendre des formes variées. Et nous pouvons finalement nous appuyer sur ces entretiens individuels que nous avons menés. Il est alors intéressant de voir des organismes travailler sur des sujets avec des chercheurs afin d'élaborer des entretiens (ainsi que des observations). Ces derniers peuvent être un outil important pour comprendre comment adapter les méthodes d'insertion. Essayer de comprendre l'histoire, les enjeux, les désirs et les pratiques des individus permet d'améliorer les dispositifs déjà en place et d'appuyer ses projets face aux institutions. Si les solutions sont plus adaptées

aux usages et aux désirs [basées sur des paroles d'individus et non des interprétations], l'appropriation d'un logement et l'insertion des individus se verront améliorées.⁶⁸

Donner la parole aux habitants, c'est aussi leur permettre de réaffirmer leur capacité à faire des choix. Les forts stigmates auxquels sont soumis les individus ne leurs permettent plus d'apprécier leur savoir-faire et de défendre leur cause. Le travail étroit entre habitants, associations et chercheurs permettrait un échange plus égalitaire et légitime afin de traiter au mieux les problématiques qui à la fois concernent les habitants des bidonvilles et à la fois l'ensemble d'un territoire. On peut voir dans des villes comme Bangkok, une complémentarité des compétences des aménageurs de la ville et des habitants des bidonvilles. «La collaboration entre habitants et urbanistes devrait permettre de profiter des capacités d'adaptation et de la créativité des premiers et du savoir-faire dans la mise en œuvre des seconds. »⁶⁹.

La question des terrains viabilisés ou des zones aménagées

La question des terrains viabilisés reste très difficile à aborder en France. La priorité est à la résorption des bidonvilles et non à leur maintien quelle qu'en soit la forme. Il est pourtant intéressant de comprendre comment certaines villes du monde propices au développement des bidonvilles finissent par intégrer ces terrains dans l'aménagement de la ville. Il est vrai qu'il est difficile d'accepter de laisser les bidonvilles tels qu'ils sont, mais il serait intéressant de comprendre comment améliorer l'habitat et les conditions de vie à partir de l'existant.

Ce questionnement permet de mettre en lumière un savoir-faire notable dans l'organisation et l'aménagement des bidonvilles. Les habitants ont réussi à construire et recréer une sorte de village aménagé selon leur besoin. Les habitats possèdent des qualités qui ne sont pas ou peu reconnues par les individus extérieurs, mais également par les habitants eux-mêmes.

La viabilisation des terrains ne cherche pas à maintenir les individus dans leur précarité actuelle, mais à répondre aux problématiques de crise du logement et de tri social. « Il est vain de penser contrôler l'ensemble des constructions spontanées. En tirer, au contraire,

⁶⁸ Par exemple, plusieurs personnes nous ont indiqué préférer vivre en maison et non en appartement. Il est pourtant rare que les habitants des bidonvilles accèdent à une maison.

⁶⁹ GERBEAUD Fanny, « Vu d'ailleurs : la fabrique populaire de la ville », *Revue Projet* n°348, 2015

des enseignements sur leur rapport à la ville et leur potentiel s'impose désormais chez les décideurs et chez les professionnels de l'espace. »⁷⁰. D'autre part, il s'agit de laisser une part de responsabilité et de liberté aux habitants. Ils trouvent sur le terrain, à la fois une indépendance et une vie sociale riche. L'idée serait alors de protéger ces bienfaits, tout en assurant un accompagnement et une mise en sécurité et aux normes des terrains et des logements.

S'il paraît impossible aujourd'hui de produire de tel terrain en France, l'idée peut inspirer. En effet, pour lutter contre l'isolement social, certaines associations pensent des zones de sociabilité où les individus séparés lors de leur accès au logement, pourraient se retrouver. Dans la même optique, la création d'espace de travail commun permettrait aux ferrailleurs de continuer à exercer leur métier tout en vivant en appartement. Concernant ces espaces, il faut bien sûr prendre en compte les volontés politiques. Celles-ci pouvant être vivement défavorables. En effet, la création d'un tel espace dans un quartier ne serait sans doute pas appréciée de tous les riverains et donc d'un électorat potentiel. Les initiatives portant sur les bidonvilles nécessitent un dialogue pointu entre associations et institutions.

Si la régularisation des bidonvilles paraît impossible, certaines associations réfléchissent à reloger l'ensemble des habitants sur un terrain qui assure de meilleures conditions de vie, mais également un terrain plus propice aux pratiques et désirs des individus. Dans les faits, il est difficile de trouver le terrain idéal, mais aussi les financements. D'autre part, on évoque souvent le problème de ghettoïsation. Il est difficile d'imaginer créer une mixité sociale qui fonctionne. D'autre part, l'emplacement est sans doute une question importante puisqu'il s'agit de ne pas éloigner la population de la ville afin qu'elle conserve une proximité avec les services. Cependant, il est difficile de trouver une commune acceptant de tels projets.

Enfin, l'idée est de valoriser le savoir-faire des individus en les accompagnant dans l'auto-construction au sein d'un village. Cette idée permet aux individus de participer à leur projet et de se sentir acteur. Comme pour la majorité des idées, les freins sont financiers et politiques. Cependant, il est important de discuter des possibilités pour les associations et les institutions afin de trouver ce qui est faisable.

⁷⁰ GERBEAUD Fanny, « Vu d'ailleurs : la fabrique populaire de la ville », *Revue Projet* n°348, 2015

Il faut aussi noter que la mise en place de ces dispositifs responsabilise l'organisation en charge et cela peut poser des problèmes notamment pour la pratique d'activités illégales exercées par certains habitants des bidonvilles. Cependant, la baisse de la délinquance a tendance à être corrélée à l'amélioration des conditions de vie des individus et donc la mise en place de dispositifs d'insertion peut diminuer la pratique d'activités illégales.

Le problème réside également dans les questions de limites : Combien de personnes ? Combien de temps ? Comment éviter que ça s'agrandisse ? D'autre part, la vie en communauté sur les terrains est dirigée selon une hiérarchie entre les individus et un niveau d'entraide plus ou moins importants qui poussent à devoir penser le lieu autrement afin d'avoir le minimum d'inégalité possible entre les individus et d'effacer au mieux les logiques d'influences.

Les deux métropoles occitanes : des mesures communes ?

En observant les actions menées dans les deux métropoles occitanes, on réalise que le travail effectué n'est pas le même. Chacune des villes utilise ses outils afin de répondre à la problématique des bidonvilles sans s'inspirer de l'autre. Pas ou peu de dialogues existent entre les différents organismes et les institutions de ces deux villes à ce sujet. Créer un dialogue autour des retours d'expériences entre les associations actives sur le terrain serait sans doute productif. En effet, même si les territoires ne sont pas les mêmes, leur distance sous-entend tout de même des similarités auxquelles sont soumis les habitants d'une ville et les nouveaux arrivants.

D'autre part, les deux villes pourraient s'inspirer de ce que fait l'autre. En effet, certaines pratiques favorables aux individus sont présentes uniquement sur un territoire. Prendre les idées qui fonctionnent et tenter de les adapter à son territoire semble être bénéfique.

Dans un premier lieu, à l'image de Montpellier, le dialogue entamé entre la municipalité et les associations toulousaines devrait se tourner vers un encouragement à une répartition équitable de l'accompagnement de tous les bidonvilles de Toulouse. Il serait urgent d'assurer à l'ensemble des habitants des bidonvilles toulousain un minimum d'accompagnement vers l'insertion socio-professionnel. Cette mesure permet de diminuer les inégalités entre les individus, d'aider et d'identifier les personnes qui en ont besoin, mais également d'avoir une vision globale des conditions de vie en bidonville sur

le territoire. Cette vision permet de mieux comprendre le fonctionnement de la ville et de la place des habitants des bidonvilles dans celle-ci.

C'est en partant de cette idée, qu'il faudrait également encourager la création d'un observatoire des bidonvilles à Toulouse. Peu de recherches au sujet des bidonvilles de Toulouse sont publiées. Il est alors difficile d'appréhender la situation et de comprendre son évolution. La création de données à la fois qualitative et quantitative peut être un outil pour les associations travaillantes sur le territoire, mais peut également être un appui pour la cause des habitants de bidonvilles face aux institutions. Enfin, l'observatoire permet de communiquer plus facilement sur la situation des habitants.

Enfin, l'idée d'un terrain de transition comme celui de Grynfoegel pourrait être appliquée à Montpellier. S'il est vrai qu'il exclut un certain nombre d'individus, il permet aux personnes de faire le choix d'y aller ou non. Le terrain n'est alors plus vécu comme une contrainte. Cette idée devrait être ajoutée à un panel de possibilités pour les habitants du bidonville, passant par l'opportunité de la politique du logement d'abord. Cette politique, pourtant fortement encouragée par la Fondation Abbé Pierre, n'est pas encore effective pour les habitants des bidonvilles à Montpellier. Si la politique du logement d'abord est discutable sur la qualité et l'adaptation des logements proposés, elle permet néanmoins une accélération dans le processus d'intégration et la reconnaissance d'une urgence d'insertion. Le logement d'abord est une solution qui a permis à Toulouse de mener une politique de résorption des bidonvilles tout en garantissant aux individus un suivi et un toit.

Il existe plusieurs solutions qui se veulent complémentaires. L'intérêt d'avoir un panel riche de possibilité est de répondre à un maximum de situations. Les questions politiques et financières sont les premiers freins à l'élargissement des politiques favorables à l'amélioration des conditions de vie des habitants des bidonvilles. Il est alors indispensable d'entamer des dialogues entre institutions, organisations et habitants des bidonvilles afin de convenir au maximum aux intérêts de tous. Ce travail entamé permettra sur un temps long d'améliorer l'existant et d'élaborer de nouvelles pistes.

Conclusion

On constate aujourd'hui une ouverture au dialogue pour l'amélioration des situations des habitants des bidonvilles dans le champ politique. Cette ouverture permet de développer de nouvelles idées et est une réelle opportunité pour appliquer des propositions innovantes. Si l'existant est critiquable, il permet d'intégrer une partie non-négligeable de la population dans un environnement plus propice à de bonnes conditions de vie. Les réussites existantes permettent d'appréhender la possibilité d'amélioration. La volonté politique, mais surtout la volonté associative semble aller dans ce sens. Cela est particulièrement visible à Toulouse et à Montpellier.

Les bidonvilles sont produits par un système qui dépasse leur propre existence. Prendre le bidonville comme problème auto-créé, c'est gommer la défaillance d'un système globalisé de l'habitat. Cette défaillance pourtant évidente à l'échelle mondiale. Dans un contexte de crise du logement, il faut admettre et comprendre l'existence des bidonvilles afin de faciliter une amélioration des conditions de vie, mais aussi une cohabitation avec l'ensemble des citoyens.

L'aménagement du territoire et la crise du logement qui en découle entraîne finalement une multiplicité de formes d'habitats précaires. Les villes de Montpellier et de Toulouse n'échappent pas à ces problématiques et se voient multiplier les squats. Ces habitats sont occupés par des individus français ou étrangers subissant une crise économique et sociale dont il est difficile de se défaire.

À Toulouse, on rencontre de plus en plus de tentes occupées par une personne ou un ménage éparpillé un peu partout dans la ville, dans des points stratégiques (sortie de métro par exemple) où il est possible de mendier. Ces individus semblent faire part d'un nouveau phénomène migratoire toulousain partant notamment de la Syrie, mais pas uniquement. On trouve également des ménages seuls assimilés comme venant d'Europe de l'Est. La difficulté est de comprendre pourquoi les individus choisissent ou non de s'organiser seul et pourquoi ils se sont installés à Toulouse. Pour comprendre ce nouveau phénomène visible, il faudrait mener des entretiens au cas par cas. Le phénomène reste difficilement appréhendable et pose de nombreuses interrogations sociales et politiques.

Il est intéressant de comprendre quels sont les défaillances de la ville pour que ces individus ne saisissent pas les possibilités de mise à l'abri qui s'offrent à eux.

La recherche dans les bidonvilles, ainsi que celles faites dans tous les habitats insalubres et précaires devrait pousser à multiplier les solutions. Les individus sont souvent considérés comme uniquement « à la rue », ce qui gomme leur singularité et leur parcours de vie pourtant essentiel à comprendre.

Il faut évidemment prendre en compte qu'il est impossible à la fois politiquement et financièrement de créer des solutions au cas par cas, mais il semble plus approprié d'en construire de nouvelle au fur et à mesure des transformations de la ville et des parcours notamment migratoire.

Les solutions apportées pour les bidonvilles doivent inspirer celles qui sont réfléchies pour les squats et toutes les autres formes d'habitats précaires, et inversement.

Bibliographie

Ouvrages

- ABBAR Dalila, *Défendre les droits des occupants de terrain*, La Découverte (Jurislogement). 2014, 215 p.
- AGIER Michel, *Campement urbain, Du refuge naît le Ghetto*
- AGIER Michel, *Le couloir des exilés*
- DAMON Julien, *Questions sociales et questions urbaines*, Presses Universitaires de France. Paris, 2010, 384 p.
- DAVIS Mike, *Le pire des mondes possibles, De l'explosion urbaine au bidonville global*, La Découverte. Paris, 2007, 249 p.
- FIJALKOW Yankel, *Sociologie du logement*, La Découverte. Paris, 2011, 128 p.
- OLIVERA Martin, 2011, *Roms en (bidon)villes, Quelle place pour les migrants précaires aujourd'hui ?* Paris : Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure.

Articles

- BELGASMI Mohamed, « Entre dissuasion, assistance et activisme : l'accueil ambivalent des migrants roms en France », *Confluences Méditerranée* 2015/2 (N° 93), p. 127-141.
- COSTIL Mathilde, ROCHE Élise, 2015, « Traiter les bidonvilles hier et aujourd'hui : Le relogement entre permanence et provisoire », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, septembre.
- DERDEK Noria, GACHET André, Les « intermittents du logement », *Plein droit* 2006/1 (n° 68), p. 29-32.
- LEGROS Olivier, TOMMASO Vitale, 2011, « Les migrants roms dans les villes françaises et italiennes : mobilités, régulations et marginalités », *Géocarrefour*, Vol. 86/1.
- LEGROS Olivier, 2011, « Les « villages roms » ou la réinvention des cités de transit », *Métropolitiques*, 3 janvier
- LEVY-VROELANT Claire, « Migrants et logement : une histoire mouvementée », *Plein droit* 2006/1 (n° 68), p. 5-10.
- MASSON DIEZ Evangeline, « Intervention sociale en bidonvilles : perspectives françaises, visions croisées », *Confluences Méditerranée* 2015/2 (N° 93), p. 115-126.
- PETIT Fanny, « Les règles de l'inhospitalité », *Plein droit* 2006/1 (n° 68), p. 3-4.
- PETIT Fanny, « Les Roms, entre bidonville et expulsion », *Plein droit* 2006/1 (n° 68), p. 33-37.
- POTOT Swanie, « Mobilités intra-européennes : quel accueil pour les indigents ? Roms roumains en France », *Savoir/Agir* 2016/2 (N° 36), p. 53-58.
- SCHULMANN Lola, *Relogement vs « évacuation »*, *Vacarme* 2015/1 (N° 70), p. 60-73.

Revues

- Revue Projet, *Bidonvilles : Sortir du déni*, Octobre 2015, n°348
- Urbanisme, *Actualité du bidonville*, Automne 2017, n°406

Rapports et guides

- Fondation Abbé Pierre, *L'état du mal-logement en France 2018*, Rapport annuel 23, 2018, 383 p.

- PEYROUX Philippe, LE CLEVE Alexandre, « Habitants des bidonvilles en France, connaissance des parcours et accès au droit commun », Association Trajectoires, mai 2017, 32p.
- DIHAL :
 - Lutter contre l'habitat indigne : Vade-mecum « Agir contre l'habitat insalubre ou dangereux » méthodes, choix et conduites des procédures, *Les guides du pôle national de lutte contre l'habitat indigne*, réédition 2014, 200 p.
 - *État des lieux des bidonvilles en France métropolitaine*, Juillet 2018
 - *État des lieux national des campements illicites, grands squats et bidonvilles*, Décembre 2017
 - Instruction du 25 janvier 2018/ Résorption des bidonvilles : présentation du dispositif national dans le cadre de l'instruction du 25 janvier 2018
 - Lettre de mission du Premier ministre du 20 septembre 2012
 - Circulaire du 26 août 2012
 - AREA, *Rapport d'activité 2017*, 2017, 68 p.
 - Publications de Romeurope
 - Publications de La Cimade
 - Publications de Médecins du monde
 - Publications de UNICEF

Mémoires

- ARVIEUX Adèle, *Stratégies urbaines et résidentielles illicites : quelle gestion de la ville face à la visibilité de la précarité dans l'espace public ? Exemple d'occupation urbaine illicite des ressortissants européens précaires et des réponses institutionnelles apportées à Toulouse*. Mémoire sous la direction de Belhandouz Mohamed, 2016

Annexe

Annexe 1 : Liste des entretiens

Annexe 2 : Fiche d'entretien auprès des habitants des bidonvilles

Annexe 3 : Fiches de recensement des bidonvilles Montpellierains

Annexe 4 : Fiches de recensement des bidonvilles Toulousains

Annexe 5 : Instruction du gouvernement visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles

Annexe 1 : Liste des entretiens

Montpellier	Toulouse
<ul style="list-style-type: none"> • La Cimade (Christophe Perrin – Ambre Bastide) • AREA (Catherine Vassaux) • 15 entretiens avec des habitants de bidonvilles • Observation : La moitié des terrains de Montpellier. Entretiens et observations menés principalement sur les terrains de Zénith et de Bonnier de la Mosson 	<ul style="list-style-type: none"> • La Direction des solidarités et de la cohésion sociale à la Mairie de Toulouse (Corinne Haimard – Audrey Hernandez) • Médecins du monde (Pascale Laurent – Marie Autin) • SOLIHA 31 • AVEC • Riverains de terrains ile du ramier • 10 entretiens avec des habitants de bidonvilles • Observation : l'ensemble des terrains de Toulouse sauf celui de la Flambère

+ Rencontres et réunions avec :

- Daniel Rougé (Adjoint au maire de Toulouse)
- Romeurope (Paris) (+ plusieurs associations nationales)
- Médecins du monde (Montpellier)
- Associations La fenêtre (Montpellier)
- Rencont'roms nous (Toulouse)
- Etudiants en architecture et étudiants en sociologies travaillant sur ce thème

Les entretiens des habitants ne sont pas retranscrits. En effet, l'enregistrement aurait été une barrière de plus quant à la relation entre enquêteur et enquêtés. Afin d'essayer d'être la plus précise possible, j'ai pris le maximum de notes en essayant d'être toujours le plus proche possible du discours des individus.

Annexe 2 : Fiche d'entretien avec les habitants des bidonvilles

Le questionnaire a été conçu par Yolène Valière et moi afin de ne pas solliciter les habitants pour deux questionnaires différents. Il doit répondre aux attentes du travail de Yolène ainsi que du mien.

QUESTIONNAIRE A MENER DANS LES UNITES D'HABITATION :

(S'assurer que la question est compréhensible pour les personnes interrogées, si nécessaire il faudra simplifier la question en la formulant)

Identité :

1. Qui habite ici ? (Nom, sexe, morphologie de la famille, âges, profession, lieu d'origine précis et langue(s) connue(s) par chacun)
2. Avez-vous de la famille habitant sur le même site ? (Et à Montpellier ? sur quel site ? Et en France ? en bidonville ?)
3. Quelle(s) compétence(s) avez-vous ? Les exercez-vous déjà dans le cadre d'une profession ? Si non, le souhaitez-vous ?

L'habitat, le chez-soi :

4. Où avez-vous habité avant ? Comment et pourquoi vous êtes arrivés sur ce site ? (Et quand ?) ? Quel est votre parcours ?
5. Parmi ces lieux, où vous êtes-vous senti le plus « chez vous » et pourquoi ? Quels avantages et inconvénients à chaque étape ?
6. Comment décrivez-vous l'organisation de votre habitat ? Quelles règles doivent être respectées par la famille et par les visiteurs ?
7. De quel type d'habitat avez-vous envie ? Quels sont les obstacles qui vous empêchent de résider dans ce type d'habitat ?

Le quartier, le voisinage :

8. Selon vous, qu'est-ce qu'un quartier confortable ? (+ « et un habitat confortable ? »)
9. Quelles sont vos relations avec les autres habitants ? A votre connaissance, quel réseau d'entraide entre les habitants ? Et quelles sont les relations avec le voisinage ?
10. Quelles règles doivent être respectées dans le bidonville ? Sont-elles reconnues par tous ?
11. Selon vous, est-ce qu'il y a eu des améliorations récentes dans le bidonville ? Savez-vous qui les a réalisées ? Qu'en pensez-vous ?

Autres questions :

12. Que souhaitez-vous pour vos enfants ? En termes de logement notamment ?
13. Aimeriez-vous rajouter quelque chose ?

Annexe 3 : Fiches de recensement des bidonvilles de Montpellier

Les fiches de recensement produites se basent sur celles des rapports de l'Observatoire des bidonvilles de Montpellier. Plusieurs catégories ont été ajoutées. Les données récoltées pour les deux villes proviennent du travail d'AREA, de la Cimade, de Médecins du Monde, de 2 Choses Lune, et du travail de terrain produit par Yolène Valière et moi.

Nom du lieu	Celleneuve - Sanofi
Commune	Montpellier

QUI ?

<p>Nombre d'habitants</p> <p>(Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante)</p> <p>Evaluer l'âge de la population</p> <p>Nombre de ménages</p>	<p>143 personnes</p> <p>50 mineurs</p> <p>50 ménages</p> <p>Plusieurs groupes familiaux ont un lien de parenté entre eux.</p>
<p>Nationalité</p> <p>(Préciser toutes les nationalités, préciser le nombre d'individus quand c'est possible)</p> <p>Région d'origine</p> <p>(Pays, région, villes, villages)</p>	<p>Roumaine (Deba, Sibiu, Lugoj)</p>
<p>Langue(s) parlée(s)</p> <p>(Préciser si cela implique des difficultés)</p>	<p>Roumain et romani</p>
<p>Scolarisation</p> <p>(Faire un état des lieux : présence de médiateurs scolaires ? Scolarisation de tous les enfants ? Jusqu'à quel âge vont-ils à l'école ? ...)</p>	<p>Le travail du médiateur scolaire permet une augmentation de la scolarisation. En 2018, sur 61 mineurs recensés en âge d'être scolarisés, 47 l'ont été effectivement.</p>
<p>Emploi/moyen de subsistance</p> <p>(Moyen de subsistance légale ou non)</p>	<p>Ferrailage et vente de matériaux d'occasion au marché aux puces. Plusieurs hommes ont été recrutés dans une entreprise de nettoyage. Trois ont été embauchés en CDI en 2017. L'insertion par l'activité économique a permis à 5 personnes d'être employées en 2018 par une entreprise de nettoyage des tramways. Emplois en construction. Une auto-entreprise a été créée.</p>

SITUATION GEOGRAPHIQUE

<p>Date d'installation</p> <p>(Préciser la date d'installation en France, puis sur ce terrain en particulier, essayer de retracer le</p>	<p>2015.</p>
---	--------------

parcours résidentiel des ménages quand c'est possible)	Une partie des foyers est entrée en France pour la première fois en 2007 et a connu au total 8 procédures d'expulsion à Montpellier et son agglomération.
Accès (Préciser l'adresse)	Entre la rue Favre de Saint Castor et la rue du Pilory
Accessibilité aux soins (Distance avec les lieux de soins, Préciser la prise en charge médicale des ménages, ...)	27 personnes ont bénéficié d'un accompagnement sanitaire. Plusieurs adultes et enfants reconnus handicapés par la MDPH ou en cours de reconnaissance. Action de sensibilisation à la vaccination en décembre 2018 à la suite des cas de rougeole recensés l'été 2018. Présence de l'institut Bouissand Bertrand, le Service communal d'hygiène et de santé, la médiatrice santé AREA, et de La Cimade. De nombreuses personnes souffrent de problématique de santé lourdes.
Mobilité (Distance avec les transports en commun, utilisation de véhicule ?)	2 entrées voiture Tram ligne 3 station Celleneuve à 500 m

HABITAT

Surface totale Surface habitée par ménage (Préciser le nombre de logements, le nombre de pièces, ...)	3 parcelles accolées l'une à l'autre
Type d'habitat (Nature, morphologie, matériaux, ...)	Cabanes et caravanes hors d'usage.
Propriétaire (Préciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé)	SA3M (Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole
Risques (Le terrain est-il sur une zone inondable par exemple) + proximité avec décharge/usine/zone de bruits...	Proximité avec des voies rapides : pollution de l'air et pollution sonore
Accès à l'eau (Type d'accès à l'eau et distance)	Borne incendie sur la parcelle basse et tuyaux reliés à la borne pour la parcelle haute
Accès à l'électricité (Type d'accès à l'électricité, distance et état des branchements)	Pas d'accès à l'électricité. Pas de branchements illicites. Groupes électrogènes pour certaines familles.

Sanitaires	Certains ménages ont conçu des toilettes.
Gestion des déchets	Ramassage ordures ménagères (2 conteneurs mis à disposition) Autres ordures brûlées. Une opération de nettoyage a eu lieu en décembre encadrée par l'association 2choseslune

SITUATION JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT(S)

Présence associative (Qui et quelles actions ? Association référente ? Conflits ?)	La Cimade 2 choseslune
Situation juridique (Préciser les procédures en cours, ...)	Opération de résorption en cours (en pause)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Données recueillies par La Cimade en janvier 2019

Opération de démantèlement-relogement depuis septembre 2017, piloté par la DDCS. 7 familles entrées en logement en 2018, soit 30 personnes et 3 ménages en attente de logement (12 personnes), commission SIAO validée et transmission progressive avec les associations hébergement-insertion (AHI) pour ces familles.

Une opération de nettoyage sur le bidonville a eu lieu en décembre, encadrée par l'association 2choseslune.

La Cimade regrette que cette opération ait eu comme objectif premiers les intérêts de la SA3M et non ceux des habitants du bidonville. Si le nettoyage aurait pu améliorer les conditions de vie des familles, les modalités de cette opération ont eu pour conséquence le sentiment d'un manque de considération, d'intimidation et de déni de droits.

Ainsi se sont multipliées les situations d'intensification de précarisation durant cette opération. Une mère et sa fille, privées de leur domicile, ont été contrainte de solliciter l'aide de leur famille, déjà très vulnérable ; un couple et leurs 2 enfants en bas âge ont dû démonter à deux reprises leur habitat générant ainsi des pertes matérielles conséquentes, un autre couple a dû dormir dans sa voiture à la suite de la destruction de leur ALGECO en pleine période hivernale.

Nom du lieu	Chez Paulette
Commune	Montpellier

QUI ?

Nombre d'habitants (Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante) Evaluer l'âge de la population Nombre de ménages	19 personnes 4 ménages Un ménage vit en appartement mais utilise toujours le site.
---	--

Nationalité (Péciser toutes les nationalités, péciser le nombre d'individus quand c'est possible) Région d'origine (Pays, région, villes, villages)	Ex-Yougoslavie et Italie
Langue(s) parlée(s) (Péciser si cela implique des difficultés)	Italien
Emploi/moyen de subsistance (Moyen de subsistance légale ou non)	Ferrailage, vente sur un marché. Perspectives d'insertion professionnelle pour les personnes de nationalité italienne (droit de séjour) mais problématique pour ceux qui n'en ont pas.

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Accès (Péciser l'adresse)	Par le rond-point Maurice Gennevaux, sortie au niveau du primeur "Chez Paulette", prendre le chemin parallèle à l'avenue Léon Jouhaux
Mobilité (Distance avec les transports en commun, utilisation de véhicule ?)	Voiture Bus : 38, arrêt le Terral

HABITAT

Type d'habitat (Nature, morphologie, matériaux, ...)	Caravanes
Propriétaire (Péciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé)	Privé
Accès à l'électricité (Type d'accès à l'électricité, distance et état des branchements)	Pas d'accès à l'électricité, branchements illicites
Sanitaires	Pas de sanitaires
Gestion des déchets	Ramassage des déchets

SITUATION JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT(S)

Présence associative (Qui et quelles actions ? Association référente ? Conflits ?)	Association 2Choseslune
--	-------------------------

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Données recueillies par 2Choseslune en décembre 2018

Nom du lieu	Bonnier de la Mosson
Commune	Montpellier

QUI ?

<p>Nombre d'habitants</p> <p>(Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante)</p> <p>Evaluer l'âge de la population</p> <p>Nombre de ménages</p>	<p>107 personnes</p> <p>52 enfants</p> <p>31 ménages</p> <p>On trouve de nombreux enfants sur le site et très peu de personnes âgées.</p> <p>La majorité des personnes ont des liens familiaux.</p>
<p>Nationalité</p> <p>(Préciser toutes les nationalités, préciser le nombre d'individus quand c'est possible)</p> <p>Région d'origine</p> <p>(Pays, région, villes, villages)</p>	<p>Les individus rencontrés semblent tous être roumain. Ils viennent de Barbulesti, Urziceni ou Ialomita (près de Bucarest).</p>
<p>Langue(s) parlée(s)</p> <p>(Préciser si cela implique des difficultés)</p>	<p>Ils parlent tous roumains et une grande partie parle romani. Quelques-uns parlent très bien français notamment les enfants.</p> <p>Ceux qui parlent uniquement roumains rencontrent des difficultés administratives. On peut constater une volonté de quelques-uns à vouloir suivre des cours de français. D'autres ne souhaitent pas apprendre la langue française.</p>
<p>Scolarisation</p> <p>(Faire un état des lieux : présence de médiateurs scolaires ? Scolarisation de tous les enfants ? Jusqu'à quel âge vont-ils à l'école ? ...)</p>	<p>Lors des visites sur le terrain, mis à part trois adolescents, aucun enfant de plus de 6 ans n'était présent dans la journée. Les parents interrogés nous ont tous dit que les enfants étaient à l'école.</p>
<p>Formation</p> <p>(Formation dont disposent les adultes ? Formation en cours par les adolescents ?)</p>	<p>Les individus ne semblent pas avoir de diplôme. En revanche, certains hommes ont travaillé dans le bâtiment et dans l'agriculture et certaines femmes dans l'entretien.</p>
<p>Emploi/moyen de subsistance</p> <p>(Moyen de subsistance légale ou non)</p>	<p>Des hommes travaillent en intérim dans le bâtiment. Plusieurs familles pratiquent la mendicité et l'éco-recyclage.</p> <p>Ferraillage</p> <p>18 personnes ont été en situation d'emploi en 2018, dont 8 en insertion par l'activité économique et 9 avec des contrats de droit commun</p>
<p>Revenus</p>	<p>Certaines familles touchent des allocations.</p>

(Salaire, RSA, ...)	
---------------------	--

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Date d'installation (Préciser la date d'installation en France, puis sur ce terrain en particulier, essayer de retracer le parcours résidentiel des ménages quand c'est possible)	La plupart des ménages n'ont connus que ce site depuis leur départ de Roumanie. Les familles interrogées sont là depuis 2013/2014. Le terrain est occupé depuis aout 2012 à la suite d'expulsions du terrain Euromédecine.
Accès (Préciser l'adresse)	Impasse du buffèt d'eau (Domaine Bonnier de la Mosson) Chemin de terre.
Proximité d'école (Distance avec l'école utilisée et moyen de s'y rendre)	Il y a un collège et des écoles à proximité (Ne sait pas si ce sont les établissements que les enfants fréquentent). Pour quitter le bidonville, il faut emprunter un chemin de terre puis traverser un croisement accidentogène de départementales et de voies de tramways.
Proximité des services (Distance avec les commerces, les services sociaux, ...)	Les habitants vont faire leurs courses à l'aide de poussettes. On trouve un Lidl et un leader Price à proximité.
Mobilité (Distance avec les transports en commun, utilisation de véhicule ?)	Proche de l'arrêt de Tramway Mosson (2 trams) 500m Disposition de nombreux véhicules sur le terrain

HABITAT

Surface totale Surface habitée par ménage (Préciser le nombre de logements, le nombre de pièces, ...)	Généralement, on trouve une caravane et une pièce accolée peu importe la taille de la famille. Certains ménages ont plusieurs pièces. Terrain vague
Type d'habitat (Nature, morphologie, matériaux, ...)	Caravanes et baraques
Propriétaire (Préciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé))	Métropole de Montpellier Méditerranée Métropole
Risques (Le terrain est-il sur une zone inondable par exemple) + proximité avec décharge/usine/zone de bruits...	Le site se trouve sur une zone inondable. Plusieurs familles ont été en difficultés à plusieurs reprises. Station d'épuration ? Il existe une pollution au bruit puisque le site se trouve à côté de voies rapides.

Accès à l'eau (Type d'accès à l'eau et distance)	Borne incendie à l'entrée du site. Les femmes vont chercher l'eau à l'aide de poussette.
Accès à l'électricité (Type d'accès à l'électricité, distance et état des branchements)	Branchements illicites qui parcourent le sol entre les habitations. Groupes électrogènes pour certains ménages.
Chauffage et isolation des logements	Très mauvaises isolations dans la majorité des logements.
Sanitaires	Pas de sanitaires
Gestion des déchets	Ramassage régulier des bennes à ordures. Néanmoins les tas de pièces détachées et autres déchets s'accumulent. Opération nettoyage par le service communal d'hygiène et de santé en septembre 2018.
Gestion alimentaire	Les habitants vont faire leur course à proximité (Celleneuve) à l'aide de poussette.

SITUATION JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT(S)

Présence associative (Qui et quelles actions ? Association référente ? Conflits ?)	Association La Cimade
Situation juridique (Préciser les procédures en cours, ...)	Pas d'avis d'expulsion

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET OBSERVATIONS

(Lien avec les autres terrains, conflits, intégration dans la ville, ...)

Recueil des données : (Qui et quand ?)

Données recueillies par La Cimade en janvier 2019

Données recueillies par Eline Boulanger et Yolène Valière en janvier 2019

Intervention de l'IPEICC depuis janvier 2018, accès aux loisirs et à la culture à destination des jeunes de 12 à 18 ans : Constitution d'un groupe de jeunes filles, Accompagnements individuels de jeunes garçons à des activités sportives, travail sur la mixité sociale. Cette action permet de remobiliser les jeunes dans leurs parcours scolaires. L'animatrice ainsi que les équipes d'AREA et de La Cimade constatent que les jeunes filles sont souvent amenées à garder leurs jeunes frères et sœurs, avec pour conséquence une participation plus faible aux activités proposées.

Educateurs PJJ en charge du suivi de 3 jeunes avec des mesures de protection judiciaire. Le lien avec les éducateurs permet de comprendre le resituer le jeune dans le contexte familial et ainsi de comprendre quels sont freins qui l'empêchent de se concentrer sur un projet d'insertion. Ce travail partenarial permet un accompagnement global, La Cimade tente d'éclairer si besoin les éducateurs sur les difficultés que connaissent la famille et de quelle manière elles impactent le jeune. Ensuite, des solutions sont recherchées en concertation. Les dispositifs de la PJJ offrent aux jeunes des possibilités d'insertion professionnelle concrètes, c'est un véritable levier.

Nom du lieu	Mas Rouge
Commune	Montpellier

QUI ?

Nombre d'habitants (Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante) Evaluer l'âge de la population Nombre de ménages	139 personnes 62 mineurs 47 ménages
Nationalité (Préciser toutes les nationalités, préciser le nombre d'individus quand c'est possible) Région d'origine (Pays, région, villes, villages)	Roumanie (Urziceni proche de Bucarest)
Langue(s) parlée(s) (Préciser si cela implique des difficultés)	Roumain et romani
Emploi/moyen de subsistance (Moyen de subsistance légale ou non)	22 adultes sont en emploi actuellement, soit 19 ménages et 74 personnes impactées. De nombreuses femmes travaillent.

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Date d'installation (Préciser la date d'installation en France, puis sur ce terrain en particulier, essayer de retracer le parcours résidentiel des ménages quand c'est possible)	2010
Accès (Préciser l'adresse)	37 rue du Mas Rouge (Face à Mas Rouge 2)
Mobilité (Distance avec les transports en commun, utilisation de véhicule ?)	Tram 3 Pablo Picasso (à 10 minutes à pied du site)

HABITAT

Type d'habitat (Nature, morphologie, matériaux, ...)	Baraques et caravanes
Propriétaire	Privé

(Préciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé)	
Accès à l'eau (Type d'accès à l'eau et distance)	Borne à incendie à l'entrée
Accès à l'électricité (Type d'accès à l'électricité, distance et état des branchements)	Branchement électriques sauvages
Sanitaires	Pas de sanitaires
Gestion des déchets	Ramassage ordures ménagères Le site est particulièrement propre et balayé. Organisation du ménage hebdomadairement.

SITUATION JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT(S)

Présence associative (Qui et quelles actions ? Association référente ? Conflits ?)	Association AREA. Le travail social a commencé depuis janvier 2016, l'équipe d'AREA est aujourd'hui reconnue par les habitants et le lien de confiance est établi. La dynamique d'insertion est enclenchée, plusieurs ménages ont quitté le site pour du logement grâce à l'emploi.
Situation juridique (Préciser les procédures en cours, ...)	Les ménages ont perdu en cour d'appel et se sont pourvus en cour de cassation

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS

(Lien avec les autres terrains, conflits, intégration dans la ville, ...)

Recueil des données : (Qui et quand ?)

Date de recueil des données par AREA : 23/01/2019

21 personnes dont 7 mineurs sont particulièrement vulnérables.

Depuis le début de l'action, 6 ménages soit 21 personnes (dont 14 mineurs), ont accédé et se sont maintenus dans du logement (hébergement ou logement adapté relevant du SIAO). Ces ménages ne sont pas comptabilisés dans les personnes présentes sur le bidonville, même si elles sont encore accompagnées par AREA. Depuis le début de l'action, 3 ménages soit 16 personnes (dont 10 mineurs) ont accédé au logement (hébergement ou logement adapté relevant du SIAO) mais ne s'y sont pas maintenus. Ces ménages sont comptabilisés dans les personnes présentes sur le bidonville lorsqu'ils y sont retournés.

11 ménages (49 personnes) ont un avis favorable du SIAO et sont en attente d'une proposition.

Nom du lieu	Mas Rouge 2
Commune	Montpellier

QUI ?

<p>Nombre d'habitants</p> <p>(Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante)</p> <p>Evaluer l'âge de la population</p> <p>Nombre de ménages</p>	<p>9 personnes</p> <p>4 mineurs</p> <p>5 ménages</p> <p>Il s'agit d'une seule grande famille.</p>
<p>Nationalité</p> <p>(Préciser toutes les nationalités, préciser le nombre d'individus quand c'est possible)</p> <p>Région d'origine</p> <p>(Pays, région, villes, villages)</p>	<p>Certain sont apatrides. La majorité des individus est née et a grandi à Naples en Italie. Ils sont en situation régulière sur le territoire français.</p>
<p>Langue(s) parlée(s)</p> <p>(Préciser si cela implique des difficultés)</p>	<p>Italien</p>
<p>Emploi/moyen de subsistance</p> <p>(Moyen de subsistance légale ou non)</p>	<p>Une personne est en garantie jeune. Deux sont en premier emploi.</p>

SITUATION GEOGRAPHIQUE

<p>Date d'installation</p> <p>(Préciser la date d'installation en France, puis sur ce terrain en particulier, essayer de retracer le parcours résidentiel des ménages quand c'est possible)</p>	<p>Juillet 2018. Les habitants ont quitté le site de Mas Rouge.</p>
<p>Accès</p> <p>(Préciser l'adresse)</p>	<p>Rue du Mas Rouge (Face à Mas Rouge 1)</p>
<p>Accessibilité aux soins</p> <p>(Distance avec les lieux de soins, Préciser la prise en charge médicale des ménages, ...)</p>	<p>Deux personnes (dont un enfant) sont atteintes d'une pathologie grave.</p>
<p>Mobilité</p> <p>(Distance avec les transports en commun, utilisation de véhicule ?)</p>	<p>Tram 3 Pablo Picasso (à 10 minutes)</p>

HABITAT

<p>Type d'habitat</p> <p>(Nature, morphologie, matériaux, ...)</p>	<p>Baraques et caravanes</p>
<p>Propriétaire</p>	<p>Privé - Public - SA3M</p>

(Préciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé))	
Accès à l'eau (Type d'accès à l'eau et distance)	Borne à incendie à l'entrée (même borne que Mas Rouge ?)
Accès à l'électricité (Type d'accès à l'électricité, distance et état des branchements)	Branchements électriques sauvages
Sanitaires	Pas de sanitaires
Gestion des déchets	Ramassage ordures ménagères

SITUATION JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT(S)

Présence associative (Qui et quelles actions ? Association référente ? Conflits ?)	Association AREA
Situation juridique (Préciser les procédures en cours, ...)	En attente de jugement tribunal de grande instance

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET OBSERVATIONS

(Lien avec les autres terrains, conflits, intégration dans la ville, ...)

Recueil des données : (Qui et quand ?)

Données recueillies le 23/01/19 par AREA

Nom du lieu	Nina Simone
Commune	Montpellier

QUI ?

Nombre d'habitants (Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante) Evaluer l'âge de la population Nombre de ménages	38 personnes 12 mineurs 12 ménages
Nationalité (Préciser toutes les nationalités, préciser le nombre d'individus quand c'est possible)	Roumanie (Urziceni proche de Bucarest)

Région d'origine (Pays, région, villes, villages)	
Langue(s) parlée(s) (Préciser si cela implique des difficultés)	Roumain et romani
Emploi/moyen de subsistance (Moyen de subsistance légale ou non)	Quatre personnes en emploi. Biffins et ferrailleurs

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Date d'installation (Préciser la date d'installation en France, puis sur ce terrain en particulier, essayer de retracer le parcours résidentiel des ménages quand c'est possible)	Janvier 2019. La majorité des habitants ont quitté le site de Pablo à la suite de conflits.
Accès (Préciser l'adresse)	Avenue Nina Simone (proche de Mas Rouge et à côté de Pablo)
Mobilité (Distance avec les transports en commun, utilisation de véhicule ?)	Tram 3 Pablo Picasso. Un chemin de terre part de l'avenue Nina Simone. 5 min à pied.

HABITAT

Type d'habitat (Nature, morphologie, matériaux, ...)	Baraques et caravanes sur une dalle en béton. Le site est cerné d'un grillage.
Propriétaire (Préciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé))	Public - Privé : SA3M
Sanitaires	WC construits par les habitants
Gestion des déchets	Utilisation des bennes de Pablo
Gestion alimentaire	

SITUATION JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT(S)

Présence associative (Qui et quelles actions ? Association référente ? Conflits ?)	Association AREA
--	------------------

Situation juridique (Préciser les procédures en cours, ...)	En attente de la date d'audience au Tribunal de Grande Instance
---	---

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Données recueillies par AREA en janvier 2019

Nom du lieu	Pablo
Commune	Montpellier

QUI ?

Nombre d'habitants (Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante) Evaluer l'âge de la population Nombre de ménages	7 personnes 2 ménages
Nationalité (Préciser toutes les nationalités, préciser le nombre d'individus quand c'est possible) Région d'origine (Pays, région, villes, villages)	Roumanie (Urziceni proche de Bucarest) et Monténégro
Langue(s) parlée(s) (Préciser si cela implique des difficultés)	Roumain et romani
Emploi/moyen de subsistance (Moyen de subsistance légale ou non)	Biffins et ferrailleurs. Certains ont le statut d'auto-entrepreneurs.

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Date d'installation (Préciser la date d'installation en France, puis sur ce terrain en particulier, essayer de retracer le parcours résidentiel des ménages quand c'est possible)	Janvier 2012. En 2017, le site a connu de nombreux mouvements, notamment entre bidonvilles de Montpellier par suite de conflits. En janvier 2019, la grande majorité des habitants ont quitté le site pour s'établir à côté à Nina Simone.
Accès (Préciser l'adresse)	Avenue Nina Simone (proche de Mas Rouge et à côté de Nina Simone). Un chemin de terre part de l'avenue Nina Simone.
Mobilité	Tramway 3 arrêt Pablo Picasso à 5 minutes à pied.

(Distance avec les transports en commun, utilisation de véhicule ?)	
---	--

HABITAT

Type d'habitat (Nature, morphologie, matériaux, ...)	Baraques et caravanes sur une dalle en béton. Le site est cerné d'un grillage. C'est un ancien garage. Le site est partiellement viabilisé.
Propriétaire (Préciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé))	Privé (les ménages ont un accord tacite avec le propriétaire du terrain).
Accès à l'eau (Type d'accès à l'eau et distance)	Un point d'eau
Accès à l'électricité (Type d'accès à l'électricité, distance et état des branchements)	Branchements électriques avec abonnement. Relativement sécurisé.
Sanitaires	Une douche et un WC
Gestion des déchets	Ramassage ordures ménagères. Le site est particulièrement propre et balayé. Une grande benne permet aux biffins et ferrailleurs de jeter les déchets liés à leur activité.

SITUATION JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT(S)

Présence associative (Qui et quelles actions ? Association référente ? Conflits ?)	Association AREA Le travail social a commencé depuis janvier 2016.
--	---

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Données recueillies en janvier 2019 par AREA

Nom du lieu	Pablo 2 (ENCORE EXISTANT ?)
Commune	Montpellier

QUI ?

Nombre d'habitants (Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante)	10 personnes 4 mineurs 4 ménages
---	--

<p>Evaluer l'âge de la population</p> <p>Nombre de ménages</p>	
<p>Nationalité</p> <p>(Préciser toutes les nationalités, préciser le nombre d'individus quand c'est possible)</p> <p>Région d'origine</p> <p>(Pays, région, villes, villages)</p>	Roumanie
<p>Langue(s) parlée(s)</p> <p>(Préciser si cela implique des difficultés)</p>	Roumain et romani

SITUATION GEOGRAPHIQUE

<p>Date d'installation</p> <p>(Préciser la date d'installation en France, puis sur ce terrain en particulier, essayer de retracer le parcours résidentiel des ménages quand c'est possible)</p>	2019
--	------

HABITAT

<p>Type d'habitat</p> <p>(Nature, morphologie, matériaux, ...)</p>	Cabanes
<p>Propriétaire</p> <p>(Préciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé))</p>	Privé

SITUATION JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT(S)

<p>Présence associative</p> <p>(Qui et quelles actions ? Association référente ? Conflits ?)</p>	Association AREA
<p>Situation juridique</p> <p>(Préciser les procédures en cours, ...)</p>	Expulsé le 25 janvier 2019

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Recueil des données AREA

Nom du lieu	Saporta
Commune	Lattes

QUI ?

<p>Nombre d'habitants</p> <p>(Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante)</p> <p>Evaluer l'âge de la population</p> <p>Nombre de ménages</p>	<p>20 personnes</p> <p>4 ménages</p>
<p>Nationalité</p> <p>(Préciser toutes les nationalités, préciser le nombre d'individus quand c'est possible)</p> <p>Région d'origine</p> <p>(Pays, région, villes, villages)</p>	<p>Monténégro et Bosnie-Herzégovine</p> <p>Problématique du droit au séjour et de démarches administratives longues et inefficaces (apatridie, demandes d'asile) qui empêchent le déblocage des situations et la sortie vers le droit commun.</p>
<p>Langue(s) parlée(s)</p> <p>(Préciser si cela implique des difficultés)</p>	<p>Romani, serbo-croate</p>
<p>Emploi/moyen de subsistance</p> <p>(Moyen de subsistance légale ou non)</p>	<p>Ferraillage</p>

SITUATION GEOGRAPHIQUE

<p>Date d'installation</p> <p>(Préciser la date d'installation en France, puis sur ce terrain en particulier, essayer de retracer le parcours résidentiel des ménages quand c'est possible)</p>	<p>2016</p> <p>Les ménages sont originaires du site Chez Paulette et Zénith.</p>
<p>Accès</p> <p>(Préciser l'adresse)</p>	<p>Mas de Saporta proche de la Maison des vins du Languedoc</p>
<p>Mobilité</p> <p>(Distance avec les transports en commun, utilisation de véhicule ?)</p>	<p>Voiture</p>

HABITAT

<p>Type d'habitat</p> <p>(Nature, morphologie, matériaux, ...)</p>	<p>Caravanes</p>
<p>Propriétaire</p>	<p>Public - mairie de Lattes</p>

(Préciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé)	
Accès à l'électricité (Type d'accès à l'électricité, distance et état des branchements)	Pas d'accès à l'électricité, branchements illicites
Sanitaires	Pas de sanitaire
Gestion des déchets	Ramassage des déchets

SITUATION JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT(S)

Présence associative (Qui et quelles actions ? Association référente ? Conflits ?)	Association 2choseslune
Situation juridique (Préciser les procédures en cours, ...)	Radiation de l'affaire par le juge de l'exécution le 30 avril 2018

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Données recueillies par 2Choseslune en décembre 2018

Nom du lieu	Zenith 1
Commune	Montpellier

QUI ?

Nombre d'habitants (Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante) Evaluer l'âge de la population Nombre de ménages	92 personnes (Nombre d'habitants en 2018 - ce nombre a évolué début 2019 à cause de conflits familiaux, certains habitants se sont déplacés à Zénith 3) 51 mineurs 29 ménages
Nationalité (Préciser toutes les nationalités, préciser le nombre d'individus quand c'est possible) Région d'origine (Pays, région, villes, villages)	Roumaine (Deva) et Monténégrine (Niksic) Les deux nationalités forment deux groupes distincts mais ont des liens parentaux. Les relations entre les deux groupes ne sont pas simples, notamment pour la gestion de l'eau et de l'électricité.
Langue(s) parlée(s) (Préciser si cela implique des difficultés)	Roumain, romani, serbo-croate, français, italien

Scolarisation (Faire un état des lieux : présence de médiateurs scolaires ? Scolarisation de tous les enfants ? Jusqu'à quel âge vont-ils à l'école ? ...)	Les enfants ne vont pas tous à l'école.
Emploi/moyen de subsistance (Moyen de subsistance légale ou non)	Biffins, ferrailage et mécanique

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Date d'installation (Preciser la date d'installation en France, puis sur ce terrain en particulier, essayer de retracer le parcours résidentiel des ménages quand c'est possible)	2009
Accès (Preciser l'adresse)	Proche avenue Albert Einstein et funérarium de Grammont. Par chemin de terre
Proximité d'école (Distance avec l'école utilisée et moyen de s'y rendre)	Loin des écoles. Peu accessible en transports
Proximité des services (Distance avec les commerces, les services sociaux, ...)	Loin des services.
Accessibilité aux soins (Distance avec les lieux de soins, Preciser la prise en charge médicale des ménages, ...)	Loin des organismes de santé
Mobilité (Distance avec les transports en commun, utilisation de véhicule ?)	Bus et tram à 3,1 km

HABITAT

Surface totale Surface habitée par ménage (Preciser le nombre de logements, le nombre de pièces, ...)	Terrain vague
Type d'habitat (Nature, morphologie, matériaux, ...)	Baraques et caravanes. Maison auto-construite
Propriétaire	Agglomération de Montpellier Méditerranée Métropole - Public

(Préciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé))	
Accès à l'eau (Type d'accès à l'eau et distance)	Un robinet à l'entrée du terrain installé par la mairie
Accès à l'électricité (Type d'accès à l'électricité, distance et état des branchements)	Accès à l'électricité par un compteur électrique installé par la mairie. Problème régulier de tableau électrique qui disjoncte. Projet de rénovation du réseau électrique avec un nouveau boîtier, à l'initiative de la mairie.
Chauffage et isolation des logements	Les logements sont plus ou moins isolés selon les matériaux.
Sanitaires	Pas de sanitaires.
Gestion des déchets	Benne pour les encombrants mais pas de ramassage des ordures ménagères

SITUATION JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT(S)

Présence associative (Qui et quelles actions ? Association référente ? Conflits ?)	Association La Cimade
Situation juridique (Préciser les procédures en cours, ...)	La mairie a installé les familles sur le terrain après viabilisation à la demande de l'ancien collectif Roms

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Données recueillies par La Cimade en janvier 2019 et par Eline Boulanger en mai 2019

En 2018, deux ménages sont entrés en CHRS, un ménage en appartement relais et trois mis à l'abri par le département.

Nom du lieu	Zénith 2
Commune	Montpellier

QUI ?

Nombre d'habitants (Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante) Evaluer l'âge de la population Nombre de ménages	190 personnes 80 mineurs 56 ménages
Nationalité	Roumaine (Deva et Barbulesti). Ils sont majoritairement issus d'un milieu rural.

(Préciser toutes les nationalités, préciser le nombre d'individus quand c'est possible) Région d'origine (Pays, région, villes, villages)	
Langue(s) parlée(s) (Préciser si cela implique des difficultés)	Roumain, romani et italien
Emploi/moyen de subsistance (Moyen de subsistance légale ou non)	Mendicité et ferrailage. 8 personnes en situation d'emploi

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Date d'installation (Préciser la date d'installation en France, puis sur ce terrain en particulier, essayer de retracer le parcours résidentiel des ménages quand c'est possible)	2006. La majorité sont depuis de longues années en France (7 à 10 ans).
Accès (Préciser l'adresse)	3024 Avenue Albert Einstein
Accessibilité aux soins (Distance avec les lieux de soins, Préciser la prise en charge médicale des ménages, ...)	Un travail de réduction des risques liées aux conditions de vie est prévu en partenariat avec Médecins du Monde en 2019.
Mobilité (Distance avec les transports en commun, utilisation de véhicule ?)	Bus n9 à Place de France ; Mais accès compliqué en bus. En voiture suivre Zénith. Arrêt de bus Zénith à 2 minutes. Régulièrement les chauffeurs refusent de s'arrêter.

HABITAT

Type d'habitat (Nature, morphologie, matériaux, ...)	Baraques et caravanes
Propriétaire (Préciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé)	Public - Mairie
Accès à l'eau (Type d'accès à l'eau et distance)	Robinet
Accès à l'électricité (Type d'accès à l'électricité, distance et état des branchements)	Panneau électrique installé par la municipalité. Plusieurs branchements courent le long des habitats

Sanitaires	Pas de sanitaires
Gestion des déchets	Ramassage ordures ménagères. Difficultés dans le tri.

SITUATION JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT(S)

Présence associative (Qui et quelles actions ? Association référente ? Conflits ?)	Association AREA L'intervention sociale reste compliquée sur ce site même si le rapport de confiance semble s'être construit avec l'équipe d'AREA depuis l'été 2018.
Situation juridique (Préciser les procédures en cours, ...)	La mairie a installé les familles sur le terrain après viabilisation à la demande de l'ancien collectif Roms.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Données recueillies par AREA en janvier 2019

La vie dans des conditions extrêmement précaires a conduit au développement des comportements anormaux, aux conflits entre familles, au développement des emprises. A titre d'exemple, les rapports d'usure (Camata, en roumain) sont particulièrement violents et donnent lieu à des atteintes physiques. Si ces phénomènes sont présents sur tous les sites, leur importance à Zénith 2, ainsi qu'une certaine uniformisation des pratiques dans des groupes familiaux qui ne se fréquentaient pas avant la migration laissent penser que la durée de vie sur ce lieu de vie hors norme qu'est le bidonville participe à la déstructuration sociale des personnes.

Les services du SCHS interviennent sur les problématiques relatives à la présence des rats, et les services techniques sur l'électricité.

Nom du lieu	Zenith 3
Commune	Montpellier

QUI ?

Nombre d'habitants (Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante) Evaluer l'âge de la population Nombre de ménages	Habitants venants de Zenith 1 à la suite de conflits intrafamiliaux
Nationalité (Préciser toutes les nationalités, préciser le nombre d'individus quand c'est possible) Région d'origine (Pays, région, villes, villages)	Roumanie (Deva) et Monténégro (Niksic)
Langue(s) parlée(s)	Roumain, romani, italien, français

(Préciser si cela implique des difficultés)	
---	--

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Date d'installation (Préciser la date d'installation en France, puis sur ce terrain en particulier, essayer de retracer le parcours résidentiel des ménages quand c'est possible)	2019
Accès (Préciser l'adresse)	Même adresse que Zénith 1 et 2

HABITAT

Type d'habitat (Nature, morphologie, matériaux, ...)	Caravanes et cabanes
Propriétaire (Préciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé))	Agglomération de Montpellier Méditerranée Métropole

SITUATION JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT(S)

Présence associative (Qui et quelles actions ? Association référente ? Conflits ?)	Association La Cimade
--	-----------------------

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Recueil des données : La Cimade

Annexe 4 : Fiches de recensement des bidonvilles de Toulouse

Nom du lieu	Chemin des Silos
Commune	Toulouse

QUI ?

<p>Nombre d'habitants</p> <p>(Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante)</p> <p>Evaluer l'âge de la population</p> <p>Nombre de ménages</p>	20 personnes
<p>Nationalité</p> <p>(Préciser toutes les nationalités, préciser le nombre d'individus quand c'est possible)</p> <p>Région d'origine</p> <p>(Pays, région, villes, villages)</p>	Roumanie
<p>Langue(s) parlée(s)</p> <p>(Préciser si cela implique des difficultés)</p>	Roumain, romani et français
<p>Scolarisation</p> <p>(Faire un état des lieux : présence de médiateurs scolaires ? Scolarisation de tous les enfants ? Jusqu'à quel âge vont-ils à l'école ? ...)</p>	Le lieu est éloigné des écoles
<p>Emploi/moyen de subsistance</p> <p>(Moyen de subsistance légale ou non)</p>	Pas de ferrailages. Mendicité ?

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



Date d'installation (Preciser la date d'installation en France, puis sur ce terrain en particulier, essayer de retracer le parcours résidentiel des ménages quand c'est possible)	Ce terrain a connu une diminution considérable en 2018 à cause de la construction de magasin Initialement, depuis 2017, à cet endroit, on trouvait une cinquantaine de serbes, demandeurs d'asile. Ils ont été expulsés le 9 mai 2018 et se sont installés à l'impasse Palayre.
Accès (Preciser l'adresse)	Angle de la route d'Espagne et du chemin des Silos
Proximité d'école (Distance avec l'école utilisée et moyen de s'y rendre)	Les écoles les plus proches se trouvent à plus de 3 km.
Proximité des services (Distance avec les commerces, les services sociaux, ...)	On trouve un Leader Price à 10 minutes à pieds.
Mobilité (Distance avec les transports en commun, utilisation de véhicule ?)	Le site est proche d'un arrêt qui dessert la ligne 11 et 52 du bus. Il y a un accès véhicules.

HABITAT

Surface totale Surface habitée par ménage (Preciser le nombre de logements, le nombre de pièces, ...)	Le terrain est grillagé, séparé des magasins par un muret.
Type d'habitat (Nature, morphologie, matériaux, ...)	Il y a dix caravanes dont deux possèdent des extensions.
Propriétaire (Preciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé) /	Mairie
Accès à l'eau (Type d'accès à l'eau et distance)	On trouve un sanitaire relié à des tuyaux. Ces derniers parcourent l'ensemble du site.
Accès à l'électricité (Type d'accès à l'électricité, distance et état des branchements)	Il semblerait qu'on trouve des branchements sauvages.
Sanitaires	Il y a un sanitaire construit par les habitants
Gestion des déchets	Le site est particulièrement propre. Ils se servent sans doute des bennes des magasins.

SITUATION JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT(S)

Présence associative (Qui et quelles actions ? Association référente ? Conflits ?)	Médecins du monde est intervenu pour un habitant. Les individus semblent être autonomes et n'ont pas de demandes particulières.
--	---

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Données recueillies par : Eline Boulanger et Yolène Valière en février 2019 MDM en octobre 2018

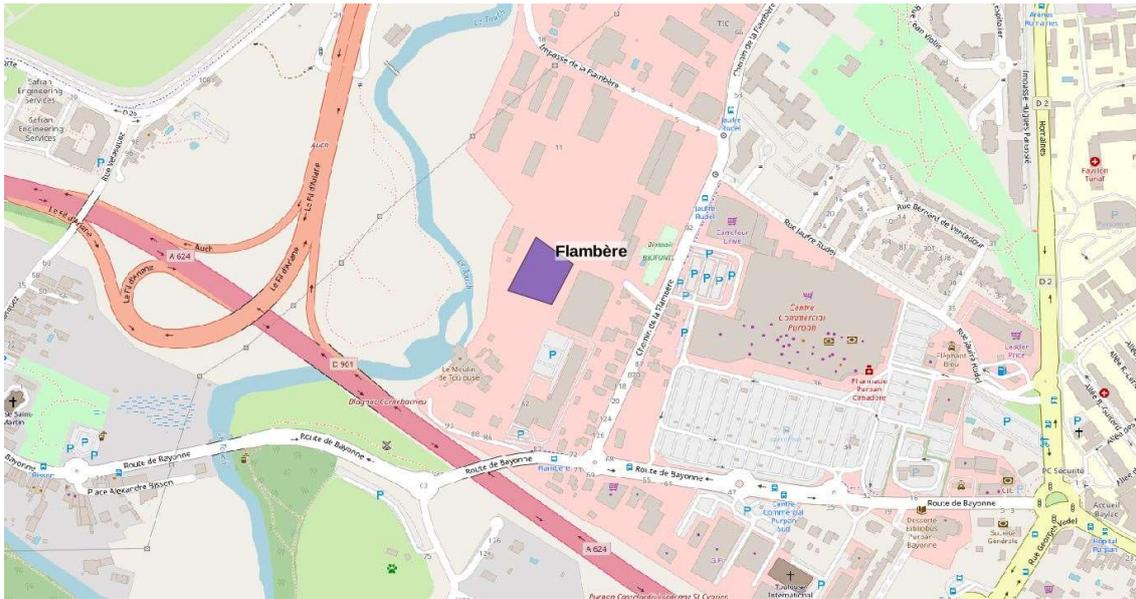
Les salariés des magasins témoignent d'une bonne entente et d'un respect mutuel avec les habitants du bidonville. Seule la relation avec le propriétaire des enseignes est un peu complexe. En effet, la présence du bidonville peut selon lui, repousser une partie de la clientèle.

Nom du lieu	Flambère
Commune	Toulouse

QUI ?

Nombre d'habitants (Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante) Evaluer l'âge de la population Nombre de ménages	153 personnes (octobre 2018) Un tiers de mineurs
Nationalité (Préciser toutes les nationalités, préciser le nombre d'individus quand c'est possible) Région d'origine (Pays, région, villes, villages)	Roumanie
Langue(s) parlée(s) (Préciser si cela implique des difficultés)	Roumain, romani et français
Scolarisation (Faire un état des lieux : présence de médiateurs scolaires ? Scolarisation de tous les enfants ? Jusqu'à quel âge vont-ils à l'école ? ...)	Les enfants sont inscrits à l'école mais la fréquentation est irrégulière.
Emploi/moyen de subsistance (Moyen de subsistance légale ou non)	Ferrailage

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



<p>Date d'installation</p> <p>(Préciser la date d'installation en France, puis sur ce terrain en particulier, essayer de retracer le parcours résidentiel des ménages quand c'est possible)</p>	<p>Avant 2008</p>
<p>Accès</p> <p>(Préciser l'adresse)</p>	<p>Une fois à l'impasse de la Flambère, il faut tourner à droite.</p>
<p>Proximité d'école</p> <p>(Distance avec l'école utilisée et moyen de s'y rendre)</p>	<p>Les écoles les plus proches se trouvent à une vingtaine de minutes à pieds.</p>
<p>Proximité des services</p> <p>(Distance avec les commerces, les services sociaux, ...)</p>	<p>Le site se trouve très proche d'un Carrefour</p>
<p>Accessibilité aux soins</p> <p>(Distance avec les lieux de soins, Préciser la prise en charge médicale des ménages, ...)</p>	<p>Le site se trouve derrière l'hôpital Purpan. La majorité des habitants ont des droits ouverts à l'assurance maladie.</p>
<p>Mobilité</p> <p>(Distance avec les transports en commun, utilisation de véhicule ?)</p>	<p>Le site se trouve à quinze minutes à pieds du tram Arènes Romaines. Il est accessible en voitures.</p>

HABITAT

<p>Type d'habitat</p> <p>(Nature, morphologie, matériaux, ...)</p>	<p>Caravanes et cabanes</p>
---	-----------------------------

Propriétaire (Préciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé) /	Privé
Risques (Le terrain est-il sur une zone inondable par exemple) + proximité avec décharge/usine/zone de bruits...	Le site se trouve sur une zone inondable (Le Touch - Aléa fort)
Accès à l'eau (Type d'accès à l'eau et distance)	L'accès à l'eau se fait avec des installations précaires.
Accès à l'électricité (Type d'accès à l'électricité, distance et état des branchements)	
Sanitaires	On trouve huit toilettes sèches installées en avril 2017 par une société spécialisée à la demande de la mairie. Les habitants ont du mal à s'approprier les installations.
Gestion des déchets	Il y a une accumulation forte des déchets. Ce qui implique une présence accrue de nuisibles.

SITUATION JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT(S)

Présence associative (Qui et quelles actions ? Association référente ? Conflits ?)	Plusieurs associations mandatées par la mairie assure l'accompagnement sociale. Médecins du monde intervient sur ce site.
Situation juridique (Préciser les procédures en cours, ...)	SOLIHA 31 est mandaté par la mairie sur ce terrain pour faciliter la résorption par l'insertion

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Recueil des données : (Qui et quand ?) Données recueillies par MDM en octobre 2018. Et Eline Boulanger en mai 2019

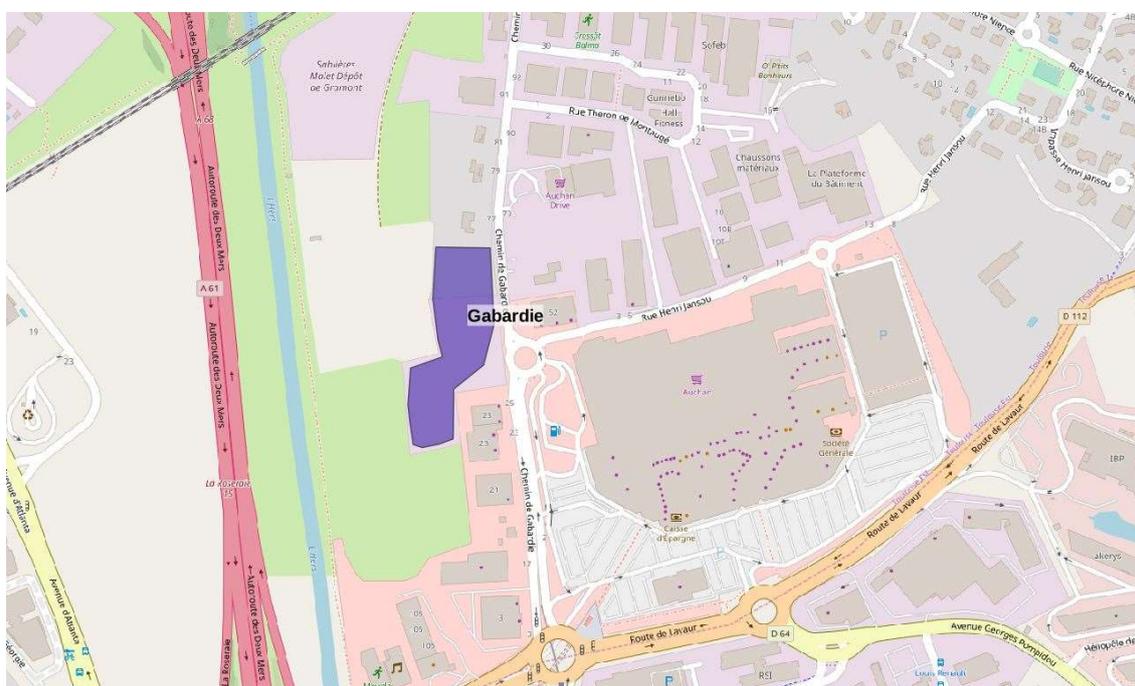
Nom du lieu	Gabardie
Commune	Toulouse

QUI ?

Nombre d'habitants (Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante)	Une centaine parmi lesquels de nombreux mineurs
---	---

<p>Evaluer l'âge de la population</p> <p>Nombre de ménages</p>	
<p>Scolarisation</p> <p>(Faire un état des lieux : présence de médiateurs scolaires ? Scolarisation de tous les enfants ? Jusqu'à quel âge vont-ils à l'école ? ...)</p>	<p>Les enfants ne sont pas scolarisés.</p>
<p>Emploi/moyen de subsistance</p> <p>(Moyen de subsistance légale ou non)</p>	<p>Ferrailage, mendicité. Ce site est suspecté d'abriter des trafics divers.</p>

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



<p>Date d'installation</p> <p>(Préciser la date d'installation en France, puis sur ce terrain en particulier, essayer de retracer le parcours résidentiel des ménages quand c'est possible)</p>	<p>Ce terrain est occupé depuis 2016 avec beaucoup d'entrées et de sorties. Le 1er juin 2018, une grosse opération de gendarmerie et de police judiciaire a provoqué le départ de tous les habitants soit par interpellation soit par reconduite à la frontière ou retour volontaire. Le terrain est à nouveau occupé.</p> <p>Incendie le 30 mars 2019 qui aurait détruit toutes les baraques.</p>
<p>Accès</p> <p>(Préciser l'adresse)</p>	<p>Chemin de Gabardie face à la Grande Requée - Auchan</p>
<p>Proximité d'école</p> <p>(Distance avec l'école utilisée et moyen de s'y rendre)</p>	<p>Les écoles les plus proches sont à 2 km.</p>

Proximité des services (Distance avec les commerces, les services sociaux,) 	Proche du centre commercial Auchan
Accessibilité aux soins (Distance avec les lieux de soins, Préciser la prise en charge médical des ménages.) 	Le site est loin des établissements de santé
Mobilité (Distance avec les transports en commun, utilisation de véhicule ?) 	Proche du métro Balma Gramont et de nombreuses lignes de bus. Il y a un accès véhicules.

HABITAT

Surface totale Surface habitée par ménage (Preciser le nombre de logements, le nombre de pièces,) 	Les habitats semblent très proches les uns des autres.
Type d'habitat (Nature, morphologie, matériaux,) 	Habitats très abîmés. Cabanes construites avec des panneaux publicitaires et caravanes.
Propriétaire (Preciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé) / 	Privé
Risques (Le terrain est-il sur une zone inondable par exemple) + proximité avec décharge/usine/zone de bruits... 	Nuisance sonore quant à l'activité commercial alentour. Pollution de l'air. Proximité de l'Hers (aléa faible)
Accès à l'électricité (Type d'accès à l'électricité, distance et état des branchements) 	Branchements sauvages reliés à un panneau électrique extérieur.
Gestion des déchets 	Énormément de déchets.
Gestion alimentaire 	Proche des commerces.

SITUATION JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT(S)

Présence associative (Qui et quelles actions ? Association référente ? Conflits ?) 	Pas de présence institutionnelle ni d'accompagnement social.
--	--

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Recueil des données : (Qui et quand ?) Données recueillies par MDM en octobre 2018 Eline Boulanger et Yolène Valière en février 2019

Nous avons vu un comportement assez atypique. En effet, nous avons pu constater qu'un homme avait ouvert une deuxième entrée dans la haie. De cette entrée, on peut apercevoir qu'il a installé une barrière en bois assez haute entre les autres habitats du bidonville et le sien qu'il était en train de construire.

Avant le départ des habitants, le site comprenait des familles bulgares (Environ 120 personnes dont un tiers de mineurs). Les habitants se sentaient en insécurité. Il n'y avait pas d'accès à l'eau et les conditions sanitaires étaient alarmantes. Aucune présence institutionnelle et aucun accompagnement social. À la suite des expulsions, le site n'a pas été nettoyé ni fermé. Il a donc été de nouveau investi. Nous ne savons pas si ce sont les mêmes familles qui sont revenues sur le terrain.

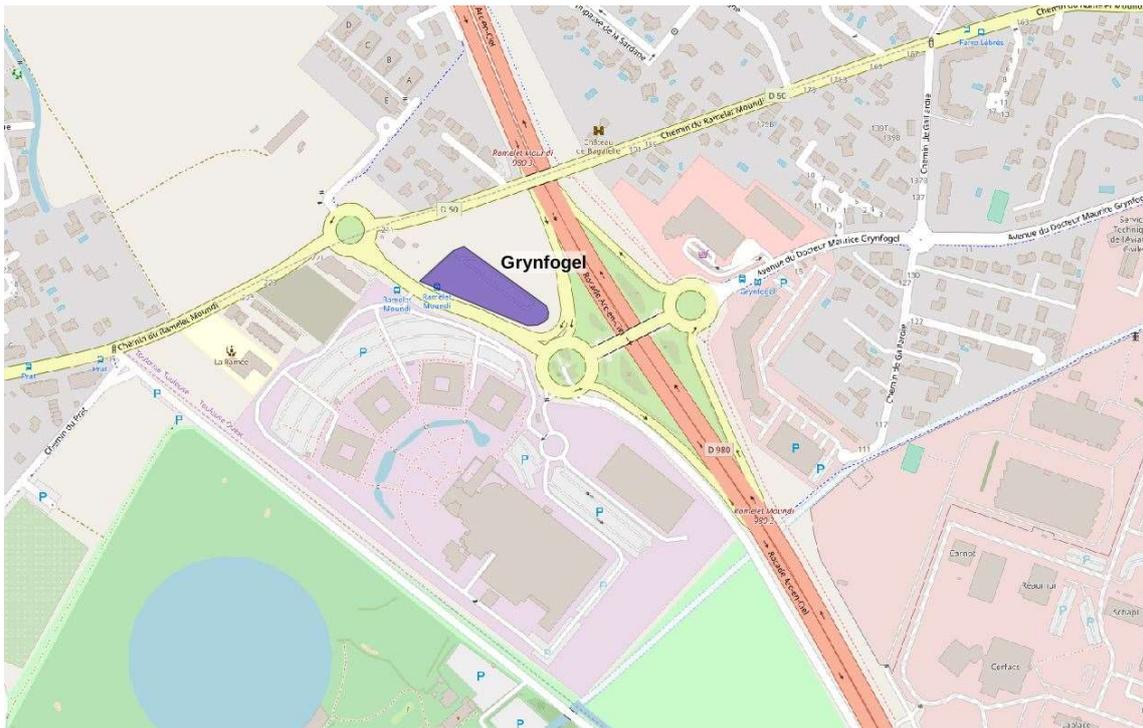
Incendie le 30 mars 2019. L'ensemble des habitations ont été détruites. Il y a eu un mort. La source de l'incendie n'est pas connue. Les habitants ont dans un premier temps quitté le terrain. Aujourd'hui (juillet 2019), un nouveau terrain s'est créé à proximité de la zone du métro Balma Gramont. Le terrain de Gabardie semble être partiellement occupé. Certains sont donc revenus et se sont installés plus au fond du terrain.

Nom du lieu	Grynfogel
Commune	Toulouse

QUI ?

<p>Nombre d'habitants</p> <p>(Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante)</p> <p>Evaluer l'âge de la population</p> <p>Nombre de ménages</p>	<p>Une trentaine</p> <p>Seule la moitié des mobil homes à l'air occupé.</p>
<p>Nationalité</p> <p>(Préciser toutes les nationalités, préciser le nombre d'individus quand c'est possible)</p> <p>Région d'origine</p> <p>(Pays, région, villes, villages)</p>	<p>Roumains, bulgares</p>
<p>Langue(s) parlée(s)</p> <p>(Préciser si cela implique des difficultés)</p>	<p>Roumain, bulgare, français</p>
<p>Scolarisation</p> <p>(Faire un état des lieux : présence de médiateurs scolaires ? Scolarisation de tous les enfants ? Jusqu'à quel âge vont-ils à l'école ? ...)</p>	<p>Les enfants sont inscrits à l'école.</p>
<p>Emploi/moyen de subsistance</p> <p>(Moyen de subsistance légale ou non)</p>	<p>Il ne semble pas y avoir d'activité de ferrailleage.</p>

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



<p>Date d'installation</p> <p>(Préciser la date d'installation en France, puis sur ce terrain en particulier, essayer de retracer le parcours résidentiel des ménages quand c'est possible)</p>	
<p>Accès</p> <p>(Préciser l'adresse)</p>	<p>Avenue du Docteur Maurice Grynfogel - Sortie de la rocade arc en ciel</p>
<p>Proximité d'école</p> <p>(Distance avec l'école utilisée et moyen de s'y rendre)</p>	<p>Les écoles les plus proches se situent à 2 km du site.</p>
<p>Proximité des services</p> <p>(Distance avec les commerces, les services sociaux,)</p>	<p>On trouve un Intermarché à 15 minutes à pieds du site.</p>
<p>Accessibilité aux soins</p> <p>(Distance avec les lieux de soins, Préciser la prise en charge médicale des ménages,)</p>	<p>Le site se trouve loin des établissements de santé.</p>
<p>Mobilité</p> <p>(Distance avec les transports en commun, utilisation de véhicule ?)</p>	<p>Un arrêt de bus se trouve à proximité. Il est également possible de garer ses véhicules.</p>

HABITAT

<p>Surface totale</p> <p>Surface habitée par ménage</p> <p>(Préciser le nombre de logements, le nombre de pièces,)</p>	<p>Chaque mobil home est séparé de 2 mètres. Ils ont la place de garer une voiture devant et d'aménager les abords de l'habitat. Les habitats semblent comporter 3 à 4 pièces.</p>
<p>Type d'habitat</p> <p>(Nature, morphologie, matériaux,)</p>	<p>On compte 27 mobil homes meublés.</p>
<p>Propriétaire</p> <p>(Préciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé) /</p>	<p>Mairie de Toulouse.</p> <p>Les habitants du site doivent verser un loyer à la mairie.</p>
<p>Risques</p> <p>(Le terrain est-il sur une zone inondable par exemple)</p> <p>+ proximité avec décharge/usine/zone de bruits...</p>	<p>Nuisance sonore (proximité de la rocade arc en ciel). Pollution de l'air.</p>
<p>Accès à l'eau</p> <p>(Type d'accès à l'eau et distance)</p>	<p>Tous les mobil homes ont un accès à l'eau.</p>
<p>Accès à l'électricité</p> <p>(Type d'accès à l'électricité, distance et état des branchements)</p>	<p>Le terrain est équipé d'éclairage ainsi que de poteaux électriques qui doit fournir l'électricité à chaque habitation.</p>
<p>Sanitaires</p>	<p>Chaque mobil home disposent de sanitaires</p>
<p>Gestion des déchets</p>	<p>Le site est très propre. Un espace est mis à disposition à l'entrée du site pour jeter les encombrants. Lors de notre visite, il y avait peu de choses. Un habitant a expliqué que des personnes étrangères au site venaient jeter leurs déchets sur le site.</p>

SITUATION JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT(S)

<p>Présence associative</p> <p>(Qui et quelles actions ? Association référente ? Conflits ?)</p>	<p>Des associations mandatées par la mairie doivent s'occuper de l'accompagnement social.</p>
<p>Situation juridique</p> <p>(Préciser les procédures en cours, ...)</p>	<p>Terrain de transition mis en place par la Mairie</p>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Les habitants disposent de 33 boîtes aux lettres à l'entrée du site.

L'inoccupation de certains habitats pourrait s'expliquer par l'entrée en logement.

Les relations entre les habitants semblent être bonnes.

Les habitants ont l'air globalement satisfait d'être sur ce terrain et certain souhaite y rester.

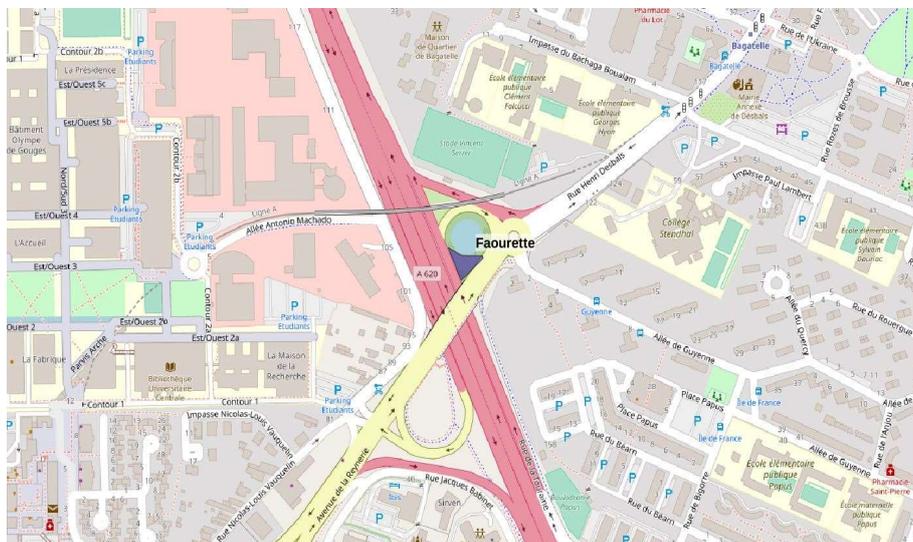
Données recueillies par Eline Boulanger et Yolène Valière en février 2019

Nom du lieu	La Faourette
Commune	Toulouse

QUI ?

<p>Nombre d'habitants (Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante) Evaluer l'âge de la population</p> <p>Nombre de ménages</p>	<p>Environ 30 personnes</p>
<p>Nationalité (Préciser toutes les nationalités, préciser le nombre d'individus quand c'est possible)</p> <p>Région d'origine (Pays, région, villes, villages)</p>	<p>Bulgare</p>
<p>Langue(s) parlée(s) (Préciser si cela implique des difficultés)</p>	<p>Bulgare. Ils ne parlent pas du tout français.</p>
<p>Scolarisation (Faire un état des lieux : présence de médiateurs scolaires ? Scolarisation de tous les enfants ? Jusqu'à quel âge vont-ils à l'école ? ...)</p>	<p>Les enfants sont scolarisés.</p>

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



Date d'installation (Preciser la date d'installation en France, puis sur ce terrain en particulier, essayer de retracer le parcours résidentiel des ménages quand c'est possible)	Les familles se sont installées là en 2017 à la suite d'expulsions de Montaudran, des Arènes ou d'appartements. Les personnes sont à Toulouse depuis plusieurs années.
Accès (Preciser l'adresse)	En contrebas de l'Avenue de la Reynerie à la sortie du périphérique. Difficile d'accès en tant que piéton. Une entrée voiture dangereuse.
Proximité d'école (Distance avec l'école utilisée et moyen de s'y rendre)	Les écoles les plus proches se situent à Bagatelle (à 500 mètres)
Proximité des services (Distance avec les commerces, les services sociaux,)	On trouve des supérettes à dix minutes à pieds.
Accessibilité aux soins (Distance avec les lieux de soins, Preciser la prise en charge médical des ménages,)	On trouve une maison médicale de garde à 10 minutes à pieds.
Mobilité (Distance avec les transports en commun, utilisation de véhicule ?)	Les piétons doivent grimper jusqu'au pont qui prolonge la sortie du périphérique pour pouvoir emprunter un chemin piéton. L'entrée principale est sur la sortie du périphérique. Ils ne sont pas loin du métro Mirail Université.

HABITAT

Surface totale Surface habitée par ménage (Preciser le nombre de logements, le nombre de pièces,)	Terrain limité par la bretelle périphérique et par un point d'eau non potable.
Type d'habitat (Nature, morphologie, matériaux,)	Cabanes
Propriétaire (Preciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé) /	Public
Risques (Le terrain est-il sur une zone inondable par exemple) + proximité avec décharge/usine/zone de bruits...	Inondation à cause du point d'eau. Forte humidité et pollution de l'air et du sol. Les conditions de vie comportent un risque sanitaire important. Nuisance sonore avec la proximité du périphérique.
Accès à l'eau	Le point d'eau n'est pas de l'eau potable.

(Type d'accès à l'eau et distance)	La bouche incendie la plus proche se trouve à 300 mètres.
Accès à l'électricité (Type d'accès à l'électricité, distance et état des branchements)	L'électricité provient du pylône central.
Gestion des déchets	Pas de ramassage ni de possibilité d'installer une benne.

SITUATION JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT(S)

Présence associative (Qui et quelles actions ? Association référente ? Conflits ?)	La dangerosité du site ainsi que la barrière de la langue rendent difficile l'intervention sociale.
--	---

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Données recueillies par : MDM en octobre 2018 Eline Boulanger et Yolène Valière en février 2019

Nom du lieu	Langlade
Commune	Toulouse

QUI ?

Nombre d'habitants (Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante) Evaluer l'âge de la population Nombre de ménages	Une centaine de personnes
Nationalité (Préciser toutes les nationalités, préciser le nombre d'individus quand c'est possible) Région d'origine (Pays, région, villes, villages)	Bulgarie, Roumanie, Serbie
Langue(s) parlée(s) (Préciser si cela implique des difficultés)	Bulgare, roumain et serbe
Scolarisation (Faire un état des lieux : présence de médiateurs scolaires ? Scolarisation de tous les enfants ? Jusqu'à quel âge vont-ils à l'école ? ...)	Nous ne croisons pas d'enfant lors du terrain et pouvons penser qu'ils sont à l'école.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



<p>Date d'installation</p> <p>(Préciser la date d'installation en France, puis sur ce terrain en particulier, essayer de retracer le parcours résidentiel des ménages quand c'est possible)</p>	<p>Ce terrain a d'abord été investi par des bulgares (10 personnes) depuis juillet 2017 à la suite d'expulsion de Montaudran et d'appartement. Depuis l'été 2018, il ne cesse de grossir avec l'arrivée de roumains puis de serbes.</p>
<p>Accès</p> <p>(Préciser l'adresse)</p>	<p>Route d'Espagne, Impasse Camille Langlade à la sortie du périphérique.</p>
<p>Proximité d'école</p> <p>(Distance avec l'école utilisée et moyen de s'y rendre)</p>	<p>Il y a une école primaire route d'Espagne à 200 mètres. Le collège le plus proche se situe à une vingtaine de minutes à pieds.</p>
<p>Proximité des services</p> <p>(Distance avec les commerces, les services sociaux,)</p>	<p>On trouve des petits supermarchés à 800 mètres. Le site se trouve loin des grandes surfaces.</p>
<p>Accessibilité aux soins</p> <p>(Distance avec les lieux de soins, Préciser la prise en charge médical des ménages,)</p>	<p>L'hôpital le plus proche est celui de Rangueil à 6km.</p>
<p>Mobilité</p> <p>(Distance avec les transports en commun, utilisation de véhicule ?)</p>	<p>On trouve beaucoup de véhicules garés. Il y a un arrêt de bus à proximité. L'arrêt de métro et de l'arrêt de tram les plus proches se trouvent à 30 minutes à pieds.</p>

HABITAT

Surface totale Surface habitée par ménage (Préciser le nombre de logements, le nombre de pièces,) 	Le site est une dalle en béton fermée par un grillage très endommagé. Il est traversé par l'impasse Langlade. Les habitations sont très proches les unes des autres.
Type d'habitat (Nature, morphologie, matériaux,) 	Caravanes et cabanes. Plusieurs caravanes possèdent des extensions fabriquées en matériaux de récupération.
Propriétaire (Préciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé) / 	Mairie ?
Risques (Le terrain est-il sur une zone inondable par exemple) + proximité avec décharge/usine/zone de bruits...	Le terrain se trouve à côté du périphérique, ce qui inclut une forte nuisance sonore ainsi que la pollution de l'air.
Accès à l'eau (Type d'accès à l'eau et distance)	Il y a une bouche à incendie sur le trottoir de l'impasse Langlade. Elle est reliée au terrain à l'aide de tuyaux.
Accès à l'électricité (Type d'accès à l'électricité, distance et état des branchements)	Branchements illicites aléatoires
Chauffage et isolation des logements	Il semblerait que plusieurs habitations soient équipées d'un poêle à bois.
Sanitaires	Il y a plusieurs toilettes construites par les habitants. Elles prennent la forme de petites baraques en bois.
Gestion des déchets	On trouve beaucoup de déchets sur le site et aux abords. Il n'y a pas de ramassage.

SITUATION JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT(S)

Présence associative (Qui et quelles actions ? Association référente ? Conflits ?)	Médecins du monde
--	-------------------

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Baucoup d'odeur se dégage du site.

Les femmes sont très occupées aux tâches ménagères.

Les trois groupes d'origines différentes sont régulièrement en conflits et la cohabitation est parfois difficile.

Médecins du Monde a constaté que peu de droits AME étaient ouverts.

Données recueillies par : Eline Boulanger et Yolène Valière en février 2019

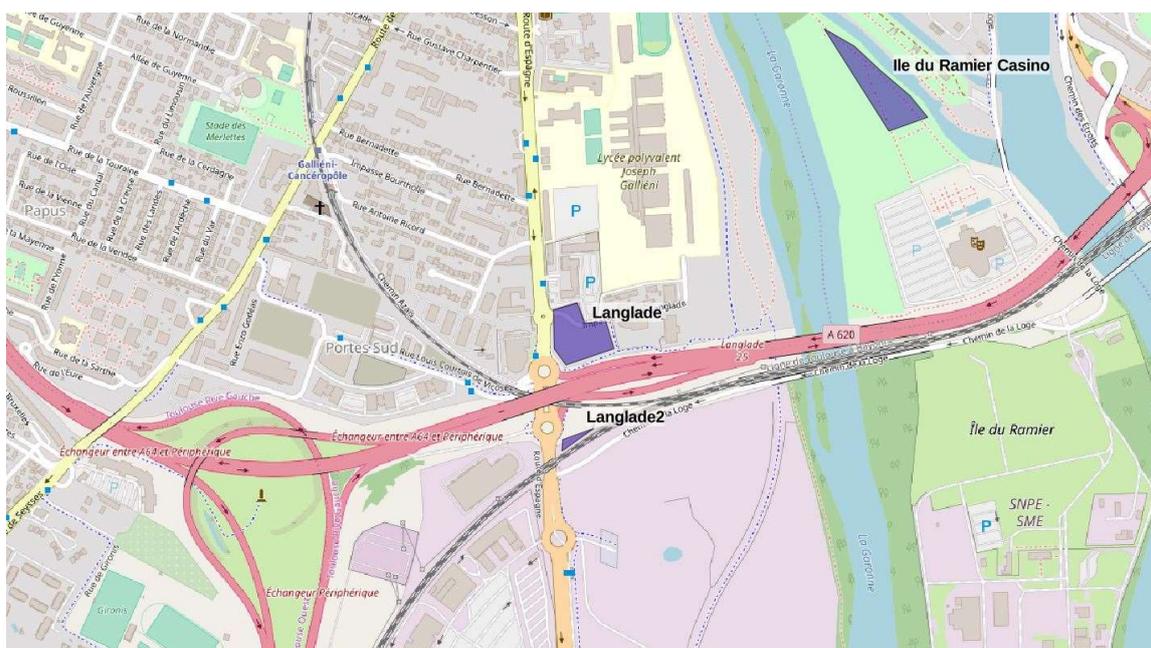
MDM en octobre 2018

Nom du lieu	Langlade 2
Commune	Toulouse

QUI ?

<p>Nombre d'habitants</p> <p>(Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante)</p> <p>Evaluer l'âge de la population</p> <p>Nombre de ménages</p>	<p>Une trentaine de personnes.</p>
--	------------------------------------

SITUATION GEOGRAPHIQUE



<p>Accès</p> <p>(Préciser l'adresse)</p>	<p>Route d'Espagne, à l'entrée du périphérique. A 100 mètres de Langlade, l'autre côté du pont.</p>
<p>Proximité d'école</p> <p>(Distance avec l'école utilisée et moyen de s'y rendre)</p>	<p>Il y a une école primaire route d'Espagne à 300 mètres.</p> <p>Le collège le plus proche se situe à une trentaine de minutes à pieds.</p>
<p>Proximité des services</p>	<p>On trouve des petits supermarchés à 1 km.</p> <p>Le site se trouve loin des grandes surfaces.</p>

(Distance avec les commerces, les services sociaux,)	
Accessibilité aux soins (Distance avec les lieux de soins, Préciser la prise en charge médicale des ménages,)	L'hôpital le plus proche est celui de Rangueil à 6km.
Mobilité (Distance avec les transports en commun, utilisation de véhicule ?)	Le site est accessible en voiture. Il y a des arrêts de bus proches.

HABITAT

Surface totale Surface habitée par ménage (Préciser le nombre de logements, le nombre de pièces,)	Le terrain semble relativement petit. Il est fermé par une grille et un portail.
Type d'habitat (Nature, morphologie, matériaux,)	Il semblerait qu'il y a des caravanes et des extensions de celles-ci.
Propriétaire (Préciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé) /	Privé ? Arrangement avec les habitants ?
Risques (Le terrain est-il sur une zone inondable par exemple) + proximité avec décharge/usine/zone de bruits...	Les habitants peuvent rencontrer des nuisances sonores importantes quant à cet emplacement proche du périphérique et de voies ferrées. La pollution de l'air doit être plus importante.
Gestion des déchets	Nous voyons très peu de déchets aux abords du site.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Données recueillies par :

Eline Boulanger et Yolène Valière en février 2019

Ce site se trouve à 100 mètres d'un autre. Lien ?

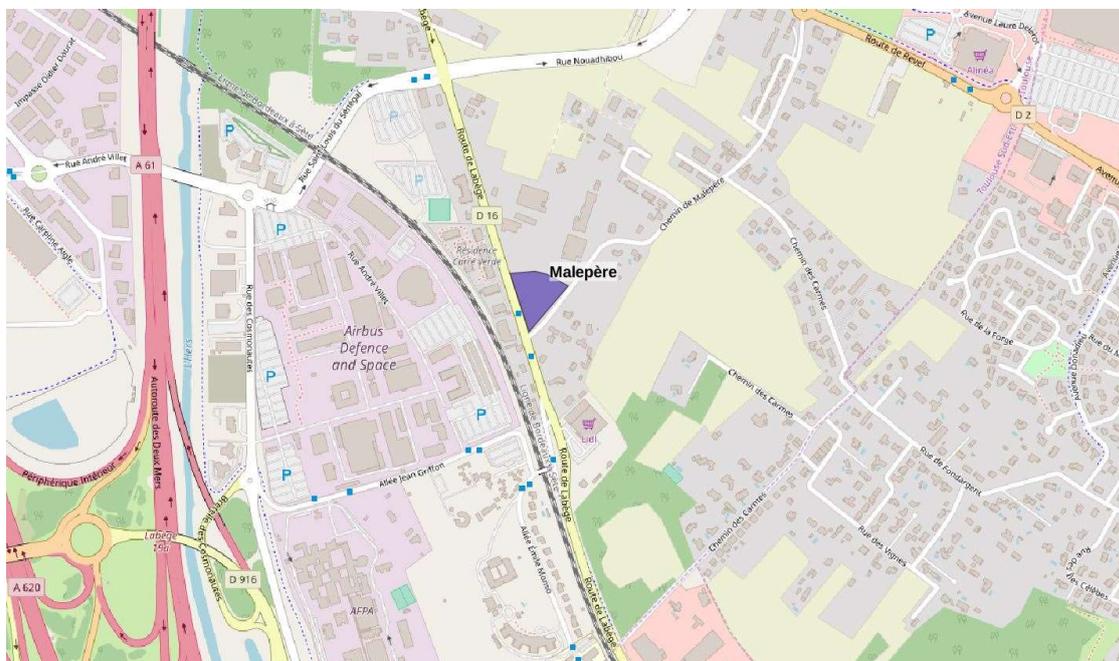
Nom du lieu	Malepère (Si le nom n'est pas connu, il est donné en fonction de la situation géographique du site)
Commune	Toulouse

QUI ?

Nombre d'habitants	30 à 40 habitants
---------------------------	-------------------

<p>(Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante)</p> <p>Evaluer l'âge de la population</p> <p>Nombre de ménages</p>	
<p>Nationalité</p> <p>(Préciser toutes les nationalités, préciser le nombre d'individus quand c'est possible)</p> <p>Région d'origine</p> <p>(Pays, région, villes, villages)</p>	Roumanie, Espagne, Portugal
<p>Langue(s) parlée(s)</p> <p>(Préciser si cela implique des difficultés)</p>	Roumain, portugais, espagnol, français
<p>Scolarisation</p> <p>(Faire un état des lieux : présence de médiateurs scolaires ? Scolarisation de tous les enfants ? Jusqu'à quel âge vont-ils à l'école ? ...)</p>	Certains sont scolarisés ou l'étaient. (Lycée). On rencontre tout de même beaucoup d'enfant sur le site en semaine.
<p>Revenus</p> <p>(Salaire, RSA,)</p>	Revenu handicap,

SITUATION GEOGRAPHIQUE



Date d'installation (Péciser la date d'installation en France, puis sur ce terrain en particulier, essayer de retracer le parcours résidentiel des ménages quand c'est possible)	Certains habitants sont à Toulouse depuis dix ans. D'autres viennent d'Espagne. Une partie des habitants a déjà vécu dans un appartement et s'est vu expulser.
Accès (Péciser l'adresse)	56 route de Labège
Proximité d'école (Distance avec l'école utilisée et moyen de s'y rendre)	L'école la plus proche se trouve à 2 km. L'un des habitants étaient au lycée à Empalot (il y vivait avant d'être expulsé).
Proximité des services (Distance avec les commerces, les services sociaux,)	Un Lidl se trouve à côté du site.
Accessibilité aux soins (Distance avec les lieux de soins, Péciser la prise en charge médical des ménages,)	Le site se trouve loin des établissements de santé.
Mobilité (Distance avec les transports en commun, utilisation de véhicule ?)	On trouve un arrêt de bus à l'entrée du site. Il y a un accès véhicules.

HABITAT

Surface totale Surface habitée par ménage (Péciser le nombre de logements, le nombre de pièces,)	On trouve 22 habitats. Ce sont principalement des caravanes et quelques cabanes. Les caravanes possèdent quasiment toutes des extensions. Certains logements sont si petits qu'ils ne peuvent abriter que deux personnes maximums.
Type d'habitat (Nature, morphologie, matériaux,)	Cabanes en matériaux de récupération et caravanes
Propriétaire (Péciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé) /	Public
Accès à l'eau (Type d'accès à l'eau et distance)	On trouve une bouche incendie à l'entrée du terrain. Les habitants doivent aller chercher de l'eau avec des bidons à l'aide d'un caddie.
Accès à l'électricité (Type d'accès à l'électricité, distance et état des branchements)	Il y a des branchements sauvages qui parcourent le site.

Chauffage et isolation des logements	Certains habitats sont équipés de poêle ou de panneau électrique chauffant.
Sanitaires	Il y a deux sanitaires construits par les habitants aux abords du site. Elles sont uniquement pour ceux qui les ont construites. Les autres doivent faire leurs besoins dans les hautes herbes autour du site.
Gestion des déchets	Il y a des bennes disponibles. Néanmoins, elles ne sont pas toujours ramenées à l'entrée du site et les déchets peuvent s'entasser.

SITUATION JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT(S)

Présence associative (Qui et quelles actions ? Association référente ? Conflits ?)	MDM
Situation juridique (Préciser les procédures en cours, ...)	Les habitants sont en attente du délibéré de l'appel dans le cadre d'un avis d'expulsion.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Données recueillies par MDM en octobre 2018 Eline Boulanger et Yolène Valière en janvier et février 2019

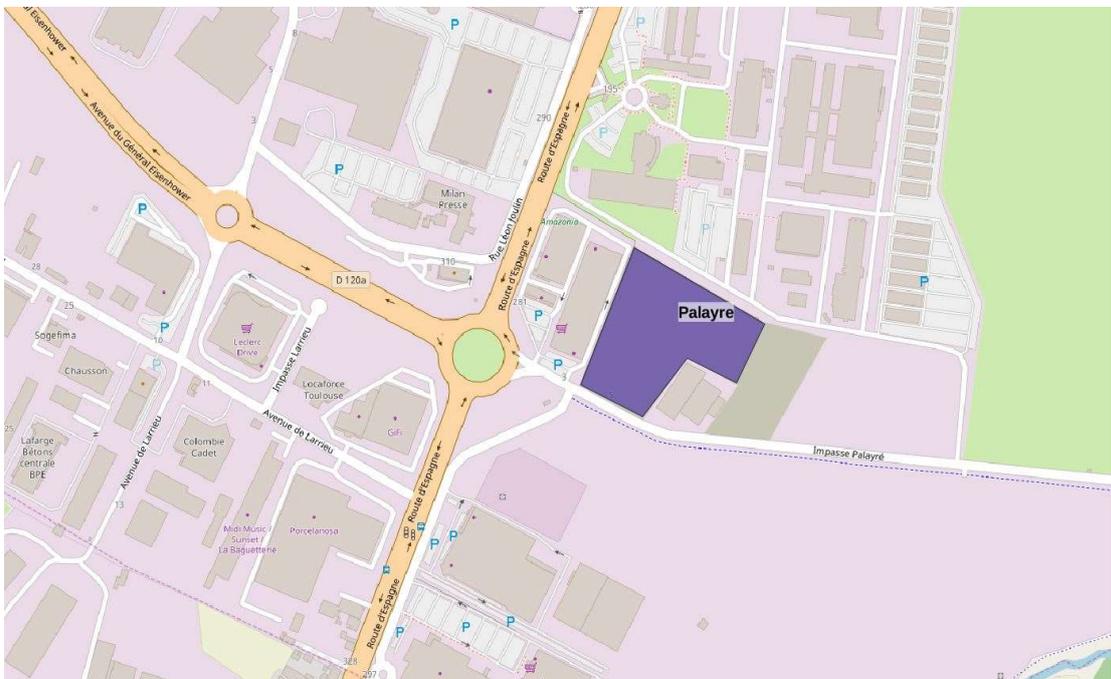
Nom du lieu	Palayre
Commune	Toulouse

QUI ?

Nombre d'habitants (Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante) Evaluer l'âge de la population Nombre de ménages	100 personnes ou plus.
Nationalité (Préciser toutes les nationalités, préciser le nombre d'individus quand c'est possible) Région d'origine (Pays, région, villes, villages)	Serbe
Langue(s) parlée(s) (Préciser si cela implique des difficultés)	Serbe

<p>Scolarisation</p> <p>(Faire un état des lieux : présence de médiateurs scolaires ? Scolarisation de tous les enfants ? Jusqu'à quel âge vont-ils à l'école ? ...)</p>	<p>Les enfants ne semblent pas aller à l'école</p>
---	--

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



<p>Date d'installation</p> <p>(Préciser la date d'installation en France, puis sur ce terrain en particulier, essayer de retracer le parcours résidentiel des ménages quand c'est possible)</p>	<p>À la suite de l'expulsion Chemin des Silos en mai 2018, une trentaine de serbes sont venus s'installer sur cette friche industrielle. En septembre 2018, plusieurs personnes se sont fait arrêter et des familles sont parties pour des destinations inconnues. En octobre 2018, il ne restait plus qu'une dizaine de personnes. Aujourd'hui, il semblerait que le site ai repris de l'ampleur.</p>
<p>Accès</p> <p>(Préciser l'adresse)</p>	<p>Route d'Espagne, impasse de Palayre.</p>
<p>Proximité d'école</p> <p>(Distance avec l'école utilisée et moyen de s'y rendre)</p>	<p>Les écoles les plus proches se trouvent à au moins 4 km.</p>
<p>Proximité des services</p> <p>(Distance avec les commerces, les services sociaux,)</p>	<p>Le site se trouve à côté d'un leader Price.</p>
<p>Mobilité</p> <p>(Distance avec les transports en commun, utilisation de véhicule ?)</p>	<p>Le site possède deux entrées véhicules.</p>

HABITAT

Surface totale Surface habitée par ménage (Préciser le nombre de logements, le nombre de pièces,) 	Terrain très vaste entouré de hauts murs. Il s'agit d'une friche industrielle.
Type d'habitat (Nature, morphologie, matériaux,) 	Nous distinguons des caravanes dont certaines semblent neuves et des cabanes très abîmées.
Propriétaire (Préciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé) / 	Privé. Selon le restaurant avoisinant, le propriétaire serait au Maroc et ne s'investirait pas dans la situation.
Accès à l'eau (Type d'accès à l'eau et distance) 	Bouche incendie à l'opposé des entrées du site. Elle est reliée par des tuyaux qui passent de l'autre côté du mur. Cette dernière avait été fermée par la police municipale en été. Une alerte urgente auprès du maire adjoint avait permis sa réouverture.
Accès à l'électricité (Type d'accès à l'électricité, distance et état des branchements) 	Tableau électrique proche de la bouche incendie.
Gestion des déchets 	Bennes à dispositions devant les deux entrées du site. Accumulation de déchets verts.
Gestion alimentaire 	Les courses sont faites au Leader Price, voisin du site.

SITUATION JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT(S)

Présence associative (Qui et quelles actions ? Association référente ? Conflits ?) 	Médecins du monde
Situation juridique (Préciser les procédures en cours, ...) 	Les habitants devaient partir en janvier 2019 selon les riverains. Ordre d'expulsion en cours.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Ce site reçoit la visite régulière des forces de police.

Il y a énormément de tensions avec les riverains.

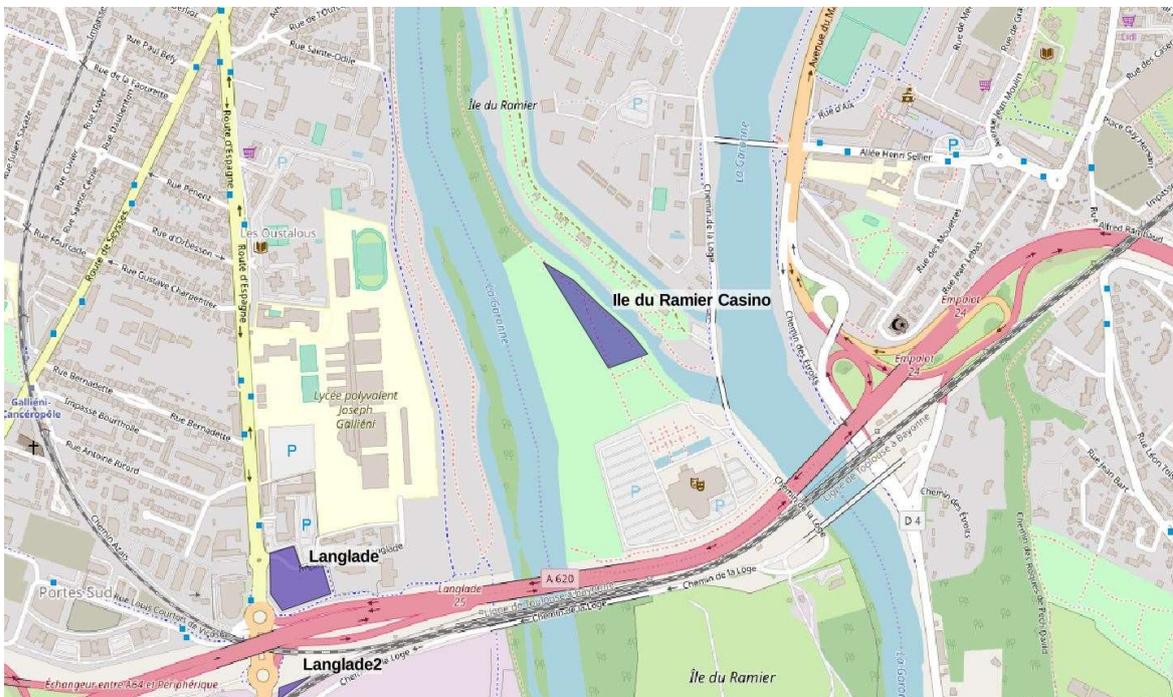
Données recueillies par Eline Boulanger et Yolène Valière en février 2019. MDM en octobre 2018

Nom du lieu	Ile du Ramier – Casino
Commune	Toulouse

QUI ?

<p>Nombre d'habitants</p> <p>(Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante)</p> <p>Evaluer l'âge de la population</p> <p>Nombre de ménages</p>	<p>Une cinquantaine de personnes</p>
<p>Nationalité</p> <p>(Préciser toutes les nationalités, préciser le nombre d'individus quand c'est possible)</p> <p>Région d'origine</p> <p>(Pays, région, villes, villages)</p>	<p>Bulgare et albanaise</p>
<p>Langue(s) parlée(s)</p> <p>(Préciser si cela implique des difficultés)</p>	<p>Bulgare, albanais</p>
<p>Scolarisation</p> <p>(Faire un état des lieux : présence de médiateurs scolaires ? Scolarisation de tous les enfants ? Jusqu'à quel âge vont-ils à l'école ? ...)</p>	<p>Les enfants sont souvent présents sur le site en journée.</p>

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



Date d'installation (Préciser la date d'installation en France, puis sur ce terrain en particulier, essayer de retracer le parcours résidentiel des ménages quand c'est possible)	Été 2018. Certaines familles sont peut-être là à la suite de l'expulsion de la cité Roguet. Ces familles seraient en France depuis 2017 et sont demandeuses d'asile.
Accès (Préciser l'adresse)	Chemin de la Loge - Derrière le Casino - Face au club de Canoë
Proximité d'école (Distance avec l'école utilisée et moyen de s'y rendre)	Les écoles les plus proches se situent à Empalot et route d'Espagne.
Proximité des services (Distance avec les commerces, les services sociaux,)	Le site est plutôt isolé sur l'île. Il se situe derrière le Casino et n'a aucun commerces ou services à proximité.
Accessibilité aux soins (Distance avec les lieux de soins, Préciser la prise en charge médicale des ménages,)	Les établissements de soins se trouvent loin du site.
Mobilité (Distance avec les transports en commun, utilisation de véhicule ?)	Accessible pour les véhicules par un petit chemin. Pas de transports en commun à proximité. Le métro le plus proche est à vingt minutes à pieds à Empalot.

HABITAT

Surface totale Surface habitée par ménage (Préciser le nombre de logements, le nombre de pièces,)	Le site est caché par des grandes haies.
Type d'habitat (Nature, morphologie, matériaux,)	Caravanes et cabanes
Propriétaire (Préciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé) /	Mairie.
Risques (Le terrain est-il sur une zone inondable par exemple) + proximité avec décharge/usine/zone de bruits...	Risque industriel : ArianeGroup de l'autre côté du périphérique, au sud de l'île. C'est une zone soumise à un aléa inondation fort.
Accès à l'eau (Type d'accès à l'eau et distance)	Viabilisé par la mairie.

Accès à l'électricité (Type d'accès à l'électricité, distance et état des branchements)	Viabilisé par la mairie.
Sanitaires	Les eaux usées sont parfois jetées dans le cours d'eau.
Gestion des déchets	Ils ont des bennes à disposition. Néanmoins, on constate que de nombreux déchets se trouvent sur les côtés du cours d'eau et les adhérents du fleuve en reçoivent parfois. Un dialogue a été entamé.

SITUATION JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT(S)

Situation juridique (Préciser les procédures en cours, ...)	Il semblerait que le terrain ait été mis à disposition par la mairie pour une durée indéterminée.
---	---

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Il y a une bonne entente entre les habitants du bidonville et le club de canoë en dehors des problèmes de déchets.

Données recueillies par Eline Boulanger et Yolène Valière en février 2019

Nom du lieu	Ile du Ramier – Stadium (Le terrain a été évacué en mai 2019)
Commune	Toulouse

QUI ?

Nombre d'habitants (Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante) Evaluer l'âge de la population Nombre de ménages	Une cinquantaine
Nationalité (Préciser toutes les nationalités, préciser le nombre d'individus quand c'est possible) Région d'origine (Pays, région, villes, villages)	Il semblerait que les habitants soient majoritairement originaires des pays de l'est de l'Europe, mais qu'il y a aussi des habitants originaires d'Afrique.
Scolarisation (Faire un état des lieux : présence de médiateurs scolaires ? Scolarisation de tous les enfants ? Jusqu'à quel âge vont-ils à l'école ? ...)	Nous avons croisé beaucoup d'enfant. Par conséquent, il ne semble pas qu'il aille à l'école.
Emploi/moyen de subsistance	Pas de ferrailage.

(Moyen de subsistance légale ou non)

SITUATION GEOGRAPHIQUE



<p>Date d'installation</p> <p>(Préciser la date d'installation en France, puis sur ce terrain en particulier, essayer de retracer le parcours résidentiel des ménages quand c'est possible)</p>	<p>Les installations se font progressivement et le site ne cesse de croître.</p>
<p>Accès</p> <p>(Préciser l'adresse)</p>	<p>Allée du Professeur Camille Soula - Le long de la Garonne - Face au stade</p>
<p>Proximité d'école</p> <p>(Distance avec l'école utilisée et moyen de s'y rendre)</p>	<p>Les écoles les plus proches se trouvent à une vingtaine de minutes à pieds.</p>
<p>Proximité des services</p> <p>(Distance avec les commerces, les services sociaux,)</p>	<p>On trouve quelques commerces en quittant l'île : avenue de muret et empalot.</p>
<p>Accessibilité aux soins</p> <p>(Distance avec les lieux de soins, Préciser la prise en charge médicale des ménages,)</p>	<p>Le site se trouve loin des établissements de santé.</p>
<p>Mobilité</p> <p>(Distance avec les transports en commun, utilisation de véhicule ?)</p>	<p>Le site ne permet pas de garer des véhicules mais certains parkings à proximité semblent être occupé par les véhicules d'habitants.</p>

	<p>Des lignes de bus passent à cet endroit.</p> <p>Les arrêts de métro Saint Michel Empalot se trouvent à quinze minutes du site.</p>
--	---

HABITAT

<p>Surface totale</p> <p>Surface habitée par ménage</p> <p>(Préciser le nombre de logements, le nombre de pièces,)</p>	<p>Les habitats sont placés le long de la Garonne sur l'herbe. Ils sont collés les uns aux autres.</p>
<p>Type d'habitat</p> <p>(Nature, morphologie, matériaux,)</p>	<p>Le site ne permet pas aux habitants de vivre en caravane. On trouve des cabanes ainsi que des tentes.</p>
<p>Propriétaire</p> <p>(Préciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé) /</p>	<p>Public</p>
<p>Risques</p> <p>(Le terrain est-il sur une zone inondable par exemple)</p> <p>+ proximité avec décharge/usine/zone de bruits...</p>	<p>Le terrain se trouve sur une zone inondable (aléa fort).</p>
<p>Accès à l'eau</p> <p>(Type d'accès à l'eau et distance)</p>	<p>Les femmes transportent des bidons d'eau dans un caddie pour approvisionner le site.</p>
<p>Accès à l'électricité</p> <p>(Type d'accès à l'électricité, distance et état des branchements)</p>	<p>Pas d'accès à l'électricité</p>
<p>Sanitaires</p>	<p>Il semblerait qu'il y a un sanitaire construit</p>
<p>Gestion des déchets</p>	<p>Pas de ramassage.</p>

SITUATION JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT(S)

<p>Présence associative</p> <p>(Qui et quelles actions ? Association référente ? Conflits ?)</p>	<p>Médecins du monde</p>
<p>Situation juridique</p> <p>(Préciser les procédures en cours, ...)</p>	<p>Terrain évacué en mai 2019. Les habitants se sont vus proposés des solutions de relogement.</p>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Données recueillies par Eline Boulanger et Yolène Valière en février 2019

Les sites sont généralement cachés et invisibles. Cependant, celui-là est très visible. Il est assez singulier autant dans sa forme que dans son organisation.

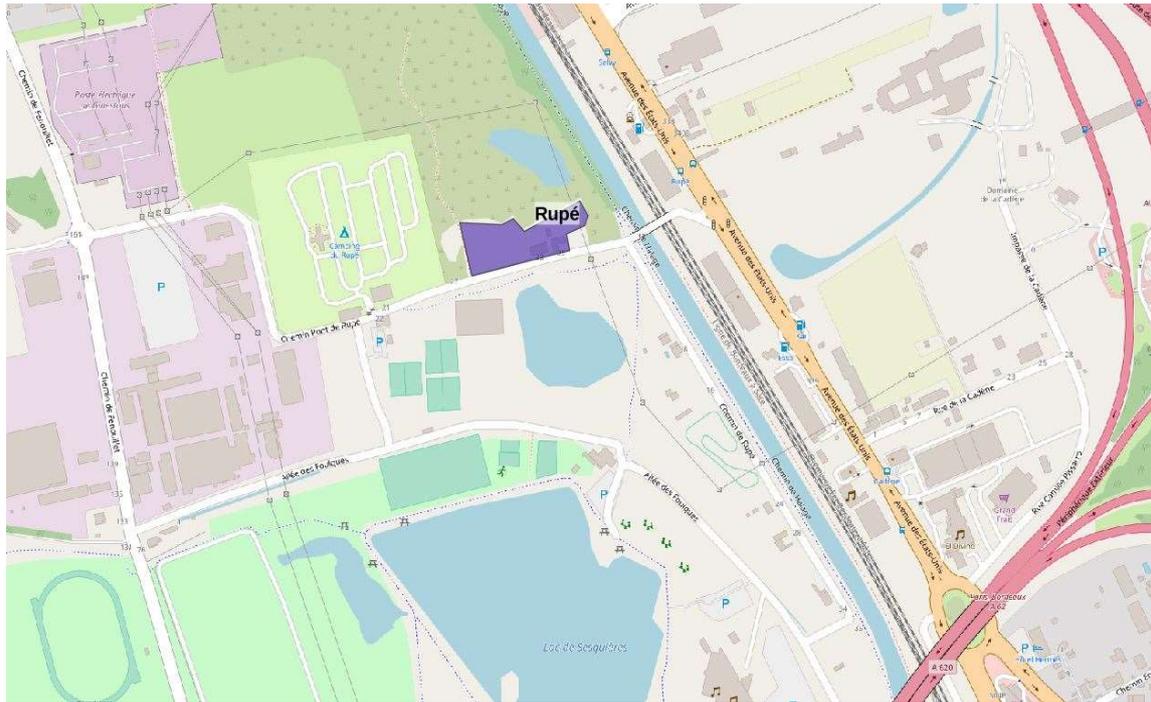
Les habitants manquent de place et se voient contraint d'investir les abords : les enfants jouent sur les parkings et les vêtements sèchent sur les haies.

Nom du lieu	Rupé
Commune	Toulouse

QUI ?

<p>Nombre d'habitants</p> <p>(Préciser le nombre d'individus, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre de mineurs et de majeurs – Bien dater l'information étant donné la fluctuation importante)</p> <p>Evaluer l'âge de la population</p> <p>Nombre de ménages</p>	
<p>Nationalité</p> <p>(Préciser toutes les nationalités, préciser le nombre d'individus quand c'est possible)</p> <p>Région d'origine</p> <p>(Pays, région, villes, villages)</p>	
<p>Langue(s) parlée(s)</p> <p>(Préciser si cela implique des difficultés)</p>	
<p>Scolarisation</p> <p>(Faire un état des lieux : présence de médiateurs scolaires ? Scolarisation de tous les enfants ? Jusqu'à quel âge vont-ils à l'école ? ...)</p>	Les enfants sont inscrits à l'école.
<p>Formation</p> <p>(Formation dont disposent les adultes ? Formation en cours par les adolescents ?)</p>	
<p>Emploi/moyen de subsistance</p> <p>(Moyen de subsistance légale ou non)</p>	Ferrailage
<p>Revenus</p> <p>(Salaire, RSA,)</p>	

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



<p>Date d'installation</p> <p>(Préciser la date d'installation en France, puis sur ce terrain en particulier, essayer de retracer le parcours résidentiel des ménages quand c'est possible)</p>	
<p>Accès</p> <p>(Préciser l'adresse)</p>	Chemin du Pont de Rupé - Juste après le pont à droite.
<p>Proximité d'école</p> <p>(Distance avec l'école utilisée et moyen de s'y rendre)</p>	Les écoles les plus proches se trouvent à 2 km.
<p>Proximité des services</p> <p>(Distance avec les commerces, les services sociaux,)</p>	On trouve des épiceries à une vingtaine de minutes à pieds.
<p>Accessibilité aux soins</p> <p>(Distance avec les lieux de soins, Préciser la prise en charge médicale des ménages,)</p>	Le site se trouve loin des établissements de soins.
<p>Mobilité</p> <p>(Distance avec les transports en commun, utilisation de véhicule ?)</p>	Le site est accessible en voiture.

HABITAT

Surface totale Surface habitée par ménage (Péciser le nombre de logements, le nombre de piéces,)	
Type d'habitat (Nature, morphologie, matériaux,)	Caravanes, construction de cabanes
Propriétaire (Péciser s'il est privé ou public, essayer d'être précis sur la situation (ex : arrangement avec un propriétaire privé) /	Public
Risques (Le terrain est-il sur une zone inondable par exemple) + proximité avec décharge/usine/zone de bruits...	Le site comporte un léger risque d'inondation du fait de sa proximité avec les lacs (Sesquiére - Aléa moyen).
Accès à l'eau (Type d'accès à l'eau et distance)	Accès à l'eau viabilisé.
Accès à l'électricité (Type d'accès à l'électricité, distance et état des branchements)	Panneau électrique à l'extérieur du site et branchements sauvages.
Sanitaires	Des sanitaires sont mis à disposition dans le bâtiment
Gestion des déchets	Il y a des bennes. Cependant, il semble y avoir énormément de déchets sur le site.

SITUATION JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT(S)

Présence associative (Qui et quelles actions ? Association référente ? Conflits ?)	La mairie a mandaté des associations pour assurer l'accompagnement social.
Situation juridique (Péciser les procédures en cours, ...)	Terrain reconnu par la mairie.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Données recueillies par Eline Boulanger et Yolène Valière en février 2019

Le site se trouve à côté d'un camping.

Annexe 5 : Instruction du gouvernement visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de la Cohésion des territoires

E00

Instruction du Gouvernement visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles

NOR : TERL1736127J

(Texte non paru au Journal officiel)

**Le ministre d'État, ministre de l'Intérieur,
La garde des Sceaux, ministre de la Justice,
Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères,
Le ministre de la Cohésion des territoires,
La ministre des Solidarités et de la Santé,
La ministre du Travail,
Le ministre de l'Éducation nationale,
La secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les
femmes et les hommes,**

à

Pour attribution :
Préfets de région
Préfets de département

Pour information :
Agences régionales de santé
Recteurs et Rectrices d'Académie

Résumé : la France compte près de 570 bidonvilles où vivent 16 000 personnes, pour une grande partie d'entre elles ressortissantes roumaines et bulgares. Ce nombre reste relativement stable depuis plusieurs années, et ce malgré les évacuations qui trop souvent se traduisent par des réimplantations de campements.

Cette instruction du Gouvernement définit un cadre d'action renouvelé afin de donner une nouvelle impulsion à la politique de résorption des campements illicites et bidonvilles, une politique à la fois humaine et exigeante quant au respect du droit et de la loi mais aussi une politique efficace, avec un objectif de réduction durable du nombre de bidonvilles dans les 5 ans à venir.

Afin d'atteindre cet objectif, cette instruction du Gouvernement préconise le développement d'actions qui ont fait la preuve de leur efficacité dans certains territoires et se caractérisent par :

- la définition et la mise en œuvre d'une stratégie territoriale poursuivant un objectif clairement exprimé de résorption des bidonvilles ;
- un partenariat impliquant tous les acteurs concernés à l'échelle d'un territoire pertinent et engageant de manière indispensable les collectivités territoriales ;
- une gestion globale, s'inscrivant dans le temps, depuis l'installation du campement jusqu'à sa disparition, et alliant à la fois programmes d'insertion en France, respect des lois de la République et coopération transnationale avec les pays d'origine des populations.

Le suivi de la mise en œuvre de cette instruction du Gouvernement est confiée au DIHAL qui mettra en place une commission chargée de rendre compte des progrès enregistrés en matière de développement des stratégies territoriales et de réduction du nombre de bidonvilles et de personnes y vivant.

Catégorie : directive adressée par les ministres aux services chargés de leur application, sous réserve, le cas échéant, de l'examen particulier des situations individuelles	Domaines : Transport, équipement, logement, tourisme, mer ; Education, enseignement supérieur, recherche ; Immigration Intérieur ; Justice Santé, solidarité ; Travail, emploi, formation professionnelle ; Collectivités territoriales
Type : Instruction du gouvernement <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	et /ou Instruction aux services déconcentrés <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Mots clés liste fermée : Action Sociale, Santé, Sécurité Sociale ; Collectivités Territoriales, Aménagement, Développement territoire, Droit Local ; Enseignement, Education, Sciences Techniques Justice, Libertés Publiques, Droits Fondamentaux ; Logement Construction Urbanisme ; Sécurité ; Travail	Mots clés libres : Bidonvilles Campements illicites
Texte de référence : Circulaire interministérielle NOR INTK1233053C du 26/08/2012 relative à l'anticipation et	

à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites
Circulaire(s) abrogée(s) :
Date de mise en application : immédiate
Pièce(s) annexe(s) :
N° d'homologation Cerfa :

Depuis une vingtaine d'années sont réapparus en France, principalement dans les grandes agglomérations, des bidonvilles implantés illégalement sur des terrains ou dans des squats, et habités en majorité par des migrants intra-européens pauvres, dans des conditions indignes présentant des risques pour leur santé et leur sécurité, et pouvant créer des tensions avec le voisinage et des troubles à l'ordre public.

Malgré des évacuations répétées au cours de ces dernières années, le nombre de personnes occupant ces bidonvilles n'a pas sensiblement baissé. D'après les recensements effectués par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement des personnes sans-abri ou mal logées (DIHAL) depuis 2012, ce nombre reste compris entre 15 000 et 19 000 personnes.

Dans le même temps, des actions conduites dans certains territoires ont permis de réduire significativement le nombre de ces bidonvilles à l'échelle de ces territoires, voire de les résorber complètement.

Alors que nombre de ces situations d'occupation illicite et d'habitat très précaire perdurent ou se déplacent au sein d'un même territoire, donnant parfois le sentiment d'un enlèvement, **il est nécessaire aujourd'hui de donner une nouvelle impulsion à l'action de l'État dans ce domaine, en fixant pour les 5 années à venir un objectif de résorption durable de ces bidonvilles.**

Résorber, cela signifie agir sur tous les bidonvilles, en les encadrant et en travaillant le plus tôt possible à l'accompagnement des personnes vers la sortie, dans le but d'une résorption complète des campements. Il s'agit de dépasser l'approche centrée sur les évacuations et d'inscrire l'intervention publique dans une dimension plus large, depuis l'implantation du campement jusqu'à sa disparition, en passant par la prévention des installations, et alliant à la fois programmes d'insertion en France, respect des lois de la République et du droit au séjour, actions de réinstallation dans le pays d'origine et coopération transnationale.

L'objectif d'une réduction durable au niveau national du nombre de ces bidonvilles et du nombre de personnes y vivant pourra être atteint en développant et multipliant les stratégies locales globales, partenariales et pluriannuelles, qui ont permis, dans certains territoires, de résorber les campements.

Il s'agira pour ce faire de :

- mettre en place, dans chaque département concerné ou à l'échelle régionale pour l'Ile-de-France, des stratégies territoriales pour le traitement des campements illicites et des bidonvilles en vue de leur résorption ;
- apporter des réponses différenciées en fonction des caractéristiques des campements et des personnes ;
- lutter contre la grande précarité et assurer le respect des lois de la République ;
- mobiliser les financements de l'État et les cofinancements.

Cette instruction du Gouvernement prolonge la circulaire interministérielle du 26 août 2012 relative à l'anticipation et l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites dont elle reprend le périmètre.

1. Mettre en place une stratégie territoriale pour le traitement des campements illicites et des bidonvilles en vue de leur résorption

Dans certaines agglomérations ou certains départements, le nombre de campements et bidonvilles a pu être considérablement réduit, sans que cela se traduise par des réimplantations, grâce à la mise en œuvre d'actions concertées sur la durée, et visant clairement cet objectif de résorption.

A l'image de ces expériences, vous chercherez à mettre en place les moyens pour définir et mettre en œuvre **une stratégie territoriale fixant les objectifs, les priorités et les actions, sur le moyen et le long terme.**

Vous chercherez à élaborer cette stratégie **dans un esprit partenarial**, impliquant **l'ensemble des services de l'État concernés** par les différents aspects de la question (cohésion sociale, logement, éducation, santé, emploi, ordre public...), **les collectivités locales**, au premier rang **desquelles les communes ou leurs regroupements (en particulier les métropoles)**, qui ont un rôle essentiel à jouer dans la mobilisation de dispositifs du droit commun, mais aussi **les départements**, chefs de file de l'action sociale et compétents notamment sur les questions de protection de l'enfance, et **les régions**, compétentes notamment sur les questions de formation professionnelle et de mobilisation des fonds structurels européens (FEDER et FSE en partie). Tous les autres acteurs tels que **les associations, opérateurs, bailleurs sociaux, et les occupants eux-mêmes**, seront aussi invités à contribuer à cette élaboration.

Vous définirez **un territoire** sur lequel portera la stratégie, le niveau intercommunal, en particulier métropolitain, étant très souvent pertinent, et vous vous appuyerez sur **un état des lieux de la situation des campements et bidonvilles** (qui devra être réalisé, s'il ne l'a pas déjà été). Cet état des lieux devra s'articuler avec les diagnostics territoriaux partagés à 360°. Il servira ensuite à élaborer un plan d'action en lien avec, le cas échéant, les outils de gouvernance et de programmation existants dans les territoires, en particulier les plans départementaux d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), les projets régionaux de santé (PRS) et notamment leurs programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS), les plans d'action élaborés par les recteurs avec l'appui des centres académiques pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (Casnav), les programmes départementaux d'insertion (PDI), et les plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi (PLIE).

La stratégie devra couvrir **un large spectre de questions**, en particulier l'accès aux droits, l'accès à l'hébergement et au logement, aux soins, à l'école, à l'emploi, à la formation professionnelle et linguistique, la protection de l'enfance, les droits des femmes, la lutte contre la délinquance et contre la traite des êtres humains, la lutte contre l'habitat indigne, le ramassage des déchets et le respect de l'environnement, le respect de l'ordre public et de la régularité du séjour.

Une fois qu'elle sera définie, la stratégie territoriale pourra faire l'objet d'une convention de partenariat formalisant notamment **l'adhésion des collectivités locales concernées, leur engagement et leur contribution.**

Le suivi de sa mise en œuvre s'appuiera sur des indicateurs de suivi et sera assuré dans le cadre d'un **comité de pilotage local**.

Vous lancerez les travaux visant l'élaboration de cette stratégie dans la perspective de sa finalisation dans le courant du premier semestre 2018.

2. Apporter des réponses différenciées en fonction des caractéristiques des campements et des personnes

La nature et l'organisation des campements, d'une part, la situation et le statut des occupants, d'autre part, peuvent différer, ce qui doit conduire à apporter des réponses différenciées pour qu'elles soient efficaces.

a) Des réponses différenciées en fonction des caractéristiques des campements

Le niveau de dangerosité pour les occupants, les troubles à l'ordre public qui peuvent se poser, la nature juridique et l'usage du terrain, l'organisation interne du campement, sa taille, son environnement, sont quelques-uns des éléments pouvant varier d'un campement à l'autre. Les réponses qui seront apportées devront en tenir compte.

Quelles que soient les caractéristiques du campement, il est essentiel que **le plus tôt possible, si possible dès l'implantation et indépendamment de l'existence ou non de procédures juridiques engagées en vue de son évacuation**, une action de repérage et diagnostic soit conduite avec l'affirmation de la présence de la puissance publique. Cette action doit permettre d'établir **un plan d'action et un calendrier prévisionnel en vue de la résorption complète du campement**.

Cette intervention sur le site peut passer, en accord et avec le concours de la collectivité territoriale compétente et en veillant strictement à ce que le campement ne s'agrandisse ni ne se pérennise, par la sécurisation des conditions de vie (mesures d'hygiène et de sécurité, accès à l'eau, ramassage des ordures ménagères et de déchets), l'encadrement de l'organisation du campement (contrôle du site, engagement contractuel des occupants, action de médiation pour l'accès aux droits, relations avec le voisinage).

Ces dispositions ne doivent pas faire obstacle à la mise en œuvre d'évacuations décidées sur la base de décisions de justice liées à l'illégalité de l'occupation ou de décisions administratives concernant des campements dangereux. Ces évacuations devront respecter **la circulaire interministérielle du 26 août 2012 relative à l'anticipation et l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites** et l'instruction du 8 juin 2016 relative à l'information sur les opérations de démantèlements de campements illicites. Afin d'assurer la continuité de l'action publique, il est important de chercher à mettre en place un suivi des personnes après ces évacuations.

b) Des réponses différenciées en fonction des caractéristiques des personnes

Les réponses proposées devront en outre tenir compte de la situation et des caractéristiques des occupants des campements, en particulier de **leur statut** (citoyens français, ressortissants d'un pays de l'Union européenne – et dans ce cas soumis aux conditions de régularité du séjour résultant de la directive 2004/38/CE –, ressortissants d'un pays tiers – avec le cas échéant

l'application de mesures relatives à l'accueil et à l'asile pour les ressortissants de pays extra-européens), de **leur situation personnelle, de leur état de santé, de leur parcours, de leurs compétences et de leurs aspirations**.

Une attention toute particulière sera portée à la situation des enfants, au respect de leurs droits et de l'obligation scolaire à laquelle ils sont soumis dès 6 ans, quelle que soit leur nationalité, ainsi qu'à celles des femmes. La scolarisation des enfants en maternelle, sur demande des parents, doit être facilitée.

Le diagnostic social et global initial doit servir à repérer les différentes situations et caractéristiques des occupants en vue de définir la nature des réponses et le niveau d'accompagnement à apporter, qu'il s'agisse d'actions d'insertion en France ou dans le pays d'origine, ou d'autres solutions à envisager, notamment pour les personnes qui ne souhaitent pas intégrer un parcours d'insertion et pour lesquelles il est demandé d'exercer une vigilance particulière quant au droit au maintien sur le territoire national et à l'application de la directive 2004/38/CE.

3. Lutter contre la grande précarité et assurer le respect des lois de la République

L'expérience a montré que sur cette question complexe, l'approche pertinente et efficace dans la durée est celle de la lutte contre la grande précarité (ce qui exclut notamment une approche ciblée sur l'origine et la culture réelles ou supposées des personnes), impliquant la mobilisation de dispositifs d'accompagnement vers l'insertion de droit commun, et toujours dans le respect des lois de la République.

Les réponses proposées devront être adaptées à la situation des personnes, mais devront aussi relever prioritairement **du droit commun et s'inscrire à ce titre dans le cadre des dispositifs existants** (PDALHPD, projets régionaux de santé, PLIE...). Un des enjeux est de **mettre en place des actions permettant l'accès de ces populations aux dispositifs d'accompagnement social et d'insertion**, qu'elles méconnaissent souvent et parfois craignent.

Pour ce faire, conformément à l'instruction DGCS/SD1B/2016/188 du 10 juin 2016 relative à la domiciliation de personnes sans domicile stable, vous vous assurerez, dans le cadre des schémas départementaux de la domiciliation, de la couverture des besoins des personnes vivant en campements sur l'ensemble du territoire et du bon fonctionnement du service en matière de domiciliation.

En matière d'**hébergement et de logement**, en articulation avec les services intégrés de l'accueil et de l'orientation (SIAO), vous mobiliserez les dispositifs existants, y compris en mettant en place, en lien avec les bailleurs sociaux, des formules d'accompagnement dans le logement dans le diffus (à travers notamment l'intermédiation locative ou des baux glissants) en vue d'un accès au logement autonome le plus rapide possible. Vous pourrez également recourir à des formules d'habitat temporaire (bases de vie, villages de transition...) pour un accompagnement transitoire vers le droit commun. Les différentes expérimentations mises en œuvre ces dernières années ont été recensées par la DIHAL et peuvent être mises à votre disposition.

Que ce soit dans le cadre de programmes intégrés ou dans celui d'intervention sur les campements quand la situation s'y prête, des actions d'accompagnement et de médiation pourront être réalisées pour favoriser l'accès au droit commun et aux dispositifs suivants :

- en matière de **santé** : les permanences d'accès aux soins de santé hospitalières ou ambulatoires (PASS) pour les personnes sans droit ouvert à la sécurité sociale ; les médecins généralistes et spécialistes en ville et hôpital pour les personnes couvertes par l'aide médicale d'Etat (AME) ou la protection universelle maladie (PUMa) ; la protection maternelle et infantile (PMI) pour les enfants et les femmes enceintes. Pour ces actions, vous bénéficierez du concours des agences régionales de santé (ARS) ;
- en matière d'**emploi** et de **formation** qui sont des facteurs clefs pour l'insertion : les entreprises et les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles devront être mobilisés ; les opérateurs du service public de l'emploi (Pôle emploi, Missions locales, Cap emploi) pourront vous apporter leur concours notamment pour élaborer un diagnostic partagé et pour mobiliser les dispositifs d'accès à l'emploi, en particulier les préparations opérationnelles à l'emploi collectives (POEC) prescrites par Pôle emploi, l'insertion par l'activité économique (IAE), les contrats aidés, les clauses d'insertion dans les marchés publics ; les jeunes pourront être orientés également vers le parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) dont la Garantie jeunes, les contrats en alternance, les dispositifs de deuxième chance (E2C, EPIDE, ...) ou le service civique. Une priorité devra être donnée à l'apprentissage du français (niveau alphabétisation et français langue étrangère) et aux savoirs de base (socle de connaissances et compétences professionnelles) en lien avec les collectivités compétentes ;
- en matière de **scolarisation** des enfants et des jeunes mineurs qui est un enjeu essentiel en particulier pour l'insertion des générations futures : vous veillerez en lien avec l'autorité académique au respect de l'obligation scolaire dans le cadre de la réglementation en vigueur, au respect de l'obligation d'assiduité scolaire et, le cas échéant, à assurer l'accès aux dispositifs prévus pour les élèves allophones nouvellement arrivés (UPE2A) ; vous travaillerez notamment, en amont de toute décision d'hébergement ou de relogement, avec les autorités académiques et communales concernées afin d'anticiper les besoins et de vous assurer que les conditions de mise en œuvre de l'obligation et de l'assiduité des enfants et des jeunes concernés ; pour développer l'assiduité scolaire effective et la sensibilisation des parents à l'enjeu de l'école, vous pourrez mettre en place des actions d'accompagnement scolaire, à l'image de plusieurs initiatives intéressantes dans ce domaine développées par le secteur associatif ;
- en matière d'accès à l'**hébergement** : le lien devra être établi avec les services intégrés de l'accueil et de l'orientation (SIAO) (recensement des demandes de prise en charge et renouvellement, vérification de l'existence de l'évaluation sociale des personnes, orientation des personnes).
- en matière d'**accompagnement social** : en lien avec les collectivités locales compétentes, vous pourrez mobiliser les centres communaux d'action sociale (CCAS) et les centres intercommunaux d'action sociale (CIAS) du territoire, les services d'accompagnement social du département issu de la polyvalence de secteur et les structures publiques et associatives prenant en charge une fonction de premier accueil social.

L'accès au droit commun implique également de faire appel, en tant que de besoin, aux dispositifs de **protection de l'enfance** et à ceux de **lutte contre les diverses formes d'exploitation de la misère et de traite des êtres humains, de prise en charge des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles** aussi bien qu'à appliquer des règles relatives à l'**ordre public** et à la **lutte contre la délinquance**. L'application du droit commun nécessite enfin d'apporter une vigilance particulière à la **stigmatisation et à la discrimination dont les habitants des campements et bidonvilles peuvent faire l'objet**.

4. Mobiliser les financements de l'Etat et rechercher les cofinancements

Pour mettre en œuvre les actions prévues dans la stratégie territoriale, vous pourrez solliciter les **crédits de l'enveloppe nationale programmée par la Dihal** pour soutenir les actions de résorption des bidonvilles (3 millions d'euros issus des programmes 135 et 177). Ces crédits ont en particulier vocation à jouer un rôle de catalyseur dans la mise en place d'une stratégie territoriale et à produire un effet levier pour la mobilisation des cofinancements et l'activation des crédits de droit commun.

Vous pourrez recourir aux crédits d'État consacrés à la prévention de l'exclusion et à l'insertion des personnes vulnérables, aux crédits consacrés au développement et à l'amélioration de l'offre de logement, aux crédits de la politique de la ville lorsque les campements sont situés en quartier prioritaire de la ville, aux outils de la politique de l'emploi, aux crédits de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) pour la résorption de l'habitat insalubre, aux crédits de santé, notamment ceux gérés par les ARS, aux crédits gérés par le ministère de l'Éducation nationale, ou encore aux crédits du service civique pour soutenir des actions afférentes.

Il sera essentiel de **rechercher les cofinancements**, en particulier la **participation des collectivités locales** qui est indispensable pour la conduite des actions.

Vous veillerez enfin activement, en lien avec les Conseils régionaux, les Conseils départementaux et les Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Dreccre), à ce que les **fonds structurels** (FEDER, FSE) qui, aux termes de l'accord de partenariat français conclu avec la Commission européenne pour la programmation 2014-2020, peuvent être mobilisés pour le financement des actions qui seront mises en œuvre dans le cadre de la stratégie territoriale de résorption des bidonvilles, le soient effectivement.

Le Dihal qui assure une mission d'animation interministérielle et de suivi national de la situation des bidonvilles et de leur résorption, reste à votre disposition pour vous apporter un appui méthodologique et valoriser vos actions.

Vous désignerez un membre du corps préfectoral (ou d'une direction départementale interministérielle) chargé du suivi de la stratégie territoriale de résorption des bidonvilles, qui sera le référent de la DIHAL (en particulier pour le recensement du nombre de bidonvilles) et participera aux travaux de la commission de suivi mise en place par la DIHAL.

La présente instruction du Gouvernement sera publiée au bulletin officiel du ministère de la cohésion des territoires ainsi que sur le site circulaires.gouv.fr.

Fait le 25 Janvier 2018

Le ministre d'État, ministre de l'Intérieur

Signé

Gérard COLLOMB

La garde des Sceaux, ministre de la Justice

Signé

Nicole BELLOUBET

Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

Signé

Jean-Yves LE DRIAN

Le ministre de la Cohésion des territoires

Signé

Jacques MEZARD

La ministre des Solidarités et de la Santé

Signé

Agnès BUZYN

La ministre du Travail

Signé

Muriel PENICAUD

Le ministre de l'Éducation nationale

Signé

Jean-Michel BLANQUER

La secrétaire d'État auprès du Premier ministre,
chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes

Signé

Marlène SCHIAPPA